



*Par Morgane Personnaz*

Sous la direction de Sébastien SCHEHR

Master 2 - Sociologie Appliquée aux Métiers des Etudes et de l'Enquête

Année 2012 - 2013

## Remerciements

Tout d'abord un grand merci à l'association RESPECTS 73 et à Marie Blandine Niveau pour leur initiative et leur projet de recherche diffusé à l'Université de Savoie, ce qui m'a permis de faire ce stage de six mois et la recherche qui va suivre ; ainsi qu'à la Fondation Adrienne et Pierre Sommer pour leur soutien et leur financement sans lesquels cette étude n'aurait pas pu être effectuée.

Je tenais à remercier tout particulièrement Anne Marie Mondoloni, Jérôme Navet, toute l'équipe des ACT ainsi que les autres services de la Maison des Réseaux pour leur accueil, leurs conseils et leurs aides qui m'ont été précieuses tout au long de ma recherche.

Merci également à l'équipe du comité de pilotage du dispositif PACHA pour leurs témoignages et leur sympathie tout au long de mon stage.

Sans oublier l'ensemble de la promotion de Master 2 Sociologie ainsi que les enseignants du Département de Sociologie de l'Université de Savoie avec qui j'ai pu facilement échanger, demander conseil et qui ont été à mes côtés lors de cette année universitaire.

Enfin, un grand merci à mes parents, ma famille et mes amies pour leurs encouragements, leur soutien et leurs travaux de relecture qui m'ont été d'une grande aide.

# Sommaire

Introduction .....	1
<b>I. Méthodologie .....</b>	<b>2</b>
<b>1.1 Présentation générale .....</b>	<b>2</b>
A. Le choix du thème et du stage .....	2
B. L'association RESPECTS 73 et le dispositif PACHA .....	3
<b>1.2 La démarche sociologique .....</b>	<b>5</b>
A. Un premier constat révélateur .....	5
B. Les méthodes mises en place .....	6
<b>1.3 Le terrain et les enquêtés .....</b>	<b>10</b>
A. Le terrain d'enquête .....	10
B. Présentation des enquêtés et premiers contacts .....	11
<b>1.4 Les guides d'entretien et leurs passations .....</b>	<b>14</b>
A. Construction des guides d'entretien .....	14
B. Le déroulement des entretiens .....	15
<b>II. L'homme et l'animal : des relations équivoques .....</b>	<b>16</b>
<b>2.1 Une brève historique .....</b>	<b>16</b>
<b>2.2 Qu'en dit-on en sociologie ? .....</b>	<b>18</b>
A. Le statut et le rôle de l'animal .....	20
B. Le rôle et la place de l'animal dans nos vies .....	21
C. Le lien social : un objet en mutation .....	23
<b>2.3 L'anthropomorphisme, ou la personnification des animaux .....</b>	<b>25</b>
<b>2.4 Où se situe la frontière entre l'homme et l'animal ? .....</b>	<b>26</b>
<b>2.5 L'animal, en ville ou à la campagne ? Une ambivalence .....</b>	<b>27</b>
<b>2.6 L'animal en milieu médical, hospitalier, et structures pour personnes âgées .....</b>	<b>31</b>
<b>III. Regard sociologique sur un terrain inexploré .....</b>	<b>33</b>
<b>3.1 Un territoire, des publics et des animaux .....</b>	<b>33</b>
A. Chambéry et ses animaux de compagnie .....	33
B. Une typologie des publics recensés .....	40

<b>3.2 Autour de PACHA</b> .....	<b>52</b>
<b>3.3 Les structures d'accueil et d'hébergement de la ville :</b>	
<b>    Vision et fonctionnement</b> .....	<b>62</b>
A. La notion d'accueil et d'accompagnement .....	62
B. Diverses politiques face à l'animal de compagnie .....	65
<b>IV. Un stage, un colloque</b> .....	<b>78</b>
A. Un premier pas vers la professionnalisation .....	78
B. Un colloque pour en parler .....	80
Conclusion.....	81
Bibliographie .....	83
Annexe 1- Cahier des charges .....	86
Annexe 2- Protocole de fonctionnement du dispositif PACHA .....	92
Annexe 3- Dossier de presse / Colloque .....	95

## Introduction

Dans le cadre de ma deuxième année de Master de Sociologie à l'Université de Savoie, je mène une recherche sociologique sur le thème de la précarité et des animaux de compagnie. Ce master professionnel a pour visée de nous préparer à l'entrée dans la vie active, c'est pourquoi un stage de six mois est obligatoire.

Mon choix de stage s'est tourné vers RESPECTS 73, une association de Chambéry qui a pour missions d'animer un réseau en faveur de la prévention, de l'accès à la santé et l'accompagnement social des personnes en situation de vulnérabilité, de précarité, de contribuer à la réduction des renoncements, des non recours et des refus de soins, et d'autre. Elle héberge un dispositif nommé PACHA<sup>1</sup>, qui a pour objectif la prise en charge des animaux de compagnie des personnes les plus démunies économiquement et socialement en situation d'hospitalisation. Pour mener à bien ce projet, une recherche concernant le public potentiellement demandeur, les méthodes et moyens existants pour aider sur le territoire de la Savoie leur était nécessaire, c'est pourquoi j'ai intégré l'équipe en place concernant PACHA.

Ma question de départ, qui est le fil directeur de ma recherche, est la suivante : « Sur le bassin Chambérien, de quelles manières les structures d'accueil et d'hébergement prennent en charge des populations en difficulté accompagnées de leur l'animal de compagnie ? ».

L'objectif de cette recherche exploratoire est de recueillir les données non existantes concernant la prise en charge des personnes précaires avec leur animal de compagnie sur l'agglomération de Chambéry et ses commune limitrophes pour permettre une meilleure visibilité de la situation actuelle au comité de pilotage du dispositif PACHA, et donc de prévenir des évolutions possibles quant à la viabilité du dispositif et à l'évolution de cette prise en charge.

Concernant la rédaction de cette étude, j'ai fait le choix de fusionner un mémoire sociologique avec un rapport de stage, forme hybride qui permettra une lecture complète à la fois du contexte et du déroulement du stage, de la recherche de terrain, et de l'analyse des données.

---

<sup>1</sup> PACHA = Précaire avec Animaux de Compagnie : Hospitalisé, Accueillis.

# I. Méthodologie

## 1.1 Présentation générale

### A. Le choix du thème de stage

Ayant le choix du thème sur lequel travailler pour la durée du stage, je me suis dans un premier temps tournée vers la sociologie du sport, ainsi que sur les notions de mémoire et d'héritage. La sociologie du sport m'intéresse en effet, de part le fait que j'ai moi-même pratiqué un sport en compétition et de haut niveau et que de part cette immersion directe dans ce milieu, je m'interroge sur l'ensemble des pratiques sportives mises en place dans notre société contemporaine et occidentale. En ce qui concerne la mémoire et l'héritage, c'est mon mémoire de troisième année de licence en sociologie, qui avait pour thématique les formes d'héritages de bijoux dans la famille, qui m'a donné goût à cette approche que je trouve riche d'histoire et socialement très complexe. En effet, j'ai pu construire une réflexion globale sur le sujet en m'attachant à la fois à la mémoire des familles et à l'objet en lui-même, le bijou, qui est une source inépuisable d'information sur le social et un miroir de nos pratiques quotidiennes. Mais c'est lors des propositions de stages déjà existantes que j'ai saisie l'opportunité de travailler les questions de prise en compte de l'animal de compagnie dans les structures d'accompagnement à la personne en difficulté. Alors pourquoi ce choix, puisqu'au départ rien ne laissait paraître l'idée de ce thème ? C'est en faisant des recherches préliminaires sur cet objet que je me suis aperçue qu'il n'était que très peu travaillé en sociologie, soit une thématique émergente. Cela signifie pour moi un vaste champ d'investigation, de défrichage et un regard neuf sur nos idées préconçues, car à priori rien de plus banal que de croiser des animaux sur nos trottoirs, d'en être propriétaire, sans s'y attarder outre mesure, alors que c'est un objet de recherche d'où gravite une multitude de raisons sociales. Ce ne sont finalement pas les objets sociaux les plus poussés, originaux et réfléchis qui parlent le plus, mais principalement les objets les plus proches de nous, les plus proches de notre monde social, et quelque fois ceux auxquels on ne pense pas toujours alors qu'ils sont à nos pieds, sur nos genoux, et partagent notre quotidien. Comme nous le verrons plus loin dans ce développement, les animaux ont de tout temps partagés nos vies, à différents niveaux, mais la société actuelle fait qu'ils sont de plus en plus nombreux à vivre à nos côtés et à

nous accompagner où que nous allions, ce qui en fait un objet d'étude d'autant plus intéressant, actuel et intrigant, puisque sociologiquement que très peu abordé. L'idée de faire une recherche en s'appuyant sur le dispositif PACHA m'a donc tout de suite intéressée et c'est au fil des rendez-vous avec Marie Blandine Niveau, qui a été ma maitre de stage, que le sujet s'est affiné et que des pistes de recherches se sont profilées.

## B. L'association RESPECTS 73 et le dispositif PACHA

RESPECTS 73 est une association Loi 1901 qui a évoluée depuis sa création en 1994. A l'origine, elle avait pour dénomination Revih 73, « Réseau de santé VIH ». Onze ans plus tard, elle fusionne avec une autre association et devient REVIH-STIS, « Réseau de santé VIH – Hépatites – Toxicomanies en Savoie ». C'est enfin en 2012 qu'elle prend un virage quelque peu différent de ses premières missions et devient RESPECTS 73, « REseau Santé Précarité Egalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie ». Son but est de : *« rassembler toutes les personnes, physiques et morales, qui désirent œuvrer à la réduction des inégalités de santé, à la lutte contre la précarité et l'exclusion, à l'amélioration de l'accès à la santé pour tous sur les Territoires de Santé de la Savoie. »*<sup>2</sup> Les objectifs qui en découlent sont à la fois d'animer un réseau qui favorise la prévention, l'accès à la santé et l'accompagnement social des personnes en situation de vulnérabilité, de précarité, avec l'ensemble des acteurs intervenants auprès de ces populations ; de promouvoir et de gérer des dispositifs tendant au développement de cet accompagnement comme le montre PACHA ; de développer des programmes d'actions territoriaux prenant en compte les déterminants de santé propres aux différents secteurs géographiques en Savoie ; de contribuer à la réduction des renoncements, des non recours et des refus de soins ; de favoriser la participation de tous les citoyens aux dispositifs et programmes d'accès à la prévention et aux soins ; de développer des programmes de formation ; de réaliser ou de s'associer à des travaux de recherche ; et enfin de s'ouvrir à des échanges et des collaborations au-delà du département. Donc des missions plus larges et plus nombreuses qu'auparavant, qui tendent à évoluer avec la société et ses besoins.

Concernant le dispositif PACHA, qui signifie « Précaires avec Animaux de Compagnie : Hospitalisé/Accueillis », il a été créé en 2011 par la volonté de Marie Blandine Niveau, alors administratrice de RESPECTS 73 et infirmière coordinatrice du

---

<sup>2</sup> [www.respects73.fr](http://www.respects73.fr)

Service de Soins Infirmiers à Domicile du CCAS de Cognin par ailleurs ; avec l'aide de professionnels du milieu du médical, du social et animalier, certains faisant déjà partie du réseau. Pour revenir à l'origine du dispositif, le constat de départ a été d'identifier et de recenser des difficultés à l'hospitalisation pour des personnes en précarité qui ont un animal de compagnie à charge. Cette problématique est d'abord apparue dans le milieu médical, par des médecins directement confrontés à cela, pour des cas plutôt rares et isolés, mais sans pouvoir trouver de réelles solutions. Des discussions ont suivies, entre professionnels impliqués, mais également et au-delà du champ de la médecine. A l'époque REVIH-STIS, qui couvre le territoire de la Savoie et dont les missions sont dédiées aux problématiques de santé, de précarité et d'exclusion s'est dès lors porté garant du dispositif PACHA en tant que porteur de projet. Un comité de pilotage a rapidement été mis en place pour rassembler les professionnels concernés, mettre concrètement en place le dispositif et trouver des moyens pour aider. Actuellement, le comité de pilotage compte quatorze structures engagées, tant du côté de la protection des populations que de celle des animaux<sup>3</sup>. Voici les missions de ce dispositif : il « *permet d'héberger les animaux lorsque leur prise en charge fait obstacle à l'hospitalisation de leur maître. Lorsque cela s'avère nécessaire pour le placement en pension, une consultation vétérinaire gratuite est proposée, qui permet l'identification et la vaccination des animaux concernés et garantit, dans la mesure du possible, leur bonne santé.* »<sup>4</sup> L'idée première est donc de venir en aide aux personnes démunies qui ont besoin de se faire hospitaliser et qui ont un animal de compagnie, mais il faut voir également la face cachée de cette aide, qui est la prise en charge - et la prise en compte - de l'animal de compagnie, et de sa protection. Pour palier aux différentes difficultés des personnes ayant un animal de compagnie, en cas d'hospitalisation, le dispositif PACHA permet d'apporter un financement à trois niveaux. Tout d'abord pour la santé de l'animal, avec des prises en charge de consultations et du coût des produits nécessaires à l'identification et à la vaccination. Ce sont le « Syndicat des Vétérinaires de Savoie » et l'association « Vétérinaire Pour Tous » qui sont engagés pour prendre à leur charge une partie ou la totalité de ces frais. Ensuite pour l'hébergement de l'animal, la pension Meryterrachien, située sur la commune de Mery, offre au dispositif des tarifs défilants toute concurrence pour la garde de chiens, chats et autres Nac's. La Fondation 30 Millions d'Amis a subventionné pendant environ un an le complément des coûts de pension, puis le

---

<sup>3</sup> Cf. Annexe « Cahier des charges » pour la liste exhaustive des structures engagées.

<sup>4</sup> Extrait du « Cahier des charges » en Annexe.



dispositif PACHA a prit le relais. Enfin, RESPECTS 73 prend à sa charge les frais de gestion du dispositif, à savoir les contacts, les animations du comité de pilotage, les frais de déplacements et autre. Un protocole interne<sup>5</sup> a été rédigé pour indiquer la marche à suivre pour les professionnels qui peuvent se trouver face à ce type de situation.

C'est donc en créant divers partenariats que PACHA a pu exister et mettre en place des actions telle que le colloque du 23 Mai 2013 avec pour intitulé : « *La relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie : Quelle prise en compte par les intervenants ?* ». Cette journée a eu plusieurs visées, telle que de récolter des fonds pour le dispositif PACHA, de mieux connaître les perceptions des professionnelles des métiers du social et du médical, d'informer sur la thématique à partir de différentes recherches sociologiques, travaux historiques, et d'autre.

## **1.2 La démarche sociologique**

### **A. Un premier constat révélateur**

Dans le cahier des charges rédigé au préambule du dispositif, un des constats de départ était d'ordre sociologique. En effet, le premier bénéficiaire du dispositif a déclaré « *lors de ma dernière hospitalisation, il fallait toujours que j'aie vu mon chien qui restait dans ma voiture. Cette fois je sais qu'ils [les chiens] sont bien pris en charge* »<sup>6</sup>. Ce propos recueilli suite à une prise en charge des animaux par PACHA montre toute l'ampleur du problème : un individu, et ce quel qu'il soit, ne peut pas retirer tous les bénéfices d'une hospitalisation s'il se fait du souci pour son animal, ce dernier étant enfermé dans une voiture pendant la durée de l'hospitalisation de son maître. Que ce soit d'un point de vue médical, social, ou animalier, ce contexte n'est pas favorable, tant pour la personne que pour son animal. Un second constat a été d'entendre des réticences de la part de professionnels du secteur médico-social quant à la mise en place d'un dispositif tel que PACHA. Actuellement, l'hôpital public ainsi que d'autres structures appartenant à l'état manque de finances pour aider, soigner les populations, et l'idée de subventionner une aide pour les animaux alors qu'il y en a de moins en moins pour les patients n'était pas vu d'un très bon œil. Cela peut s'expliquer par le fait que l'animal est à ce moment là perçu comme un objet, négatif, dont les personnes pourraient se passer d'avoir en leur

---

<sup>5</sup> Cf. Annexe « Protocole de fonctionnement du dispositif PACHA ».

<sup>6</sup> Cf. Annexe « Cahier des charges ».

possession, ce qui réglerait le problème. Or, la visée de PACHA n'est pas en premier lieu de s'engager dans un combat en faveur des animaux, mais bien de permettre leur prise en charge pour faciliter l'hospitalisation de leurs propriétaires en difficulté. Cette perception n'a pas d'emblée été comprise par les professionnels, d'où les réticences de départ. Le colloque a permis, entre autre, de bien décrire les missions du dispositif PACHA afin d'informer les différents professionnels participants.

## B. Les méthodes mises en place

A l'issue du lancement de PACHA, différents questionnements se sont posés, à savoir : Quelle sommes d'argent faut-il rassembler pour subvenir à une année de pension pour un chien ? Le dispositif est-il viable et pérenne ? Répond-il réellement à une demande sociale ? Pour continuer à avancer dans leur démarche, le comité de pilotage a donc choisi de faire appelle à un chercheur afin d'analyser la situation et de pouvoir de prévoir des mesures pour la suite. Marie Blandine Niveau, qui gère le dispositif PACHA, a dès lors fait une proposition de stage à l'Université de Savoie, pour le département de la sociologie, afin de savoir si un étudiant serait motivé pour faire une recherche dans le cadre de sa formation de Master. J'ai répondu positivement à cette offre, car en effet le sujet me semblait pertinent et très intéressant à travailler. Au cours de plusieurs échanges avec Marie Blandine, la demande s'est affinée. Leur besoin de départ étant « d'avoir une vision plus claire des besoins dans le département et des réponses qui sont apportées », en termes de prise en charge des animaux de compagnie lors d'hospitalisation de personnes en difficulté. En effet, le dispositif PACHA a été lancé à la suite de constats, mais jusque là le comité de pilotage n'avait aucune idée à la fois de ce qu'il se faisait sur le territoire de la Savoie ou au-delà, ni de la quantité de prise en charge à effectuer dans le futur. Leur manquant différent repères pour faire avancer le dispositif et se projeter vers le colloque en date du 23 Mai, une recherche devait être effectuée.

Ayant comme document de départ le cahier des charges, j'ai de mon côté approfondi le questionnement et fait les premières recherches sur le sujet. Concernant les termes du questionnement, qui a été l'intitulé du colloque : « *La relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie : Quelle prise en compte par les intervenants ?* », il m'a semblé congruent d'analyser le sens des mots. Ainsi qu'énoncé, l'ensemble - ou le groupe - *personnes isolées* n'est pas remis en cause et semble aller de soi, de plus il est défini par - *précaires ou âgées* -. Mais en tant que chercheuse en

sociologie, je ne sais pas ni à quelles personnes je vais devoir faire face ni comment les qualifier. Les termes utilisés sont finalement vastes. Il est possible de trouver des définitions préconstruites pour poser les bases, mais cela n'informerai pas sur qui sont ces personnes, comment ils se définissent eux-mêmes et sont définis par tout un ensemble d'institutions - sociales, médicales, politiques publiques -, et encore moins de ce que ces définitions valent dans leurs vies d'individus, dans leur propre réalité. Soit, à partir de quels critères peut-on affirmer qu'une personne est en situation de précarité ou non. Est-ce qu'une personne isolée est forcément précaire, ou bien une personne en situation de précarité est-elle forcément isolée ? Je ne pense pas, et un exemple tout simple peut prouver le contraire. Une personne sans emploi depuis plusieurs mois, qui rencontre une situation difficile pour payer son loyer, et d'autres choses qui peuvent la définir en tant que précaire par les institutions, n'est pas forcément une personne isolée, coupée des autres, du monde, de tout ce que l'on peut imaginer. Cette personne peut avoir un très grand réseau d'ami(e)s, une famille présente, des personnes sur qui compter, etcetera. Et inversement, une personne dite isolée n'est pas forcément dans une situation précaire. Bien sûr, cette personne peut être à la fois en situation précaire et isolée (voire même âgée), l'un ne rejette pas systématiquement l'autre, mais cette corrélation entre les deux n'est à mon avis pas un point de départ. De même pour une personne âgée, on peut entendre que son âge est avancé, mais à partir de quand devient-on une personne âgée, qu'est ce qui fait sens ici ? Est-ce le fait de ne plus pouvoir travailler, de devenir grands-parents, de rentrer en maison de retraite, ou tout autre chose ? Les institutions peuvent avoir leur propre définition, mais ne peut-il pas y avoir aussi un décalage entre ce qui est attendu d'une personne - ici qu'elle soit âgée -, et le propre ressenti de cette personne ? A partir de quand s'estime t-on âgé ?

Pour rester sur la question des termes utilisés, il est également possible de redéfinir celui de *l'animal de compagnie*. Dans l'esprit de tout un chacun, l'animal de compagnie est d'abord le chien et le chat, qui sont les plus nombreux, mais ce ne sont pas les seuls. Il ne faut pas omettre les Nac's, qui sont les Nouveaux Animaux de Compagnie. Le fait qu'ils soient « nouveaux » ne veut pas forcément dire qu'ils soient peu nombreux, et même si cela est le cas, les négliger serait une erreur car ce sont des animaux de compagnie au même titre qu'un chien ou qu'un chat. En effet, il n'est pas impossible qu'une personne ne veuille pas se faire hospitaliser parce qu'elle a des rats, des cochons d'inde ou un serpent chez elle, tout comme elle pourrait avoir un chien. La problématique se pose de la même manière, car certes, il peut être plus simple de placer un chat qu'un iguane, mais il peut à

l'inverse être plus compliqué de placer un chien qui a besoin de sortir, ne serait-ce que pour faire ses besoins, qu'un rongeur dans une cage.

Ces premières analyses sur les termes initiaux ont permis d'affiner et d'éclaircir la thématique à aborder.

Pour mettre en place cette recherche, mon souhait était de partir de situation et de contexte précis, soit d'aller rencontrer les personnes en difficulté en situation d'hospitalisation et avec au moins un animal de compagnie, par le biais d'observations et d'entretiens. Or, il est très difficile de rencontrer ce type de population, et de la définir : elles peuvent être des personnes sans domicile fixe, mais aussi dans un logement, alors comment les identifier ? La tâche étant trop importante pour un stage de six mois, je me suis réorientée vers les professionnels qui accueillent, accompagnent et aident cette vaste population.

La visée de cette recherche sociologique étant de présenter les résultats lors du colloque organisé par RESPECTS 73, je me suis intéressée aux travaux de Christophe Blanchard, jeune docteur en Sociologie, qui est également intervenu lors de la journée. Ces travaux étant de nature qualitative, j'avais proposé de faire une étude quantitative, ce qui permettrait d'apporter une analyse différente de la sienne, voir complémentaire. Après discussion avec l'enseignant chercheur de l'Université de Savoie qui m'a suivie durant cette année, nous avons convenus que le temps imparti ne serait pas suffisant pour produire une étude quantitative, car il faudrait mettre en œuvre des moyens trop importants et qui ne seraient pas à notre portée. La raison a donc fait que mon étude a été qualitative, ce qui finalement ne doublerait pas le travail du sociologue Blanchard car nos approches et nos travaux restent différents. En sociologie, la méthode qualitative permet de faire une analyse fine et profonde sur une question donnée, ce qui finalement correspondait aux attentes de l'association. Il est vrai qu'en procédant de la sorte, il n'est pas possible de monter les résultats en généralité, car ils ne seraient pas représentatif de la population globale, mais là n'est pas le but de la recherche, car nous le verrons par la suite, le territoire a été nettement délimité et mes résultats sont finalement représentatifs de ce territoire précis.

Ma volonté première était de faire une lecture à deux niveaux, c'est-à-dire à la fois d'un point de vue des professionnels et d'un point de vue des populations concernées. L'intérêt de faire cela est de pouvoir ensuite croiser ces deux niveaux de lecture afin de trouver des clefs de compréhension et de résolution des problèmes. Dans le délai de temps prévu, il

n'était pas possible d'étudier une population si vaste sur le territoire voulu par l'association, qui est celui de la Savoie. Nous avons finalement fait un choix différent, pour les raisons suivantes : le fait d'identifier deux populations distinctes réduit de trop l'ensemble du public de l'association et du dispositif PACHA. J'ai donc pris pour point de départ le carnet d'adresse de l'association avec pour enquêtés les professionnels de leur réseau, constitué de médecins, vétérinaires, éducateurs spécialisés, et autre.

Il faut savoir qu'à la date de mon entrée dans l'association, c'est-à-dire fin 2012, très peu de personnes et d'institutions avaient connaissance de l'existence du dispositif PACHA, un choix volontaire de la part de Mme Niveau. En effet, ne sachant pas à combien de cas ils allaient être confrontés, et donc combien de cas le dispositif pouvait supporter, il était difficile de l'ouvrir au plus grand nombre, par peur de ne pas pouvoir prendre en charge toutes les demandes. Le fait de ne pas pouvoir prévoir et mesurer à l'avance les retombées, l'ampleur de la problématique étant inconnue jusque là, elle est devenue dès lors la préoccupation majeure de l'association. Leur besoin est de se rendre compte de la réalité, du nombre de personnes et d'animaux qui peuvent être concernés et pris en charge par ce dispositif, donc d'avoir un état des lieux de la situation actuelle. Une partie du réseau de l'association qui héberge le dispositif PACHA est informel et il a fallu le définir. Les personnes ressources que j'ai rencontrées par le biais de Mme Niveau ont finalement constituées la majorité de mes enquêtés, certains m'ayant fait part de leur propres contacts pour élargir le rayon de professionnels potentiellement concernés.

Mes missions et objectifs au sein de l'association RESPECTS 73 ont donc été définies sous la forme suivante : recenser les personnes concernées (qui sont-ils, combien sont-ils...); rechercher les méthodes et moyens existants pour aider; faire émerger des propositions ou des solutions; et enfin réaliser une synthèse écrite et une présentation orale des résultats, pour la visée du colloque.

Cette étude est exclusivement exploratoire, soit une première approche sur le territoire de la Savoie. Le fil rouge de ma recherche a été le réseau de professionnel qui s'est dessiné tout au long de ces six mois, ce qui m'a conduit à la réalisation des entretiens.

### **1.3 Le terrain et les enquêtés**

#### **A. Le terrain d'enquête**

Le terrain d'enquête définit l'ensemble de la recherche, et selon le choix des lieux d'enquête et des enquêtés eux-mêmes, une recherche avec une même problématique peut avoir des résultats hétérogènes, de par sa forme composite.

Il a fallu repreciser le territoire de l'enquête pour que celle-ci soit faisable. Avec Sébastien Schehr, l'enseignant chercheur qui a suivi mon travail, nous avons convenu que le bassin Chambérien et ses communes limitrophes - Voglans, Sonnaz, Saint-Alban-Leysse, Bassens, Barberaz, Jacob-Bellecombette, Cognin, Saint Sulpice et la Motte-Servolex - étaient les zones les plus appropriées à cette étude : Chambéry est à la fois le chef-lieu et le siège de la préfecture de la Savoie, ainsi que sa plus grande ville avec 58 272 habitants recensés en 2012. Chambéry est le cœur de la Savoie, où se trouve un grand nombre d'institution susceptible de m'intéresser. De par son emplacement géographique, il m'était également plus simple de mener à bien ce travail sur ce territoire : les aspects pratiques et financiers étant minimisés. L'association se situant à Chambéry même, dans les locaux de l'ancien hôpital de la ville, c'est le point de départ de la réflexion, avec les acteurs principaux. Cette observation a été validée par la responsable du dispositif, bien que ce choix semblait quelque peu réducteur face à la Savoie, puisque le dispositif s'ouvre entièrement à cette dernière. J'ai donc rencontré quelques professionnels au-delà de Chambéry et de ses communes limitrophes, comme à Albertville par exemple, ou encore à Chamoux-sur-Gelon. Le réajustement s'est fait au fil de l'étude, selon les besoins de l'enquête et le temps disponible.

## B. Présentation des enquêtés et premiers contacts

Comme nous l'avons vu plus haut, mes enquêtés ont été à la fois des professionnels des secteurs du social, du médical et animalier, ainsi que deux bénéficiaires du dispositif PACHA. Au total, j'ai rencontré une vingtaine de personnes pour des entretiens semi-directifs, ainsi qu'une observation lors d'une séance de médiation animale.

J'ai d'abord interrogé M. Batista, un des chefs de service de l'association « La Sasson » à Chambéry ;

Puis j'ai rencontré M. De Lalaubie, Délégué Départemental du Secours Catholique ;

Mon troisième contact a été Mme Wyckaert, Directrice de l'EHPAD<sup>7</sup> « La Résidence du Parc » à Cognin ;

J'ai ensuite interrogé Mme Askevis, Responsable de l'association « Amis des Bêtes » à Aix Les Bains, un refuge animalier ;

Toujours à Aix les Bains, je me suis rendue au point d'accueil des « Resto du Cœur » pour rencontrer Mme Chevalier, la Responsable ;

Puis je suis allée au Centre Hospitalier d'Albertville-Moutier pour interviewer M. Pays, Coordinateur de la PASS<sup>8</sup> ;

Pour rester dans le milieu médical, j'ai pris rendez-vous avec M. De Goër, Médecin de la PASS de Chambéry ;

J'ai ensuite fait la connaissance de M. Hurstel, Vétérinaire et Président de l'association « VPT<sup>9</sup> » à la Motte Sevolex, qui est également intervenu lors du colloque du 23 Mai ;

Je suis allée à la rencontre de M. Exertier, Gérant de la pension animalière « Meryterrachien » sur la commune de Mery ;

Pour avoir une meilleure connaissance des lois et des directives concernant la Savoie, j'ai pris rendez-vous avec M. Brézard de la DDCSPP, actuellement Chef de Service à la Protection et Santé Animales et Installations Classées pour la Protection de l'Environnement ;

J'ai ensuite interrogé M. Billès, Vétérinaire dans une clinique de Chambéry et membre du bureau de l'association « SVS<sup>10</sup> » ;

Suite à l'entretien avec le Délégué Départemental du Secours Catholique, je suis allée à la rencontre de M. Bellemin, Bénévole Responsable de l'équipe locale du centre ville de Chambéry, ce dernier étant un acteur impliqué et proche des personnes qui se rendent directement dans les locaux de leur association ;

Je me suis par la suite rapprochée du CHRS<sup>11</sup> « La Galoppaz » situé à Barberaz, accueillant des adultes et des familles en difficultés, par le biais de Mme Chapuis sa Directrice ;

Puis c'est vers le Conseil Général de la Savoie que je me suis tournée, et notamment vers un service en particulier qui est le Pôle PAPH<sup>12</sup>, situé à Barberaz. J'ai interrogé deux personnes, Mme Grollet et Mme Joumard ;

---

<sup>7</sup> EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

<sup>8</sup> PASS : Permanence d'Accès aux Soins de Santé

<sup>9</sup> VPT : Vétérinaire Pour Tous

<sup>10</sup> SVS : Syndicat des Vétérinaires de Savoie

<sup>11</sup> CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

Mme Ricard est infirmière à l'EMPP<sup>13</sup> et travail également au SAOD<sup>14</sup>, c'est pourquoi il m'a semblé très intéressant de recueillir son discours ;

C'est grâce à cette infirmière que j'ai pu être mise en relation avec un de ses patients qui a pu bénéficier à plusieurs reprises du dispositif PACHA pour son chien. Je le nommerai M. Martin pour garder son anonymat ;

C'est avec Mme Pizzetta, Présidente de l'association « Présence Animale » que se sont poursuivies mes recherches, sur la commune de Chamoux-sur-Gelon. A la suite de ce rendez-vous, Mme Pizzetta a accepté que je l'accompagne lors d'une de ses séances de médiation animale pour faire une observation ;

Les ACT<sup>15</sup> sont un des services mis en place par RESPECTS 73, j'ai donc rencontré Mme Gal, la Responsable du Service ;

Pour voir un second discours sur les EHPAD, j'ai interviewé une animatrice, Mme Lovato, qui travaille pour « Les Charmilles » à la Motte Servolex. ;

J'ai pu contacter une seconde personne qui a bénéficié de PACHA pour la garde de son chien, que j'ai nommé Mme Dupont pour garder son anonymat.

Voilà l'ensemble des personnes et structures rencontrées lors de ces six mois d'enquête.

Dans leur livre consacré à la méthodologie en Sociologie, Beaud et Weber<sup>16</sup> citent plusieurs manières de procéder pour avoir un premier contact avec les enquêtés, chacune avec leurs avantages et inconvénients. Pour ma part, j'ai procédé de plusieurs façons différentes, en tenant compte du contexte de stage et donc des locaux et du matériel mis à ma disposition. Dans la majorité des cas, j'ai récupéré les contacts téléphoniques par le biais du carnet d'adresse de l'association. J'ai ensuite fait des recherches internet pour confirmer les coordonnées et avoir le plus de renseignements possibles sur les structures et personnes à joindre. C'est donc à distance que j'ai pris rendez-vous avec plusieurs professionnels pour les rencontrer. La difficulté majeure de cette méthode est d'arriver à expliquer le plus clairement possible le but de la recherche pour intéresser la personne contactée et donc réussir à avoir une entrevue. Souvent il faut passer par un secrétariat, qui n'est pas toujours en mesure de donner une réponse positive, ce qui amène à rappeler ultérieurement ou directement la personne concernée, avec un délai de temps inéluctable.

---

<sup>12</sup> PAPH : Personnes Agées/Personnes Handicapées

<sup>13</sup> EMPP : Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

<sup>14</sup> SAOD : Service Administratif d'Orientation

<sup>15</sup> ACT : Appartements de Coordination Thérapeutique

<sup>16</sup> Beaud.S, Weber.F, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010 (4<sup>ème</sup> édition).



Mais avec du recul, je me rends compte que je n'ai pas eu à essayer beaucoup de refus ou de difficulté pour avoir un rendez-vous, et ce rapidement. Car il y a aussi la notion de temps à prendre en compte ici, certaines personnes qui dirigent des structures ou qui sont sur le terrain n'ont pas beaucoup de temps disponible, et j'avais l'appréhension d'un délai d'attente important entre le moment de l'appel et celui de l'entretien, or cela n'a pas été le cas car j'ai du attendre en moyenne une semaine pour rencontrer la personne intéressée. La légitimité de l'association a renforcé mon statut d'étudiante stagiaire et m'a permis d'obtenir certains rendez-vous que je n'aurais peut être pas pu avoir de par ma simple position. De plus, j'ai pu appeler certains d'entre eux de la part de ma maître de stage, ce qui a conforté ma place et incité les personnes à accepter un entretien. Dans certains cas, j'ai envoyé des courriers car les structures n'acceptaient pas que je puisse parler directement à la personne voulue. Cela n'a pas été un frein car la réponse a finalement été positive. L'avantage de procéder à distance est le gain de temps, car il aurait été contraignant et coûteux de me déplacer dans chaque organisation sans certitude de pouvoir rencontrer les bonnes personnes. Je me suis également servie des réunions du comité de pilotage, que j'ai préparé durant ces six mois, pour rencontrer les acteurs du dispositif, qui sont par ailleurs médecins, vétérinaires, et autre. Ces réunions m'ont permis de prendre certains rendez-vous sur place, ce qui a été très rapide et avec l'avantage de se connaître brièvement. Etant impliquées dans le dispositif, ces personnes ont toutes accepté de consacrer un moment à mes recherches.

## **1.4 Les guides d'entretien et leurs passations**

### **A. Construction des guides d'entretien**

N'ayant pas de connaissances approfondies des métiers du médical, du social et animalier, il m'a fallu dans un premier temps faire des recherches pour mieux cibler les spécificités de chaque métier et connaître plus précisément les objectifs, les méthodes de travail et tout ce qui concerne mes futurs enquêtés. Ces recherches préliminaires m'ont permis d'avoir des questionnements au plus près de chacun.

Concrètement, il m'a fallu établir quatre guides d'entretien, à la fois pour chaque corps de métiers, mais aussi pour les personnes directement en situation, qui ont déjà pu bénéficier

du dispositif PACHA. Le premier a été construit en direction des professionnels du monde animalier, c'est-à-dire pour des vétérinaires et des gérants de pension animalière. Le second s'est tourné vers les travailleurs sociaux, et plus particulièrement vers ceux qui exercent dans différents hébergements sociaux. Le troisième était en destination du corps médical : des médecins spécialisés dans l'accès aux soins de santé. Et enfin, après avoir pu prendre directement contact avec des bénéficiaires du dispositif mit en place par RESPECTS 73, une dernière grille d'entretien leur était dédiée. Bien évidemment, il n'était pas possible d'avoir une unique grille d'entretien pour tous, car inéluctablement, des parties n'auraient pas eu de sens selon que la personne interrogée soit un médecin, un éducateur spécialisé ou un vétérinaire, car la prise en charge à la fois des individus en difficulté et des animaux ne n'est pas du tout la même. Une des principales difficultés est alors de ne pas pouvoir analyser les discours de la même manière, puisque les grilles d'entretiens ne sont pas identiques, mais l'intérêt majeur de cet exercice est de pouvoir enquêter au plus près de chaque professionnel et individu, et donc de recueillir les discours les plus pertinents et cohérents face à l'hétérogénéité des pratiques et des situations de tout un chacun.

De manière générale, l'ensemble des guides d'entretiens a été construit en trois parties : tout d'abord une présentation générale de ma situation de stage et de recherche, suivie d'une remise en situation du métier de la personne ainsi que ses fonctions et missions détaillées ; puis une seconde partie concernant leurs pratiques face à la prise en charge de personnes avec animaux de compagnie ; et en dernier lieu des questions de représentations sur la thématique. Je me suis renseignée sur la structure et la personne à interroger avant chaque entretien pour adapter ma grille au plus juste. L'avantage de cette technique est qu'une fois en contexte, la personne qui a prit le temps de me recevoir se rend compte que j'ai moi-même travaillé au bon déroulement de l'interview que je me suis renseignée au préalable, même si, bien évidemment, je ne suis informée que des grandes lignes de la structure, du métier et de la fonction. Selon les structures, cette recherche m'a questionné différemment, ce qui témoigne que la recherche ne commence pas au moment du face à face avec un interviewé, mais bien en amont.

## B. Le déroulement des entretiens

Ayant déjà plusieurs expériences sur le terrain de par mes deux précédentes recherches en Licence et en Master, mon aisance lors des entretiens s'est améliorée. De premier abord, cet exercice peut paraître simple, telle une discussion entre deux individus : rien de plus banal. Or, la parole n'est pas toujours évidente lorsqu'on ne connaît pas son interlocuteur, il faut arriver à intéresser la personne pour qu'elle se prenne totalement dans la discussion et que le discours soit le plus riche possible, intéressant et détaillé. Le contexte a aussi son importance dans le déroulement des entretiens : il est important de s'adapter au lieu même où se passe l'échange, avec son environnement direct. Il peut y avoir des bruits parasites, selon que l'action se déroule en intérieur ou en extérieur, et tant de choses à l'aspect naïf mais qui ont leur importance, notamment dans mon cas où l'enregistrement m'a été indispensable pour garder la forme authentique des discours, paroles de mes enquêtés.

Tous mes entretiens se sont déroulés sur le lieu de travail de mes enquêtés : de la salle d'osculation d'un vétérinaire au bureau d'un chef de service du Conseil Général, en passant par les locaux de la PASS du centre hospitalité de Chambéry ou encore par la salle de loisir d'un EHPAD. Tant de lieux distincts et singuliers, qui à eux tous constituent mes terrains d'enquête. J'ai pu enregistrer l'intégralité des rendez-vous, qui sont de manière générale tous de bonne qualité de par la configuration des lieux intérieurs où ils se sont déroulés. Il n'est pas possible de savoir à l'avance comment vont se passer les interviews, mais avec un peu d'expérience il est quand même possible d'appréhender un certain nombre de facteurs : par exemple, j'ai pour habitude de prendre des rendez-vous le matin car mes enquêtés, tout comme moi, somme plus attentif à l'échange, cela favorise la réussite de l'entretien. Cela paraît anodin, mais à mon sens ça a son importance, car c'est l'assemblage d'une multitude de petits critères semblables qui favorise la réussite de l'ensemble de l'étude. Le fait de choisir un endroit calme, propice à la discussion, sans bruit ni passage incessant contribue à tout cela.

Nous venons de voir le volet méthodologique, qui permet de cerner distinctement les étapes de la recherche, son déroulement et l'ensemble des méthodes qui ont été mises en place pour mener à bien cette recherche. Il me semblait intéressant de présenter également les enquêtés, ainsi que le contexte des entretiens. Le chapitre à venir, qui est le second, permet de replacer mon sujet dans les écrits actuels. J'ai fait le choix de l'aborder sous différents angles, pour permettre une lecture plus complète et variée.

## II. L'homme et l'animal : des relations équivoques

### 2.1 Une brève historique

Il faut se pencher sur l'histoire des animaux dans les sociétés à travers le temps pour comprendre comment et pourquoi ils sont aujourd'hui si nombreux et adulés des Français.

Cette histoire n'est pas récente, selon Jean Pierre Digard<sup>17</sup>. L'appropriation des animaux de compagnie a débuté dans de nombreuses sociétés, comme par exemple chez les Indiens d'Amazonie, les Aïnous du Japon, les Papous de Nouvelle-Guinée. Ce sont les hommes qui ramenaient au village des petits animaux sauvages pour que les femmes les cajolent, les nourrissent et les apprivoisent. L'histoire n'est pas récente non plus en Occident, « *puisque'il [l'engouement] est attesté dès l'Antiquité asiatique et gréco-romaine* ». L'engouement pour ces animaux enlevés de leur état sauvage est un phénomène qui va s'accroître peu à peu. Le terme d' « animaux de tendresse » va apparaître au 19<sup>ème</sup> siècle, moment où l'animal n'est plus uniquement le chien mais au contraire s'ouvre à bien d'autre, et où le fait de posséder un animal n'est plus uniquement réservé aux classes nobles mais également aux classes moyennes. Dans les mêmes périodes, le nombre de chien connaît une très forte augmentation et commence à provoquer des nuisances et des mécontentements. Pour réagir face à cela, les réglementations face à l'animal de compagnie se font plus rudes, et les associations de protection animale voient le jour pour gérer les problèmes. C'est seulement à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle que l'on peut parler de passion populaire pour les animaux. Le terme « populaire » regroupe toutes les classes sociales et toutes les catégories socioprofessionnelles confondues. On note tout de même un chiffre plus important chez les artisans, avec 61% de ménages possédant au moins un animal, contre seulement 29% pour les personnes sans professions. Cette préférence des artisans pour les animaux de compagnie peut s'expliquer par un phénomène culturel, et à l'inverse le fait que seulement un tiers des personnes sans professions aient un animal en leur possession peut s'expliquer par leurs faibles capital économique, et donc que l'animal devient une charge plutôt qu'une compagnie. A cette époque, le fait d'avoir un animal de compagnie est un signe extérieur de richesse, et le type d'animal détenu est en quelque

---

<sup>17</sup> *Les Français et leurs animaux*, Jean-Pierre Digard, Paris, Edition Fayard, 1999.

sorte un miroir du propriétaire. Pour situer le nombre grandissant d'animaux familiers en France, on les dénombre à plus de 42 millions en 1994. Ils représentent dès lors un marché économique de 22 milliards de francs (soit plus de 3 353 milliards d'euros). Par rapport au niveau mondial, la France se place en seconde rang au regard de la possession d'animaux de compagnie, encore loin derrière les Etats-Unis qui trônent en la matière. En ce qui concerne les préférences, arrive en tête le chien, puis le chat pour l'année 1988. Mais un basculement progressif se fait en cinq ans. Le chat détrône le chien sensiblement. Puis dans l'ordre décroissant nous retrouvons les poissons, les oiseaux, les rongeurs, les lagomorphes, et finalement toutes sortes d'espèces : les insectes, les scorpions, les mygales, les tortues, les lézards et tant d'autres.

Mais revenons à l'origine de la domestication : est-ce vraiment à titre « d'utilité » que les animaux ont été domestiqués par l'homme ? En analysant les écrits de François Sigaut suivie par Jean-Pierre Digard, on se rend compte en effet que sans les avoir préalablement domestiqués, les hommes ne pouvaient pas connaître les différentes utilités des animaux, alors à l'état sauvage. Une nouvelle hypothèse vient démontrer cette dernière : « *En fait, ce moteur tient à la nature même de l'homme : l'homme a domestiqué, domestique encore aujourd'hui les animaux avant tout pour satisfaire son besoin intellectuel de connaissance et sa compulsion, mégalomaniacale, de domination et d'appropriation du monde et des êtres vivants.* » L'explication qui s'en suit est que la domestication est finalement une action sur l'animal avant d'être une action sur l'homme. Il n'y a en fait pas de corrélation directe entre la domestication des animaux et leur exploitation, la tendance est inversée. Ce n'est que récemment, vers 1970 que les spécialistes tels que les éthologues, les vétérinaires, les psychologues, les psychiatres, les médecins et d'autres professionnels ont commencé à s'intéresser de près à l'influence que l'animal de compagnie pouvait avoir sur l'homme, que ce soit au niveau social, affectif, émotionnel, psychologique et même physiologique.

## 2.2 Qu'en dit-on en sociologie ?

Dans son article intitulé « Entre l'homme et le chien », Albert Piette<sup>18</sup> distingue quatre types d'approches classiques par rapport aux travaux déjà existants. Du côté animal, on retrouve la zoologie avec notamment la psychologie animale et l'éthologie

---

<sup>18</sup> *Entre l'homme et le chien*, Albert Piette, *Socio-anthropologie* [En ligne], N°11 | 2002, mis en ligne le 15 novembre 2003.

(avec une démarche anthropologique ou ethnographique). Sur le plan humain, c'est la sociologie qui va primer avec des analyses de type relations sociales, ou encore de systèmes de pratique ou de représentation. Cette phrase éclaire sur les recherches en sciences sociales, pour ne pas perdre de vue l'objectif premier : « *Ce n'est pas en lui-même que l'animal est intéressant mais parce que les pratiques dont il est l'objet disent quelque chose sur la culture ou la société.* » Pour la sociologie, l'animal est prétexte et sert d'objet de recherche. Il permet de mettre en lumière les rapports entre les humains et le monde social qui nous entoure, et ce au travers de pratiques et de représentations. A la fois « *Révéléateur des transformations et des tensions [...]* », l'animal informe sur les évolutions des sociétés et permet d'en apprécier les effets positifs comme négatifs. Les termes employés par Piette pour définir l'animal de compagnie, et plus précisément le chien, est « un actant subordonné ». La relation entre l'homme et l'animal est, pour lui comme pour Digard, un rapport de domination où l'on enlève l'animal de son état naturel pour le soumettre à nous. De ce fait, l'animal perd en autonomie et devient dépendant de l'homme pour sa survie. Les périodes de dressage le montre bien, c'est l'apprentissage d'une maîtrise de l'animal qui a pour but une soumission et un pouvoir sur lui. C'est donc une dénaturalisation de l'animal vers une intégration de la culture. Il y a dès lors un déséquilibre, ou dissymétrie, entre l'homme et l'animal qui ne se situent pas sur le même plan.

Jean-Pierre Digard explique ce qui suit. On pourrait penser que de vivre entourer d'animaux est quelque chose de naturel, or cette domestication est bien un fait culturel. Il faut savoir que les relations homme/animaux ont évolué dans le temps, tout comme les modes d'utilisation des animaux domestiques et des élevages. Il faut également tenir compte des régions et des sociétés, qui fait varier ces faits. Dans son livre « *les Français et leurs animaux* »<sup>19</sup>, il nous donne un exemple concret : en Amérique du Nord, les rênes (ou caribou) n'ont pas été domestiqués, alors qu'ils l'ont été sur le vieux continent, de la Sibérie à la Scandinavie. On peut donc noter des variantes selon les différents pays du continent. La diversité des formes de domestication tient à la relation entre les hommes et les animaux.

Le terme de domestication donne à réfléchir : c'est un passage définitif, pour une espèce animale, de l'état sauvage à l'état domestique. Or, l'objet d'étude des sociologues, ethnologues et autres chercheurs en sciences humaines et sociales est l'étude de l'homme,

---

<sup>19</sup> *Les Français et leurs animaux*, Jean-Pierre Digard, Paris, Edition Fayard, 1999.

ce qui renverse les choses. En outre, la domestication est une action de l'homme, et non un état de l'animal. Cette action doit être continue et renouveler dans le temps, sinon nous pouvons nous trouver face à des états de dédomestications. Par exemple, si nous ne nous donnons pas la peine d'éduquer ou de garder domestique nos animaux, ces espèces retournent à l'état sauvage. Jean-Pierre Digard appelle un « système domesticatoire » chaque situation concrète qui correspond un système domesticatoire particulier, qui se compose de ce que l'homme investit dans la production et l'utilisation des animaux. Par exemple en termes de représentation, de pratique, de pensée, etc. Chaque système domesticatoire correspond à un environnement (milieu de vie, sa culture, son histoire.). Nous ne pouvons pas nier la connexion entre le sociale, les pratiques et les représentations de chaque individu ou société dans la domestication animale. Sinon, comment expliquerait-on le fait que le chien soit un animal de compagnie en Occident, alors qu'il est encore une nourriture dans un pays tel que le Vietnam ? Nos cultures sont différentes, et l'étude des animaux, ou éthologie, est un exemple très parlant, car il démontre bien la différence de perceptions et de pratiques. Le système domesticatoire occidental est un cas parmi tant d'autre, et c'est ce que l'auteur nous montre dans son ouvrage, à la suite d'une dizaine d'années d'enquête pour éclaircir ce sujet.

#### A. Le statut et le rôle de l'animal

Ces deux notions permettent d'effectuer un lien à la fois entre l'individu et la société. On passe alors « *du registre du comportement individuel à celui de la conduite sociale. Les deux concepts sont complémentaires. Mais, le statut fait plutôt référence aux positions occupées dans la structure sociale tandis que le rôle sert à décrire les comportements des individus qui occupent ses positions.* »<sup>20</sup>

Intéressons nous en premier lieu au statut juridique de l'animal domestique, qui a fortement évolué depuis le dernier siècle. C'est notamment depuis la loi de 1976 que l'animal est officiellement reconnu comme un « être sensible ». Il devient, aux yeux de la loi, un animal de compagnie en 1999. Le statut juridique de l'animal de compagnie vise à évoluer pour le distinguer d'un bien meuble, car c'est sa classification actuelle.

---

<sup>20</sup> *Dictionnaire de Sociologie*, Etienne Jean et al. , 3<sup>ème</sup> édition, Paris, Hatier, 2004.

Une déclaration universelle des droits de l'animal existe depuis le 15 Octobre 1978. Elle provient de la fondation « droit animal, éthique et sciences » et contient dix articles. Tous sont en faveur de l'animal et tendent à le reconnaître en tant que tel dans la société, c'est-à-dire en tant qu'être vivant, possédant un système nerveux et ayant des droits comme l'existence, la reconnaissance par l'espèce humaine, le respect, le soin et l'attention. Bien que cette déclaration n'ait pas de portée juridique mais est plutôt perçue comme une charte éthique, elle énonce une reconnaissance de l'animal et une pleine prise en compte au regard de la loi. Dans le préambule de cette charte, il est possible de lire ce qui suit : « *Considérant que le respect des animaux par l'homme est inséparable du respect des hommes entre eux [...]* ». Cette phrase est lourde de sens et place l'animal au même niveau que l'homme en termes de respect, chose que l'on ne trouve nul par ailleurs. Cela signifie que des évolutions sont possibles concernant l'animal de compagnie dans le domaine juridique et que les évolutions de la société en termes de représentations et de pratiques font que des prises de consciences émergent et s'ouvrent vers un avenir en droit de l'animal.

Concernant le statut social de l'animal, il n'est pas unique : il peut être de compagnie, d'élevages, sauvage, et bien d'autres. Il peut être un symbole pour certains peuples, ou dans certaines croyances. Le statut social de l'animal va donc varier selon les sociétés et les époques.

#### B°) Le rôle et la place de l'animal dans nos vies

L'animal peut être variable et multiple : objets de consommation relationnelle mais aussi parfois bouc émissaire, enfants de substitution, médiateur et bien d'autres. Les animaux sont complices de nos vies quotidiennes. Cependant, des risques de dérives existent : le surinvestissement affectif en est le principal.

L'animal de compagnie accompagne la famille, et ce durant plusieurs années, au regard de son espérance de vie qui varie autour d'une dizaine d'année. Il est une source d'attachement et un facilitateur de communication entre les membres d'une famille, genres et générations confondus. En effet, il ne juge pas, tout en se trouvant eu sein des familles et maisons. Dans le couple, la place de l'animal est importante, et il faut que chaque individu ait une vision claire des missions portées à l'animal. Le risque en est que lors de divorce ou de rupture du couple, l'animal de compagnie perd bien souvent sa place



car la cellule du groupe explose et il sous tend à devenir un objet de discorde entre les individus, donc source de conflit.

Pour les enfants, la présence d'un animal de compagnie peut développer le sens des responsabilités, des devoirs, du respect des autres, sans oublier les valeurs. L'animal peut être perçu comme un confident patient. Il sollicite les sens de l'enfant et permet son éveil, ainsi que sa motricité. Les animaux ont la capacité d'écouter, sans répondre, ou alors par quelques sons ou comportements, et c'est ce que l'enfant recherche lors de sa croissance, une oreille à qui raconter ses joies, ses tristesses, ses secrets. Une enquête réalisée en Allemagne confirme ceci : les enfants qui ont été interrogés ont pu confier aux enquêteurs que l'animal, et notamment le chien, était un amis proche et à l'écoute. De plus, « *Pour affronter les problèmes à l'école, entre les parents ou entre les parents et lui-même, l'enfant trouve dans son chien une source de protection, d'affection, de consolation et de diversion.* »<sup>21</sup>

Pour des personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap, l'animal de compagnie peut être vecteur d'une certaine mobilité, dans le fait de le nourrir, le soigner, de s'en occuper.

L'animal peut être un moteur de réinsertion sociale lorsque des personnes se sentent différentes et à l'écart des autres. Car on ne rend plus visite qu'à une personne, mais à une personne et à son animal, l'attrait grandit, inconsciemment. Un risque à cela serait que la personne soit effacée derrière la place grandissante de l'animal, qu'elle soit reléguée au second rang et donc qu'elle n'ait plus le dessus sur les relations. Mais ce cas de figure n'est que très peu cité, car même quand le but premier de la visite est pour l'animal (même s'il n'est pas explicitement dit), le rôle de l'animal est tellement important pour les personnes handicapées qu'il n'est pas un frein ni une contrainte, l'animal sert simplement de béquille - ou de passage - pour que la communication s'effectue de nouveau entre les humains.

Pour une personne âgée, les bienfaits de la présence animale sont nombreux : l'animal est source d'affection, il procure un sentiment d'utilité ainsi que de sécurité et de réconfort. Il peut obliger la personne à dépasser ses limites et ses habitudes. Il donne également l'impression d'être aimé et rassure par sa présence. Il donne une structure aux journées des personnes âgées, journées qui peuvent paraître longues et sans intérêts motivants.

---

<sup>21</sup> *La relation Homme-Animal de la recherche fondamentale aux expériences pratiques, en passant par le vécu de chacun : une longue histoire pleine d'enseignements*, Ethologia 2001.

Pour des personnes en difficulté sociale, avec des problèmes d'insertion, d'emploi, de logement, l'animal de compagnie tient une place toute particulière. Le film de Florence Gaillard, « *Les chiens du macadam* »<sup>22</sup>, sortie à la fin de l'année 2012 montre tout particulièrement la manière dont les chiens peuvent aider leurs maîtres à sortir de leurs galères, de leurs difficultés. Ce documentaire montre la vie de trois hommes ayant tous deux points communs : ils sont propriétaires de chiens et ont tous connu la rue. « Communément appelé « punks à chiens », ils sont apparus il y a une vingtaine d'années dans toutes les villes d'Europe. Errance et marginalité sont les maîtres mots de la définition de ces personnes. Des termes stigmatisant, dont ils refusent bien souvent l'appellation. » Mais ce qui est mis au premier plan est la relation qu'ils entretiennent avec leurs animaux : leurs chiens. Tout trois expliquent l'importance que leurs chiens ont à leurs yeux, cette force qu'ils leur donnent pour continuer et « s'en sortir », se sortir de la rue. Les efforts qu'ils fournissent ne sont pas d'abord pour eux, mais pour l'animal, pour lui offrir un meilleur cadre de vie. Les chiens sont en quelque sorte des bouées de sauvetage, qui donnent sans rien attendre en retour. Le chien ne juge pas, il est toujours heureux à partir du moment où il est avec son maître et où ce dernier s'en occupe. Voici le récit de deux des hommes interviewés. Pour William, 32 ans : « *Moi j'avais jeté l'éponge avant d'avoir Boubs hein, heu c'était, je ne voulais plus m'en sortir hein. Donc heu, bah je ne sais pas si je serais encore là, je ne sais pas trop* ». A 28 ans, Jérôme confie : « *J'ai eu des problèmes d'alcool, et il a fallu que je m'en sorte, rien que pour mes chiens, parce que je ne pouvais plus m'en occuper tellement j'étais, j'étais alcoolisé quoi. Donc il y a un moment où il faut faire des choix.* » Voilà, au travers de ces discours, le rôle que les chiens ont pour des personnes en grande difficulté. Ils permettent de se raccrocher à la réalité, et sont un espoir qui les tirent vers une vie meilleure.

### C°) Le lien social : un objet en mutation

Les réflexions sur le lien entre les hommes et les animaux n'est pas toujours évidente, car nos rapports avec eux restent ambigus.

Il est à noter que le terme de « lien social » revient très souvent quand on veut expliquer les relations qui unissent l'animal à l'homme, ou bien l'homme à l'animal. Mais concrètement, qu'est-il possible de comprendre derrière cette notion qui paraît claire de

---

<sup>22</sup> *Les chiens du macadam*, Florence Gaillard, Cinergie Productions, France Télévisions, 2012.

premier abord mais qui peut finalement être utilisée à contre sens ? C'est dans l'ouvrage de Pierre Bouvier<sup>23</sup> que des réponses apparaissent. Tout d'abord sur sa construction : jusqu'à la fin du 20<sup>ème</sup> siècle, on parlait plutôt d'ordre sociale, de contrat social ou encore de solidarité sociale. C'est seulement au début de notre 21<sup>ème</sup> siècle que la notion de lien social émerge et tend à être utilisée, pour remplacer ces prédécesseurs. On retrouve principalement le lien social dans la sociologie et l'anthropologie, au croisement d'une socioanthropologie. D'après l'auteur, « *Elles [les disciplines] se doivent, et l'on attend d'elles, en particulier de la sociologie, science des faits sociaux, de cerner la part de nouveautés et de bouleversements qui remodèle sous nos yeux le lien social* ». Nos sociétés sont mouvantes, et un concept peut valoir à un moment donné et ne plus avoir de sens quelques années plus tard, ou tout du moins il faut tenir compte des dynamiques sociales pour sans cesse se réajuster et donner du sens aux faits sociaux par rapport à notre environnement. La première utilisation du concept de lien social définit se qui uni des individus entre eux, mais cette notion semble s'appliquer « aux autres » en général. Alors l'animal de compagnie peut-il être perçu comme un « autre » ?

Dans sa sémantique, le lien social est composé de deux mots, à savoir le lien, et le social. Deux termes assemblés, mais dans un ordre précis : c'est le lien qui prévaut ici, le social n'est qu'associé. L'étymologie du lien signifie qu'il est un « [...] *moyen permettant d'accomplir un rapport d'ordre physique.* » Pourtant, quand on parle de lien social unissant un homme à un animal par exemple, c'est de l'ordre de l'imaginaire, du non palpable. C'est en premier lieu un ressenti, sauf dans le cas d'un animal tenu en laisse et où le lien est matérialisé, mais ce lien n'est pas social dans ce cas ci. Le lien réunit deux choses qui, à l'origine, n'étaient pas en relation. Soit, toujours dans notre cas, un animal par sa nature sauvage qui a été ensuite domestiqué par l'homme. La première intention résulte donc de l'action de l'homme, à domestiquer et par la même à créer du lien. Mais en quoi est-il social ? Et qu'entendons-nous quand nous parlons de social ? Il existe plusieurs définitions à ce terme, et nous retiendront la suivante : « *Ce terme engage ceux qui s'inscrivent dans ce registre dans un ou des rapports étroits, en l'occurrence non seulement sur le plan physique et matériel mais dans l'ordre d'une ou des communautés de valeurs associées à la vie intellectuelle et morale. [...] L'utilisation du mot « social » postule de l'interaction humaine.* » C'est globalement l'idée théorique d'une relation, entre le genre humain. L'homme ne peut donc pas avoir de lien social avec une autre

---

<sup>23</sup> *Le lien social*, Pierre Bouvier, Paris, Gallimard, 2005.

espèce, et encore moins avec ce qui est ressort du non-vivant, au regard de la définition de l'humain : « *Qui possède les caractéristiques spécifiques de l'homme en tant que représentant de son espèce ; qui est composé d'hommes.* »<sup>24</sup> Dans le sens commun, et avec le « social » pris au sens large, il est possible d'entendre qu'il y a du lien social dans la corrélation entre un homme et un animal, mais dans les sciences sociales, et tout particulièrement en sociologie, il est incorrecte de se servir de ce terme pour définir le rapprochement de l'homme à l'espèce animale. Des liens existent, certes, mais ils ne sont en aucun cas de l'ordre du social. Peut être pourrions nous parler de lien psychologique, relativement propre à un individu, ou encore d'interactionnisme symbolique en terme de représentation et d'interprétation.

Pour illustrer un cas concret, voici l'exemple d'une étude du Grand Lyon datant d'octobre 2005 qui a pour intitulé « les relations homme – animal en milieu urbain »<sup>25</sup>, où il a été mis en évidence que les possesseurs de chien ont une meilleure connaissance de leur quartier, de part les promenades principalement. Nous pouvons penser qu'il est de même pour les autres villes, et notamment pour Chambéry. Le réseau de relation interpersonnel peut également s'élargir car les promenades animalières favorisent les rencontres et les échanges. Un point important à noter ici est que chez des personnes isolées ou qui ont un ressenti de solitude, les sorties de l'animal ont tendance à faire reculer ce sentiment d'insécurité. Nous pouvons en conclure que le fait de posséder un animal de compagnie est un facteur de cohésion sociale.

### **2.3 L'anthropomorphisme, ou la personnification des animaux**

Il n'est par rare de voir une assimilation à l'homme pour des animaux, que ce soit dans des films, publicité, littérature ou autre. Selon Piette, on peut noter au moins trois registres à l'anthropomorphisation, soit l'attribution de capacité cognitive telle que la mémoire ou la ruse, la reproduction des comportements humains comme par exemple le fait de saluer, et l'achat d'objet humain pour l'animal. Ici on retrouve tout ce qui est de l'ordre du vêtement principalement, mais également des objets de type brosse à dents ou autre. Ces pratiques tendent à rendre l'animal plus proche de l'homme, d'en faire son miroir en quelque sorte. Mais il faut bien noter que ces pratiques restent individuelles et ne concerne, en général, qu'une personne avec son animal, car cette dernière ne voit pas

---

<sup>24</sup> Dictionnaire Larousse.

<sup>25</sup> *La relation homme animal en milieu urbain*, centre de ressources prospectives du Grand Lyon, 2005.

chez d'autres animaux ce qu'elle peut voir chez le sien (expression faciale de sourire, de tristesse ou autre). Même si l'animal peut devenir le reflet d'un individu, ce dernier ne peut nier la différence entre lui et son animal, ce qui nous fait dire que l'interaction de l'homme et de l'animal n'est pas, au final, une réelle humanisation de l'animal, mais plus un semblant.

L'anthropomorphisme passe également par la manière de parler à son animal, et de lui attribuer des surnoms tels que « ma fille », ou encore « mon bébé ». Ce sont des comportements humains qui personnifient fortement l'animal, comme pour le rendre réellement « une fille » ou « un bébé ». C'est un surinvestissement des personnes, qualifié bien souvent d'affectif. Alors nous pouvons trouver différents degrés de ce surinvestissement, mais selon Pierre Jegou, thérapeute comportementaliste, ces excès restent marginaux et ne peuvent pas être quantifiables, sauf dans des parcours de vies très précis, comme pour les couples stériles par exemple. Mais dans la grande majorité des cas, cela reste au stade de l'appellation de l'animal, et la différenciation entre le monde humain et le monde animal est consciente.

On note aujourd'hui que les animaux de compagnie sont physiquement très proches de l'homme. Il suffit d'être attentif à eux pour s'en rendre compte. Ils ont souvent accès à toutes les pièces du logement, ils accompagnent leur maître dans ses activités, et sont parfois même considérés comme membres à part entière de la famille. Il arrive que certains leur confèrent parfois le statut d'humain. Alors y a-t-il une limite entre le raisonnable et l'excès ?

L'anthropomorphisme vient aussi du fait d'attribuer aux animaux des qualités humaines, telles que la pensée ou le raisonnement humain, et certaines capacités (parler, marcher comme l'homme, et d'autre). C'est dénaturiser l'animal, quel qu'il soit, et lui ôter son comportement inné, naturel.

## **2.4 Où se situe la frontière entre l'homme et l'animal ?**

Un article récent paru dans la revue *Sociologie et sociétés*<sup>26</sup> met en lumière la frontière entre l'animal et l'humain, « *En effet, si l'ordre humain et l'ordre animal ont longtemps été considérés comme distincts, les connaissances scientifiques et les pratiques*

---

<sup>26</sup> *L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain*, Emmanuel Gouabault et Claudine Burton-Jeangros, *Sociologie et sociétés*, vol. 42, n°1, 2012, pp. 299-324.

*sociales actuelles incitent à penser que la frontière entre ces deux ordres ne va plus de soi.* »<sup>27</sup> Il est vrai qu'actuellement, il est difficile de situer cette frontière, et nous pouvons même nous demander s'il y en a toujours réellement une. Apparaît alors la notion, ou plus précisément l'approche d'anthropocentrisme, qui a pour définition : « *Système ou attitude qui place l'homme au centre de l'univers et qui considère que toute chose se rapporte à lui.* »<sup>28</sup> C'est une des manières de penser la relation à l'animal. Ça ne l'exclut pas, car l'animal reste présent, mais ce n'est pas le centre de la réflexion, c'est en fait un autre être vivant qui gravite autour de l'homme. Ici, la frontière est clairement délimitée, avec d'un côté le centre qui est l'humain, et de l'autre la périphérie qui est, entre autre, l'animal. Cela sous-tend que l'animal est différent de l'homme, à un statut inférieur. Mais nous pouvons aussi nous baser sur une lecture zoocentriste, que Franklin<sup>29</sup> définit comme « [...] *la reconnaissance partielle ou entière des animaux comme sujets moraux.* » Ici, l'animal n'est plus instrumentalisé ou mis à l'écart, il est au contraire pris en compte en tant que tel. Historiquement, c'est la vision anthropocentriste la plus ancienne et la plus prégnante au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, substituée ensuite par le zoocentrisme qui se développe notamment à partir de la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Ceci nous laisse donc penser que le zoocentrisme peut expliquer les relations entre l'homme et l'animal. Or, il y a un bémol à cela : un ethnologue comme Digard nuance ces propos caricaturaux et peut être trop réducteur. Il met l'accent sur un zoocentrisme de surface, ou un anthropomorphisme déguisé : il « *est méfiant devant l'affichage de tant d'amour pour les animaux. Aussi met-il en évidence certaines de ses utilisations économiques ainsi que les dérives misanthropiques.* »<sup>30</sup> Il faut en effet garder à l'esprit que derrière l'animal de compagnie, il y a tout un marché économique qui se déploie. Le chiffre en tête est celui de l'alimentation, suivie des frais vétérinaires, de l'achat (et du trafic) d'animaux, des accessoires, des prestations de service.

## **2.5 L'animal, en ville ou à la campagne ? Une ambivalence**

---

<sup>27</sup> *L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain*, Emmanuel Gouabault et Claudine Burton-Jeangros, Sociologie et sociétés, vol. 42, n°1, 2012, p 300.

<sup>28</sup> Dictionnaire Larousse.

<sup>29</sup> *Animals and modern cultures. A sociology of Human-Animal in Modernity*, London-California-New Delhi, Sage Publications, A.Franklin, 1999.

<sup>30</sup> *L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain*, Emmanuel Gouabault et Claudine Burton-Jeangros, Sociologie et sociétés, vol. 42, n°1, 2012, p 304. Tiré du livre : *Les Français et leurs animaux*, Jean-Pierre Digard, Edition Fayard, 1999.

La nature recule avec l'urbanisation de nos villes, villages, campagnes. Pourtant, au fil des siècles, l'homme a toujours vécu proche de la nature, des végétaux et des animaux. Pour ne pas déroger à la règle, nous apportons dans nos cités des « morceaux » de cette nature, au travers des plantes, arbres, et des animaux domestiques. Ils sont en quelque sorte un lien à la nature dont nous nous sommes éloignés.

Quand on parle d'animaux dans la ville, on pense bien souvent aux chiens. Ce sont en effet les plus visibles dans nos rues. Cependant, il ne faut pas oublier les chats et les Nac's, qui vivent dans nos maisons et que nous ne voyons pas forcément.

Selon l'étude du Grand Lyon<sup>31</sup>, une première réalité s'impose : l'animal s'installe durablement dans la ville. D'après l'INSEE, le nombre d'animaux de compagnie a augmentée de 40 % en 20 ans.

Nous pouvons qualifier la ville d'espace d'ordre humain. La présence de l'animal en ville est un véritable phénomène de société et nous pouvons dès à présent nous interroger sur les rapports que nous entretenons avec eux. Nous pouvons soulever des problématiques comme le partage de l'espace public, de tolérance, et de conflits. Selon une enquête FACCO/TNS SOFRES datant de 2003, les Français sont de plus en plus nombreux à posséder plusieurs animaux. L'animal occupe donc une place importante dans nos foyers et dans les quartiers.

Nous parlons de relations « homme/animal », avec un cloisonnement entre les deux. Or, dans la réalité, nous pouvons s'apercevoir que l'homme et l'animal cohabite, que ce soit en milieu urbain ou rural. Les histoires sont étroitement liées, nous partageons nos logements, nos espaces de vie, et tout notre environnement.

L'objectif utopiste tend vers une cohabitation harmonieuse entre l'homme et l'animal au sein de la ville, mais cela n'est pas sans concession. La question de la propreté urbaine est un sujet récurrent. En effet, tout un chacun peut se rendre compte des désagréments que peuvent provoquer les animaux de compagnie sur le trottoir, dans les parcs, et dans tous les autres lieux extérieurs aménagés pour l'homme. Les déjections canines se placent au premier rang des nuisances, et des services de propreté voient le jour au travers de différents services. Par exemple, les fameux « Toutounet » que nous pouvons apercevoir au bord des parcs publics ou des trottoirs tendent vers une responsabilisation des acteurs de la ville possédants des animaux de compagnie, et principalement des chiens. Par exemple, le slogan « Ramasser, ce n'est pas s'abaisser » le montre bien : il peut être dégradant de

---

<sup>31</sup> *La relation homme animal en milieu urbain*, centre de ressources prospectives du Grand Lyon, 2005.

ramasser les déjections de son chien sur un trottoir en pleine rue, c'est un point à noter et qui peut être centrale dans le fait que les personnes n'osent pas le faire, au regard des autres usagers de la ville. Un deuxième point peut être celui de la non-éducation des propriétaires d'animaux. Il est vrai que lorsque l'on adopte un petit compagnon, on ne pense pas en premier lieu aux côtés « négatifs » à gérer, mais on voit d'abord la compagnie que l'animal va nous procurer et tout ce qui est plutôt de l'ordre du « positif ». Or, il y a des contraintes à ne pas négliger, et ceux pour le bien de l'ensemble des individus vivants dans une même société.

Il ne faut pas oublier les nuisances sonores, les risques sanitaires comme les transmissions de maladie et autres, ainsi que la morsure. Pour le Grand Lyon, « 90 % de nos concitoyens déplorent le manque de civisme des possesseurs de chiens ». Ce chiffre est révélateur des pratiques des propriétaires d'animaux, et nous sommes à même d'imaginer qu'il en ait de même pour d'autres villes.

Selon Emmanuel Lambrey, éducateur canin, « *Le développement de la ville a favorisé le rapprochement de l'homme et du chien or, dans cet ensemble d'espaces restreints, le territoire de l'un et le territoire de l'autre se recourent presque partout. La question typiquement urbaine du « savoir-vivre ensemble » se pose réellement en regard de cette cohabitation homme/chien désiré par les uns, subie par les autres.* ». En effet, le territoire est une notion importante en milieu urbain. Tout un chacun à sa place, que ce soit en termes de travail, logement, ou tout autre chose. Il en est de même pour nos animaux de compagnie. Quelles places ont-ils dans nos villes, ou dans nos campagnes ? Quelle place leur attribuent-on ? L'aménagement des villes est possible si la prise en compte de l'animal est faite. Par exemple, il est possible d'augmenter le nombre d'espaces canins. L'animal est un être vivant, et mobile. La notion de biodiversité apparaît dans le rapport du grand Lyon : « [...] *la faune présente en ville ne se limite pas aux animaux domestiques* ». Les animaux sauvages sont également à prendre en compte, ainsi que les animaux commencent. Et ce, dans leurs déplacements. « *L'animal [...] tend à devenir une composante urbaine. Il exprime même une nouvelle idée de la ville, considérée comme un milieu accueillant une pluralité d'espèces et une pluralité de statuts (sauvage, familial, libre, non désiré...)* »<sup>32</sup>

---

<sup>32</sup> *La place de l'animal dans les politiques urbaines*, Nathalie Leblanc, In Communications, 74, 2003. p 172.



Nous pensons donc trouver les animaux de compagnie en plus grand nombre dans les villes et milieux urbanisés. Or, cette représentation de l'animal est incorrecte, et ce qui suit le démontre.

Dans les écrits de Nathalie Leblanc<sup>33</sup>, on peut lire et donc de fait déconstruire un imaginaire bien inscrit dans nos représentations : « *Posséder des animaux familiers (chiens, chats, poissons, oiseaux, rongeurs, etc.) n'est pas particulièrement un fait urbain : le taux décroît en effet quand on passe de la campagne à la ville, et des petites agglomérations aux grandes.* » Ce n'est pas forcément parce qu'on a une meilleure visibilité des animaux en milieu urbain et que les problèmes sont mis en avant sur la scène publique qu'ils y sont en plus grand nombre. En effet, une première explication est celle du nombre de la population : plus la ville est grande, plus il y a d'habitant, donc plus d'animaux. La question est de savoir si proportionnellement au nombre d'habitant, le nombre d'animaux change. Voici donc ce tableau qui répertorie les pourcentages de chiens et de chats par rapport à la démographie française, en 2010 :

<b>Principalement en milieu rural</b>		
	<b>CHIENS</b>	<b>CHATS</b>
<b>RURaux</b>	39,3%	32,6%
2 000 à 20 000 hab.	18,3%	17,6%
20 000 à 100 000 hab.	12,3%	12,9%
Supérieure à 100 000 hab.	21,3%	25,1%
Agglomération parisienne	8,8%	11,8%

Source *FACCO/SOFRES 2010*<sup>34</sup>

Ces pourcentages sont les plus récents (2010). FACCO s'associe à SOFRES tous les deux ans pour renouveler leurs chiffres (attendre fin 2013).

On note que les pourcentages les plus importants, pour le chien comme pour le chat, se situent en milieu rural. C'est hors des villes que la population d'animaux de compagnie est la plus forte. L'agglomération parisienne n'est finalement pas prisé par les animaux de compagnie tels que le chien et le chat, car parallèlement au milieu rural, Paris est quatre fois moins peuplé par les chiens et presque trois fois moins par les chats.

Analysons ensuite les pourcentages de chiens et de chats, cette fois ci par rapport au type de logement :

<sup>33</sup> *La place de l'animal dans les politiques urbaines*, Nathalie Leblanc, In Communications, 74, 2003. pp. 159-175.

<sup>34</sup> *La possession d'animaux familiers*, enquête FACCO/SOFRES datant de 2010. [www.facco.fr](http://www.facco.fr)

<b>En famille et en maison individuelle</b>					
	<b>Foyers de 3 personnes et plus</b>	<b>En appartement</b>	<b>En maison individuelle</b>	<b>(dont maison avec jardin)</b>	<b>autres (dont fermes)</b>
<b>CHIENS</b>	46,6%	18,8%	77,4%	74,7%	3,8%
<b>CHATS</b>	42,9%	28,3%	68,2%	64,8%	3,5%

*Source FACCO/SOFRES 2010*

Les proportions entre les chats et les chiens sont très proches, et c'est en maison individuelle qu'on les retrouve le plus, et dans presque tous les cas avec un jardin. A l'inverse, ils sont très peu présents dans les fermes et autres logements. Mais le chiffre le plus marquant est celui des appartements : on y trouve finalement peu de chat, et encore moins de chien. La superficie du logement et les espaces extérieurs sont à prendre en compte dans ces chiffres, et nous pouvons expliquer la pauvre population d'animaux de compagnie dans l'agglomération parisienne par le fait que les grandes villes comptent un nombre très important d'appartement. Les maisons individuelles sont plus présentes dans les milieux ruraux, ce qui explique les forts pourcentages d'animaux de compagnie y vivant.

Pourtant, c'est en ville que l'animal de compagnie, surtout le chien, pose problème. L'urbanisation n'est pas toujours prévue pour les animaux, et même si dans certaines villes c'est le cas, des nuisances persistent. Mais dans le fond, les hommes ne provoquent-ils pas eux aussi des nuisances (musique très forte le soir, jet de canette n'importe où, et autre) ?

## **2.6 L'animal en milieu médical, hospitalier, et structures pour personnes âgées**

Le chien peut être utilisé dans l'assistance à l'homme, sous différentes formes. Tout d'abord les chiens guides d'aveugle, pour malentendants ou autre. Dans ces situations, l'animal est un auxiliaire de vie, il aide pleinement la personne dans ses déplacements et dans sa vie quotidienne. Ce n'est pas une modification du corps telle une prothèse, mais bien un « extérieur au corps », à l'image d'une béquille ou d'une orthèse sur quoi s'appuyer et qui vient combler en quelque sorte une déficience ou un manque

chez l'être humain. Dans son livre, Alain Blanc<sup>35</sup> consacre une page aux aides animalières pour les personnes handicapées : « *Qui ne connaît les chiens d'aveugles dont le harnachement permet à la personne de se déplacer dans nos rues ? Ces mêmes animaux sont aussi des compagnons attentifs pour les enfants ayant une motricité et une gestuelle limitées : ils leur procurent certains objets de la vie quotidienne et, symboliquement, veillent sur eux.* » Et c'est au travers de l'animal que la personne en situation de handicap arrive à retrouver une certaine autonomie.

La santé passe aussi le bien être moral et psychique, ce n'est pas uniquement quelque chose de corporelle et de palpable. L'animal a aussi son rôle à jouer dans la santé des individus. Plusieurs études ont montré que le fait de caresser un animal permettait d'apaiser les personnes, et de mieux vivre de lourds traitements médicaux. Mais il n'y a rien d'officiel à ce sujet, les préjugés sur l'animal font barrière au développement positif de ces pratiques.

L'entrée en résidence collective est bien souvent une étape à franchir pour les personnes âgées. Elle peut être d'autant plus difficile lorsque le dernier lien affectif qui reste à ces personnes est l'animal, et qu'il est dans la plupart du temps non accepté dans leur dernière demeure : « *En plus de tout quitter, la personne âgée qui possède un animal de compagnie est parfois contrainte à l'abandonner. Laisser derrière soi son dernier compagnon de vie peut entraîner un choc affectif. Pourtant, il est possible d'introduire un animal en maison de retraite et de l'inclure dans un projet de vie.* »<sup>36</sup> En effet, rien n'interdit en soi d'accepter les animaux de compagnie des personnes vieillissantes dans les structures d'hébergement spécialisés pour les personnes âgées. Mais différents freins existent pourtant, tels que l'hygiène et le risque de maladie, la question de « qui » va s'en occuper et nettoyer les espaces extérieurs salies par les déjections canines (entre autre), ou encore de savoir si, en hébergement collectif, personne n'est allergique ou n'a peur des animaux. De plus, dans le cas du chien, il faut prendre en compte son éducation et sa taille. Un chien qui a tendance à sauter pour manifester ne serait-ce que son contentement risque de blesser une personne déjà fragilisé par l'âge. Toute une réflexion est menée sur ce sujet dans les écrits de Judicaëlle Bergot, et c'est dans son mémoire de l'Ecole

---

<sup>35</sup> *Sociologie du handicap*, Alain Blanc, Paris, Armand Colin, 2012, p. 44-45.

<sup>36</sup> *Jamais sans mon chien, La relation entre la personne âgée et son animal de compagnie face à l'entrée en résidence collective*, Judicaëlle Bergot, mémoire d'initiation à la recherche DEASS, Juin 2010.

Nationale de la Santé Publique que Liliane Volat<sup>37</sup> apporte de nombreuses précisions, notamment grâce à des observations : « [...] dans l'établissement F, nous avons été accueillis pendant deux heures uniquement pour assister à une animation dirigée par l'animatrice et le kinésithérapeute du service. Nous avons pu y voir évoluer le chien avec huit résidents très âgés, dont un monsieur atteint de la maladie de Parkinson. Il est en fauteuil roulant et n'arrive pas, habituellement, à coordonner ses mouvements du fait de ses tremblements incessants et très importants. Grâce au chien Léon, il est motivé pour se lever seul de son fauteuil et aller vers ce dernier malgré de grandes difficultés. Il joue avec lui pendant plusieurs minutes en restant en position verticale. Il connaît plusieurs commandes et il est très fier de montrer que Léon lui obéit parfaitement. Sa mission accomplie, il retourne à son fauteuil, avec l'aide de l'animatrice, sous les applaudissements des autres résidents. Il est fatigué mais très heureux de son exploit<sup>38</sup>. » Ce récit d'observation est, à mon sens, très parlant et montre à quel point l'animal à un rôle à jouer auprès de personnes âgées. Il est vecteur de mobilité, d'enthousiasme, de bonne humeur, et d'une multitude d'autres choses positives. Après s'être exercé, la bonne humeur continue avec les soins du chien : les volontaires le brosse, lui nettoie les oreilles, et font tout leur possible pour prendre soin de l'animal, qui le leur rend bien. Du côté du personnel, on pourrait craindre à un mécontentement face aux tâches supplémentaires à accomplir pour l'animal, mais il n'en n'est pas : au contraire, la routine et l'usure professionnel est réduite face à la prise en compte de l'animal de compagnie, même si quelques professionnels hostiles continuent à ne pas être en accord parfait avec cette pratique. Dans une autre maison de retraite, c'est un chat, Minette, qui y vie. Avec quelques règles d'hygiène, d'interdiction à la salle à manger et une formation d'une demi-journée par un vétérinaire, la cohabitation entre les résidents et le chat se déroule très bien. « Elle procure beaucoup de bonheur à ceux qui apprécient les chats. Elle n'impose jamais sa présence à ceux qui ne la désirent pas. Elle a très vite senti dans quelles chambres et sur quels lits elle est la bienvenue. »<sup>39</sup> L'engouement face aux animaux de compagnie est le même selon les différents animaux. Les sujets de conversation changent : les personnes ne parlent plus de leurs malheurs ou de leurs problèmes de santé, mais leur sujet de conversation tourne principalement autour du chien. Il est avec eux et leur apporte un sentiment de sécurité. Quand il y a quelque chose

---

<sup>37</sup> *La présence animale en maison de retraite : un moyen d'améliorer la qualité de vie*, Liliane Volat, Mémoire de l'Ecole Nationale

<sup>38</sup> *La présence animale en maison de retraite : un moyen d'améliorer la qualité de vie*, Liliane Volat, Mémoire de l'Ecole Nationale, p 38.

<sup>39</sup> *La présence animale en maison de retraite : un moyen d'améliorer la qualité de vie*, Liliane Volat, Mémoire de l'Ecole Nationale, p 41.

d'anormal, le chien aboie et avertit le personnel. Face à une personne perturbée psychiquement, le chien permet de ramener à la réalité, de s'attacher à autre chose qu'aux humains, et ceci a été reconnu par des médecins, chose qui est positive. De plus, l'animal va favoriser les rencontres intergénérationnelles. Les enfants et les petits-enfants rendent visite à leur grand-père ou leur grand-mère, mais pas que : ils viennent également voir l'animal par la même occasion. Les résultats décrits dans ce mémoire est qu'une fois en situation, même les personnes réticentes, que ce soit du côté des résidents ou du personnel, se sont attachés à l'animal et ont changés leur façon de pensée, notamment au regard des bienfaits de l'animal et des évolutions des personnes âgées. Le fait d'introduire des animaux dans les maisons de retraites a donc beaucoup d'effets bénéfiques et les retombées en sont positifs.

Après ce second chapitre portant sur les lectures dans divers domaines sur le thème de ce mémoire, voici le troisième chapitre, qui lui est entièrement dédié à l'analyse des données qualitatives recueillies lors de ma recherche de terrain.

### **III. Regard sociologique sur un terrain inexploré**

A la suite des lectures faites sur l'homme et l'animal, attardons nous maintenant sur le cœur de cette recherche : l'analyse des entretiens et du terrain d'enquête. En effet, si la théorie a pu nous renseigner sur la thématique pour aborder sous divers angles la relation entre l'homme et l'animal, ou encore les différentes notions d'accueil ou d'accompagnement, c'est bien l'empirie qui va prôner cette troisième partie et nous ouvrir les portes d'un terrain à la fois familier et vierge de toutes recherches sociologiques. Commençons avec l'objet de l'enquête : les animaux de compagnie. L'intérêt est d'en savoir un peu plus sur la ville de Chambéry et ses communes limitrophes, pour mieux appréhender par la suite des futurs animaux qui pourront être pris en charge par le dispositif PACHA.

#### **3.1 Un territoire, des publics et des animaux**

##### **A. Chambéry et ses animaux de compagnie**

Qu'elles sont les tendances à Chambéry ? Comment est t-il possible de se rendre compte de la proportion d'animaux dans la ville ?

Les vétérinaires, de part leur métier, ont été à même de me renseigner. En effet, le fait de savoir quels sont les animaux qu'ils soignent peut être un indicateur et le reflet de la population animale de la ville, puisqu'il n'est pas possible de recenser le type et le nombre d'animaux pour chaque foyer, famille, structure, individu. Selon Tristan Billès, vétérinaire à Chambéry et membre du bureau de SVS :

*« Donc je vois là, en proportions, on a quarante huit pourcents de chiens, quarante trois pourcents de chats, et en Nac's du coup ce qui reste, un petit six ou sept pourcent. [...] En premier donc ça fait lapin, furet et cobaye, quelques souris, voilà ». SVS*

Il est possible d'affirmer ce constat d'après une étude menée par FACOO/TNS SOFFRES<sup>40</sup> en France en 2012 : les chiens sont de moins en moins nombreux, laissant place aux félins qui sont, à l'inverse, de plus en plus dans nos foyers. En ce qui concerne les Nac's, ils suivent la tendance du chien, leur nombre a également diminué depuis 2010.

*« Le chat prend toujours un peu plus d'importance par rapport au chien, donc voyez, c'était cinquante-cinquante, et là on a plus tendance à aller vers les soixante-quarante. Soixante pourcent de chat. Les nouveaux animaux de compagnie c'est une petite niche, ça se développe mais ça ne va pas faire comme aux Etats-Unis je pense hein, on n'est pas fou à ce point là, avoir un truc bizarre pour avoir un truc bizarre... Bon. » VPT*

La tendance se confirme dans l'entretien avec Vincent Hurstel, vétérinaire à La Motte Servolex, et membre de VPT. Pour ce qui est des Nac's, cela recouvre une palette d'animaux allant des petits rongeurs jusqu'aux animaux exotiques, d'où son discours sur la différence entre la France et les Etats-Unis par exemple. Les animaux exotiques sont très coûteux en général - que ce soit à l'achat, pour recréer son environnement naturel, pour le nourrir ou encore le faire soigner -, et le fait d'en avoir chez soi sous-tend une connaissance spécifique des besoins de l'animal et un aménagement de son milieu de vie dans un appartement ou une maison. Pour certains même, il faut un certificat de capacité pour l'entretien d'animaux d'espèces non domestiques ainsi qu'une autorisation préfectorale, car beaucoup de Nac's ne sont finalement pas reconnus comme étant des

---

<sup>40</sup> <http://www.facco.fr/-Population-animale->

animaux de compagnie en droit français. Ces mêmes animaux, ne sont pas nombreux sur le territoire français, et on peut imaginer qu'ils ne seront pas détenus par des personnes en difficulté de par leur coût financier.

Alors, qu'elles sont les raisons de l'augmentation du nombre de chat par rapport aux chiens ?

*« Bah en fait ça coûte cher, il y a la crise, et puis le côté pratique aussi. [...] sur les stérilisations en effet c'est un peu plus couteux, effectivement les actes de convenance, plus couteux sur les chiens que sur les chats, mais après sur les chirurgies ça va être assez semblable, sur une fracture par exemple ça va être le même coût. Après il faut prendre en compte le coût de l'alimentation par contre, qui est supérieur sur un chien par rapport à un chat. Tout dépend aussi du type d'alimentation qu'on utilise. [...] Du poids bien sûr, si c'est un gros chien ça va coûter plus cher. Mais pour un même poids, c'est l'alimentation du chien qui va être plus cher. Mais il y a des grosses différences entre un aliment en super marché, ça peut être jusqu'à trois fois moins cher qu'un aliment haut de gamme. » SVS*

Voilà certains critères à prendre en compte dans le coût d'un animal : les vaccins, qui sont en moyenne moins chers pour un chat - sauf exception, celui qui concerne les chats qui sortent en extérieur – que pour un chien. De plus, il ne faut pas omettre le prix de l'alimentation, qui chez le chien est supérieur, dans le cas bien sûr où les maîtres choisissent de donner des croquettes à leur chien. Le rapport poids taille, et ce peut importe le type d'alimentation, est quelque chose qui ne variera pas : un chien de grande taille mangera toujours plus qu'un petit chien ou qu'un chat, sans parler des petits rongeurs, et c'est ce qui fera la différence entre les types ou races d'animaux choisis.

*« Mais c'est des animaux qui coûtent rien du tout, les souris, les hamsters, les cobayes, et les gens trouvent hallucinants de dépenser cinquante euros pour une bestiole qui en vaut trois quoi, même si ça reste heu, ça n'a rien à voir parce que la plupart des chats sont gratuits, on les trouve, n'empêche que les soins peuvent être couteux hein. Enfin les gens quand ils prennent ça, ils ne se disent pas que ça va être un budget, c'est quelque chose qu'il faut budgéter et penser que le cochon d'inde peut être malade à un moment, et, mais c'est pour ça qu'on voit moins de Nac's, alors que des Nac's il y en a quand même pas mal quoi, et proportionnellement au chien, on voit beaucoup beaucoup beaucoup moins de cobayes que de chiens, même s'il y en a beaucoup dans les familles. » SVS*

Le discours de ce vétérinaire montre une certaine vision des personnes qui possèdent un animal. De manière générale, ce dernier doit rester rentable par rapport à son prix d'achat, sinon il ne sera que peu soigné. Le fait d'avoir un chat gratuitement est une raison qui explique leur augmentation numérique, car quand les personnes décident d'avoir un animal de compagnie, c'est le prix à l'achat qui vient en premier, et ensuite on pense aux vaccins, à l'alimentation et aux soins. Pourtant, M. Hurstel voit les choses autrement :

*« Et pourquoi vous pensez qu'on s'occupe plus du chat que du chien ?*

*Ha bah c'est comme ça, les gens qui ont un chat mettent plus d'argent pour le nourrir, pour le soigner... » VPT*

Une première hypothèse serait que le fait de ne pas payer son animal à l'achat permet par la suite de mieux payer sa nourriture, ou ses soins. Une théorie contradictoire avec le discours tenu par M. Billès plus haut. Donc il aurait bien les deux cas de figures, à savoir ceux qui, de par la gratuité de l'animal, investissent plus d'argent ensuite pour ce dernier ; et ceux qui ne veulent pas investir de l'argent pour un animal qui n'a finalement rien coûter.

Du côté des autres professionnels de l'animal, voici les discours recueillis :

*« Et en moyenne, vous avez combien de chiens et de chats ?*

*Une cinquantaine de chiens et heu, aller, pas loin de cent cinquante chats.*

*Au quotidien.*

*Ha oui, impressionnant hein ? » Amis des bêtes*

La quantité d'animaux en refuge n'est pas significative, car depuis trente ans, il ne désempli pas. La quantité d'animaux recueillis est constante, donc toujours plus de chats que de chiens. La situation économique difficile du propriétaire ne sera jamais une raison d'abandon pour Amis des Bêtes :

*« [...] les personnes qui veulent abandonner abandonnent de toute façon. [...] Sachant que nous en ce qui nous concerne, il faut toujours aider les personnes en difficultés pour leurs animaux.*

*Disons que chez nous, si la seule raison est une raison financière, il n'y aura pas d'abandons chez nous. Il y aura une aide de notre part.*

*Vous les aidez financièrement ?*



*Oui, pour les soins vétérinaires, pour les croquettes on leur en donne directement, etcetera. Mais si la raison est économique, et uniquement économique, ils ne seront pas abandonnés au refuge Amis des Bêtes. Jamais. » Amis des bêtes*

Le récit de cette gérante est sans appel, la situation économique dégradée d'une personne n'est pas une raison d'abandon de l'animal, car une aide sera toujours possible de leur part. On peut alors expliquer le nombre trois fois plus important de chat par rapport aux chiens en ce concentrant sur l'animal en lui-même : le chat est un animal domestiqué par l'homme, mais il y a toute une problématique, notamment en ville, autour des chats errants, abandonnés dans la rue, redevenus en quelque sorte sauvages. Les chiens ne sont pas des animaux aussi indépendants de l'homme, et leur retour en milieu naturel ne garantit pas leur survie, contrairement aux chats. Il n'est pas rare de voir des portées de chats qui n'appartiennent finalement à personne, que les gens vont récupérer pour les faire adopter, voir en adopter eux-mêmes, à titre gratuit. Les chats errants ne sont pas castrés ou stérilisés, ils se reproduisent donc sans que l'homme n'ait de contrôle sur eux. Ce sont aussi ces chats là qui sont recueillis par le refuge, en plus tous les abandons, puisqu'ils font office de fourrière.

Pour Jonathan Exertier, gérant d'une pension animalière sur la commune de Mery :

*« En général, en chat on en a vraiment que pour les vacances, parce que le reste du temps ça reste un week end tout seul. Donc c'est vraiment pour les grosses vacances. Les chiens, en général entre dix et quinze chiens, tous les jours toute l'année.*

*D'accord. Vous notez des moments où il y en a plus ?*

*Bah tout ce qui est vacance, week end, les jours fériés, oui oui. » Meryterrachien*

Contrairement aux autres professionnels, lui aura plus de chiens que de chats, pour la simple et bonne raison que c'est une pension, et non un refuge. Comme il me l'explique, un chat peut rester à son domicile pendant une courte durée, donc un week end ou quelques jours. Par contre, pour une durée d'une semaine ou plus, les propriétaires vont pouvoir emmener leur chat en pension. Mais du fait que le chat soit plus indépendant que le chien, il est aussi plus envisageable de faire appel à un proche ou une personne tiers pour passer à son domicile et voir si tout va bien pour le chat et lui remettre de la nourriture pour quelques jours, alors que pour un chien c'est plus de contraintes au quotidien, ne serait-ce que pour le faire sortir. Mettre son animal en pension à un coût, et

j'imagine que si les propriétaires peuvent trouver des solutions de garde annexe, ils le font. La garde d'animaux à domicile est un des services mis en place par M. Exertier, malheureusement par manque de temps, il doit restreindre momentanément cette activité, mais espère employer une personne qui ne travaillerait que sur ce poste. Par rapport aux Nac's, l'activité n'est pas très développée :

*« Oui. Et tout ce qui est Nac's, vous ne faites pas ?*

*Si si, on fait, mais c'est à domicile principalement. Ça m'arrive de prendre par fois une cage avec un lapin, un hamster, mais bon, c'est des animaux qui à domicile sont mieux, on ne les change pas d'environnement, ils sont plus fragile quand même, se sont des animaux qui meurent facilement donc on ne les change pas d'environnement. Et puis après il va y avoir d'autres animaux qu'on en déplace pas, tout ce qui est poisson, reptiles, ça devient compliqué à déplacer on va dire.*

*Et vous en avez beaucoup ?*

*Non.*

*Pas d'évolution ?*

*Non, parce que ça ne se garde pas, et puis ça peut rester longtemps sans manger, la plupart, avec les serpents, etcetera. » Meryterrachien*

Finalement, les propriétaires de Nac's qui feront le plus appel à une pension animalière sont ceux qui ont des rongeurs, car les reptiles et autres catégories de Nac's seront mieux au domicile, voir intransportable, et surtout n'auront pas besoin des même attentions.

Il faut prendre en compte en premier lieu le prix de l'animal, fixé par rapport à sa race. La différence entre le chat, le chien et les rongeurs :

*« Parce qu'il y a quand même un gros marché autour de l'animal, que ce soit alimentaire, mais aussi vestimentaire...*

*Ha c'est sûr, bon après on trouve plus ça je dirais sur Paris ou dans les pays anglo-saxon, où on voit régulièrement des émissions à la télé avec la mamie qui va habiller son chien, avec la petite veste, le petit collier, qui va le pomponner comme pas possible. Mais ça reste, je dirais, dans notre clientèle à nous, assez minoritaire j'ai l'impression. Après il y a effectivement des gens qui vont toujours investir dans un jouet et tout ça, mais le chien ultra pomponner ça reste heu, minoritaire, on en voit moins ici. » SVS*

A Chambéry, la clientèle qui dépense de l'argent dans des soins vétérinaires n'est pas une clientèle qui consomme dans les surplus pour l'animal, cette pratique reste minoritaire, ce qui montre clairement les priorités pour l'animal.

Il a été possible d'appréhender les animaux de compagnie présents dans les services d'hébergements d'urgence de la SASSON :

*« [...] ceci étant, quand on discute avec les personnes qui sont dans la précarité, qu'on appelle SDF, ou clochard dans la rue avec leurs animaux, ils prennent un petit animal généralement, l'image ou le stéréotype c'est qu'ils n'ont pas des Rot Weller ou des Pitt Bull hein, c'est souvent des petits batards, des petits chiens, c'est rarement des très gros chiens. C'est souvent des petits chiens qui aboient, quand je dis petit c'est pas si petit que ça hein, mais on n'est pas dans le stéréotype du jeune de banlieue avec son Rot Weller voir son Pitt Bull pour impressionner et utiliser ça aussi un peu comme arme d'attaque, ou de défense, on se demande toujours. » Services*

*SASSON*

La tendance se tourne vers des animaux de compagnie de taille moyenne à petite, dans le cas du chien, et généralement qui ne sont pas de race. Souvent des batards, des chiens récupérés de portées non voulus, issue de croisement entre race ou non.

Par rapport à la quantité d'animaux qu'ils reçoivent :

*« De moins en moins.*

*De moins en moins ?*

*Oui, on l'observe vraiment de moins en moins. » Service SASSON*

Le constat est que de moins en moins de personne se présente sur l'un de ces services accompagné d'un animal de compagnie, phénomène qui plusieurs années en arrière, était plus visible et plus important.

Par rapport aux appartements de coordination thérapeutique, environ un quart d'entre eux sont occupés par des personnes ayant des animaux de compagnie :

*« Aujourd'hui là, sur dix sept il y en a peu, il y en a trois je crois, en ce moment.*

*Et ça peut aller de combien à combien à peu près ?*

*Bah sur les dix sept appartements, ça dépend, parce que c'est tout récent en fait, par exemple à l'époque on avait trois appartements et il y avait deux chiens quoi, donc c'est pas significatif finalement. Donc là on a trois chiens et un chat en ce moment dans les appartements. » ACT*

Il est très difficile de quantifier les évolutions dans le temps par rapport aux animaux, mais les demandes paraissent stables dans le temps pour ce dispositif.

Quant à l'hébergement social la Galoppaz à Barberaz, la directrice note une augmentation de la demande avec des animaux de compagnie :

*« Ha bah de plus en plus les personnes qui sont expulsés de leur logement ont au moins un animal. Non seulement ils ont des enfants, en plus il faut caser leurs meubles, et en plus il faut caser les animaux. Donc on a essayé de développer tout ce qu'on peut en partenariat mais on n'a encore pas gardiennage sociale d'animaux [...] Donc là la dame qui avait un chien la donné, et je pense que ça lui a fait très mal mais elle l'a donné. » La Galoppaz*

Ici, les animaux de compagnie correspondent aux personnes qui ont un logement et qui en sont expulsés. Il n'est pas possible de mesurer combien sont ces animaux, mais la proportion citée est importante, avec « au moins » un animal de compagnie.

Pour conclure cette partie, il est possible de dire que les chats sont les animaux de compagnie les plus nombreux sur Chambéry, suivis par les chiens. Les Nac's sont difficilement identifiables car ils vivent au domicile des personnes. La quantité d'animaux exotiques ne connaît pas le même essor en France que dans les pays étrangers, ce qui signifie que ce ne sera pas une problématique prochaine en termes de garde d'animaux sur des situations d'hospitalisation. Une notion semble ressortir tout de même : la rentabilité des animaux. La société a subit, et subit encore, une certaine crise financière, qui se ressent par rapport aux animaux de compagnie.

## B. Une typologie des publics recensés

Un de mes objectifs durant ces six mois a été de recenser les personnes concernées - ou potentiellement concernées - par le dispositif PACHA. Le but étant de pouvoir définir et cibler certain type de public propre à la ville de Chambéry, voir au territoire de la Savoie. Durant la présentation de mes résultats lors du colloque, j'ai proposé la lecture du tableau suivant :

Public	Public adulte en précarité installée	Public âgé
Variables		
Où	PASS, EMPP, SAOD Hébergement social de tous types	Maison de retraite Hôpital
Qui	Personne seule, homme puis femme Famille	Personne seule, homme ou femme
Problématiques	Origine française ou étrangère Précarité économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Autonomie, handicap</li> <li>■ Précarité économique (souvent)</li> <li>■ Isolement</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sans logement</li> <li>■ Sans emploi</li> <li>■ Isolement</li> <li>■ Santé</li> <li>■ Addiction</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Logement précaire</li> <li>■ Emploi précaire</li> <li>■ Famille / Ami</li> </ul>	

Le dispositif PACHA est clair quant à son type de public : il s'adresse à toute personne en situation de précarité qui doit être hospitalisée et qui n'a pas de solution pour la garde de son animal de compagnie. Les deux difficultés majeures exprimées étant le manque de ressource financière pour payer une pension animalière et l'absence d'un réseau familial ou amical pour garder l'animal. Mais cela ne renseigne finalement pas sur qui ils sont, vers qu'elles institutions il est possible de les trouver, ou encore quelles sont les autres problématiques qui les touche.

Tout d'abord, deux catégories distinctes ressortent clairement, avec d'un côté un public adulte en précarité installée, et de l'autre un public plutôt âgé. En ce qui concerne la première catégorie du tableau, en reprenant l'ordre des structures citées :

*« Au niveau des publics qu'on peut avoir la au niveau de la PASS ici, on a donc les déboutés du droit d'asile, donc se sont des gens qui ce sont un petit peu répartis dans la cité. J'ai quelques personnes qui sont de passage et qui sont hébergés au centre d'hébergement d'urgence d'Albertville, mais c'est pas une majorité. » PASS Albertville*

Relatif à la PASS d'Albertville, il y a tout d'abord des déboutés du droit d'asile, qui ont des difficultés au niveau des ouvertures de droits, ou qui se rendent à la PASS pour un renouvellement. Pour le coordinateur, Serge Pays, c'est la plus grosse partie du travail administratif qu'il doit gérer. Contrairement à toutes les autres personnes qu'il va rencontrer, les déboutés du droit d'asile sont les seuls à se rendre dans son service en famille. D'après son récit, ces personnes ne possèdent jamais d'animaux de compagnie. Le travail est le même concernant la PASS de Chambéry, avec les même populations :

*« Après on a le public étranger, où la il y a plusieurs parties, mais toutes les personnes qui sont dans la demande d'asile, qui sont dans une procédure ils arrivent ici en France et sont en demande d'asile donc ils n'ont aucun droit à l'arriver [...] Et puis après on a tout ce qui est débouté du droit d'asile en situation irrégulières, donc la on en a beaucoup, ils se concentrent ici. [...] Et puis après vous avez toute la population de l'Europe de l'Est, certains qui sont dans la demande d'asile, d'autres non, notamment les Roms...*

*Donc un public assez large, quand même. Des familles, des personnes seules ?*

*Des familles, ha oui des familles entières, surtout pour la demande s'asile. Ha oui, ou les familles déboutées du droit d'asile. » PASS Chambéry*

Bruno De Goër, médecin sur la PASS de Chambéry reçoit une population en partie identique à PASS d'Albertville, avec des familles entières dans le cas de demandeur d'asile ou de débouté du droit d'asile. Les problématiques majeures tournent autour de l'accès aux soins de santé principalement. Ces personnes se concentrent donc sur les services de la PASS dans le but de se faire soigner, mais également pour obtenir des certificats de maladie, ce qui leur permet de rester sur le sol français. Par rapport au nombre de personnes étrangères et de français natifs :

*« Alors on a globalement un tiers Français souche et deux tiers étrangers, de gens en grande précarité. » PASS Chambéry*

Il est relativement difficile, d'un point de vue extérieur, de se rendre compte de la proportion d'étrangers par rapport aux français, et il est possible de se rendre compte qu'il y a finalement plus de personnes étrangères au pays qui se rendent aux permanences d'accès aux soins de santé sur la ville de Chambéry. Partant de ce constat, on peut imaginer que la grande majorité de ces accueillis ne se serviront pas du dispositif PACHA, n'ayant pas d'animaux de compagnie à leur arrivée en France.

Mais il a d'autres personnes qui ont recours aux PASS :

*« Sinon ma population ici c'est la précarité installée sur Albertville. Alors ce n'est pas de la précarité à la rue, c'est plus des problèmes d'accès aux soins, qui sont au RSA, qui sont dans un logement sur Albertville [...] ou des situations qui peuvent être repéré à un certain moment, quand les gens arrivent sur l'hôpital, ou repéré par des travailleurs sociaux. On a aussi une autre population qui est la précarité en campagne, parce qu'on n'est quand même pas une grande ville, donc au niveau des vallées on a quelques personnes qui ont des difficultés d'accès aux soins quand même. » PASS Albertville*

La commune d'Albertville est plus concernée par la précarité installée, avec des personnes en logements précaires, mais finalement pas ou très peu de personnes sans domicile fixe. De part sa localisation géographique, elle est également sujette à une précarité dite de campagne. Pour Chambéry, la situation est différente :

*« Alors la plupart du temps ils n'ont pas de logement. [...] globalement, l'immense majorité soit pas de logement du tout, soit un logement précaire. Très peu de logement stable. Quasi aucun ne travail, en tout cas de travail stable. Ceux qui sont d'origine Française, il y a beaucoup de gens qui sont vraiment dans la grande grande précarité, dans la clochardisation, [...] pour beaucoup ils sont tellement dégradés que c'est nous qui les suivons accompagné par la Maison des Monts, mais ils ne sont pas nombreux, là c'est faible par rapport à la file active. » PASS Chambéry*

Contrairement à Albertville, la situation semble plus dégradée pour les Chambériens, avec une très grosse problématique autour du logement, notamment pour les français et les personnes sédentarisées sur Chambéry. Bien souvent, les difficultés de logement s'associent avec le non-emploi, ou les contrats à durée déterminée. Alors pourquoi y a-t-il une différence notable entre ces deux villes ? Chambéry compte plus de logements et d'hébergements sociaux, ainsi que de structures médico-sociales, car la ville est plus grande et plus habitée qu'Albertville. Quand des personnes sans domicile fixe arrivent sur la PASS d'Albertville avec des problèmes de santé ne nécessitant pas une hospitalisation mais étant incompatible avec une vie dans la rue, cette dernière les transferts sur Chambéry, sur les lits halte soin santé par exemple. Ces transferts diminuent donc fortement le nombre de personnes dites SDF sur la PASS d'Albertville, pour une augmentation du côté de Chambéry. A tout ceci s'ajoute encore d'autres difficultés, relativement récurrentes :

*« Alors avec toujours un petit peu les mêmes problèmes hein, au niveau santé beaucoup de problèmes d'addiction, et des problèmes psychiques hein. Principalement on retrouve toujours ce même type de profil. » PASS Albertville*

De part leur emplacement d'accueil, ces deux PASS fonctionnent un peu différemment, en comparaison également avec Grenoble :

*« Alors on est une PASS qui est un peu particulière hein, parce qu'on est intégré dans cette unité médico-sociale donc on essaie justement qu'il n'y est pas de stigmatisation des gens. C'est-à-dire que il y en a qui viennent à la PASS plus parce que c'est de l'addiction, ou voilà, donc heu, on a des gens séropositifs aussi qui ont des problèmes de VIH, d'hépatite C, et on ne sait pas trop des fois s'ils relèvent vraiment de la PASS ou si on est médecin simplement parce qu'on est dans de la précarité, et ce sont souvent les mêmes, mais on ne cible pas justement, si vous allez à la PASS de Grenoble vous avez un bâtiment PASS où les gens qui y vont c'est que de la PASS, ce sont des gens en grande précarité qui n'ont pas de droits etcetera. » PASS Chambéry*

On retrouve un public tout de même tourné vers une voire plusieurs addictions, dépendance à l'alcool principalement, ou aux psychotropes. Chambéry rassemble un public atteint de maladies chroniques, avec entre autre des hépatites C et le VIH. La ville propose, au travers des ACT, un logement pour les personnes porteuses de ces maladies chroniques, ce qui rend plus simple l'accueil sur Chambéry, ou les transferts de cas.

Par rapport à la tranche d'âge de toutes ces personnes :

*« Ho, bah c'est rare que j'ai des personnes de plus de cinquante ans. Alors soit des jeunes, qui viennent de quitter leur famille et donc qui ont des problèmes d'accès au droit au niveau de mise en place de CMU, ou qui ont des problèmes de santé un peu particulier. Soit plutôt, je dirais que c'est plus dans la tranche d'âge trente-cinquante. » PASS Albertville*

Un public que l'on peut qualifier de jeune à plutôt jeune sur Albertville, puisque les usagers de la PASS ne dépassent pas l'âge de cinquante ans. Le constat est le même pour Chambéry :



*Donc pour les Français, voilà beaucoup de jeunes, notre moyenne d'âge elle est à trente quatre ans hein, les gens qu'on suit, donc on a surtout des jeunes, et voilà avec des problèmes d'addiction, à la rue ou en squat. PASS Chambéry*

En deux mille onze, leurs statistiques leur montre une moyenne d'âge plutôt jeune, surtout pour la population française, car tous les âges seront accueillis dans le cas des familles étrangères.

Voyons à présent qui sont accueillis et hébergés sur la ville même de Chambéry :

*« Alors ici c'est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale pour accueillir des femmes, des familles et des couples, à la Galoppaz, et je m'occupe aussi d'Ouranos où on a le même problème de toute façon, mais des hommes seuls. On est un des services de La Sasson.*

*Donc vous avez combien de place ici ?*

*Environ vingt huit personnes accueillis. » La Galoppaz*

Sur l'hébergement de la Galoppaz situé à Barberaz, la spécificité des personnes hébergées est que se sont exclusivement des femmes seules ou avec des enfants, les hommes étant regroupés à Ouranos, un autre centre d'hébergement social. Ils peuvent recevoir une petite trentaine de personnes, de part la place matériel de la structure. Un public de tout âge mais cependant relativement jeune, avec des enfants et de adultes. Voilà plus en détail leurs missions :

*« Oui, centre d'hébergement de réinsertion sociale, six mois de prise en charge renouvelable au moins une fois, ou plus selon la situation. On n'est pas du tout sur l'urgence. On est sur une demande d'un résident qui a besoin de se poser à plus long terme que l'urgence. » La Galoppaz*

Le public est clair, mais avec des difficultés diverses : la grande majorité sont des personnes expulsées de leur logement, dans une grande précarité économique et très souvent isolées socialement. A cela peut s'ajouter des problèmes de comportement, par exemple des femmes victimes de violence. Quand on parle de personnes expulsées de chez eux, cela signifie qu'ils doivent quitter leur domicile, avec bien évidemment leurs enfants, leurs animaux de compagnie – et nous verront par la suite qu'ils sont nombreux à en avoir -, et surtout leurs meubles, qui rajoute une notion d'encombrement et d'urgence pour trouver une solution de placement et de garde. La Galoppaz est un des nombreux services de la SASSON, qui sur Chambéry regroupe également un accueil de jour :

*« [...] donc c'est un lieu qui a vocation vraiment à accueillir enfin, en priorité, ce n'est pas en priorité, mais nos missions, pour les quels ont est mandaté par l'Etat, ce sont des missions axées vers le public SDF. Il est clair que vous verrez autour de vous des gens qui sont à la rue, avec une bière à la main, ou qui sont dans le désœuvrement, vraiment en errance, et qui ne sont pas SDF. Ils sont plus dans une problématique du comportement, trouble du comportement, ou alors c'est des gens qui sont tellement isolés socialement que chez eux ils n'y arrivent pas, ils n'arrivent pas à rester chez eux, donc ils ont souvent un pied dehors et un pied chez eux, avec la problématique souvent d'addiction à l'alcool ou aux psychotropes. Donc de fait, on les considère souvent comme des SDF, alors qu'ils ont un logement, parce qu'ils traînent avec les SDF. » Accueil de jour*

SASSON

Le discours de ce chef de service est précis quant à leur publics, avec déjà une analyse des personnes qu'ils accueillent. Il est intéressant de voir la confusion qui peut se produire entre une personne qui n'a pas de domicile fixe, et une personne qui a tout de même un logement, précaire, et qu'on peut croire à la rue. La difficulté majeure de ces personnes est finalement l'isolement, ainsi que le trouble du comportement. Il est socialement attendu qu'une personne ayant un domicile y dorme, y vivent, mais le public qui se trouve à l'accueil de jour n'arrive pas à resté à son domicile, et retrouve finalement un point de repère dans la rue, accompagné des personnes qui n'ont réellement pas de domicile fixe. La confusion provient d'un comportement particulier, d'une errance dans la ville, avec de personnes toutes - ou en grande majorité - soit d'une dépendantes à l'alcool, soit aux psychotropes, ou aux deux. Pour ses professionnels du social, une des difficultés majeure est la diversité culturelle des accueillis :

*« Les problèmes qu'on rencontre avec les gens qui fréquentent les lieux sont des problèmes de différences culturelles énormes, voilà. Donc ces problèmes culturelles entre les pays de l'Est, l'Afrique du Nord, l'Afrique Noir, ou l'Europe, heu vous prenez au bout de l'Europe un Portugais ou un Irlandais, vous prenez un Belge, vous prenez un Marocain ou Algérien ou Magrébin, vous prenez un Malien ou un Kényan ou une personne du Congo, des personnes Moldaves, ou d'origine Roumaine, des Kosovo, Bosniaque, Albanais avec des Russes, et vous avez une poudrière parce que les gens ne s'apprécient pas forcément entre eux à cause des problèmes culturels, des différences culturelles énormes. » Accueil de jour SASSON*

Cette problématique, surtout visibles de l'automne au printemps à cause du froid extérieur, est difficile à gérer car les personnes sont obligées de se côtoyer et de rester dans la même pièce. Les problèmes de comportements, par exemple suite à des incivilités ou de l'agression gratuite, surviennent toutes les semaines dans ce lieu, ce qui exprime un climat de tension à la fois pour les usagers, mais aussi pour les professionnels qui y travaillent. L'accueil de jour, tout comme l'hébergement d'urgence est un lieu collectif, où tous se côtoient et sont soumis au respect des règles de vivre-ensemble :

*« [...] les chiens ils aboient, ils sont agressifs entre eux, il y a toujours le chien dominant et le chien dominé, ça créé des éclats, et il faut savoir encore une fois, dans l'aspect culturel, que c'est un problème de, vous savez, [...] vous ne le prenez pas mal hein, mais c'est un problème de petit bourgeois Européen ça, voilà. » Services SASSON*

Ce discours peut paraître surprenant sans explications. Il m'explique par la suite que les différentes cultures n'ont pas les mêmes rapports que les français avec les animaux de compagnie, et le fait de voir des français dormir avec leurs animaux créer des discordances, des incompréhensions, et donc des conflits. Le mot employé par ce travailleur social pour définir la vision des étrangers par rapport aux français est « sale », « *ils trouvent ça sale* ». Il y a une complexité de choses à prendre en compte autour de l'animal de compagnie dans des lieux ouverts et collectifs. L'animal visé dans ce discours est le chien, mais M. Batista me rappelle qu'ils ont déjà accueillis des poules, des serpents, ou encore des canards. Les personnes qui auront des animaux seront donc des français :

*« Moi je vous défie de trouver beaucoup de black avec des chiens ou des animaux. Vous verrez que vous allez les compter sur les doigts d'une main, alors que les blancs vous n'aurez pas assez de bras quoi. » Services SASSON*

Ce choc des cultures met en avant l'importance de l'animal de compagnie pour les français. Pour quantifier ce public, voilà ce que me dit le chef de service :

*« Alors la capacité, on a une file active, en ce moment par exemple hier soir ils étaient 94 personnes hébergés, le soir. Sur ces 94, plus des 3/4 fréquentent l'accueil de jour, donc on a une file active de plus de 70 personnes en journée, qui fréquente les lieux, le matin au petit déjeuner, et ça se dilue après dans la matinée, et on a des pics durant l'après-midi. » Accueil de jour SASSON*

Sur l'hébergement social, on peut compter en moyenne une centaine de personnes par nuit, et on retrouve les trois quart sur l'accueil de jour. C'est par ces chiffres qu'il est possible de se rendre compte que cette structure devient un lieu de vie, plus ou moins de passage, pour une population hétéroclite.

Sur un autre pôle, celui de l'EMPP, Corinne Ricard me fait part de son métier :

*« Alors moi je suis employée par le CHS, je fais donc partie d'une équipe mobile psychiatrie précarité hein, l'EMPP, et je suis à mi-temps sur ce poste là, en tant qu'infirmière. Alors cette EMPP, elle doit être sur toute la Savoie, donc on doit être quatre infirmiers à mi temps, il y a un psychologue, un psychiatre, un cadre et un cadre supérieur, et on devrait rayonner sur toute la Savoie. Donc on a commencé à venir ici, à l'accueil, à l'Espace Solidarité (dans les bâtiments de la Sasson), parce que pour nous au départ c'était plus facile, on avait un pied à terre, et de là on se dispatchait. » EMPP*

Cette branche du métier d'infirmière est particulière, car elle travail sur différents points de permanence, et croise donc un public très vaste :

*« La typologie, non, je pense pas qu'elle soit spécifique parce que c'est ouvert, alors il y a des hommes et des femmes, mais il y a moins de femmes, mais il me semble que de plus en plus quand même il y a des femmes. Moi ça fait sept ans que je suis là, et il me semble qu'on en a de plus en plus. Alors ici il faut savoir qu'il y a des SDF, mais il y a aussi des demandeurs d'asile, et là autant avant on avait beaucoup d'hommes, et là on a beaucoup de femmes et d'enfants qui viennent. Donc la typologie, on en a pas, pas spécifique quoi. » EMPP*

Sur l'Espace Solidarité, le public est semblable à l'accueil de jour, mais avec quand même une évolution : de plus en de femme sont prises en charge, de part l'augmentation du nombre de demandeurs d'asile. Globalement, il faut garder à l'esprit que ce qui vaut à un instant T n'est pas forcément une généralité :

*« Et c'est qu'en ce moment, c'est pas ça qu'on a en ce moment, comme les gens vont et viennent, on n'a pas forcément les mêmes problématiques. [...] et c'est vrai que passé un temps on avait énormément de jeunes avec des chiens...*

*Des hommes ?*

*Des hommes oui, et on en avait énormément, avec deux trois voir quatre chiens, et alors ça on le voit moins. On a des chiens, mais les gens ont des appartements, précaires mais un logement quand même, et voilà. Alors des fois ils les laissent dans leurs appartements ouais » EMPP*

Une confirmation du nombre grandissant de personnes précaires, logées, avec des animaux de compagnie, et quand ces personnes ont un appartement, l'animal est moins visible dans les structures d'accueils, pourtant ils sont toujours aussi nombreux.

Parlons cette fois des ACT, les appartements de coordination thérapeutique, soit dix sept logements de droit commun offrant divers accompagnements à la personne atteinte d'une pathologie chronique sévère et en précarité :

*« C'est en place depuis les années quatre vingt cinq, début du SIDA en fait, c'est comme ça que les ACT sont nés, avec en fait un constat qui était que les personnes atteintes du SIDA étaient isolées du fait de la pathologie, d'un rejet de la société, de la famille, de l'entourage, et que suite aux hospitalisations, ils n'avaient pas de solutions, pour beaucoup, d'hébergement, avec à l'époque c'est vrai des maladies, pathologies très lourdes, très grave souvent. Donc sont nés l'idée de lieux d'hébergements spécifiques. » ACT*

Au départ, seuls trois appartements étaient disponible pour recevoir ce public, puis petit à petit, les ACT de Chambéry ont prit de l'importance et se sont ouvert plus largement à un public atteint de diabète, ou de cancer par exemple. Avec toujours ce critère centrale : la précarité. Certains appartements permettent d'accueillir des familles entières, avec ou sans enfants. Il faut savoir que sur ce territoire, toutes les demandes ne peuvent être satisfaites car elles sont supérieures à l'offre :

*« On a une quarantaine de demandes par ans, mais on n'a pas un roulement qui nous permet d'accueillir quarante personnes chaque année, puisqu'il n'y a pas de durée légale de séjour dans la loi, et qu'en fait les gens sont dans de telles situations sociales que pour stabiliser à la fois la santé et l'aspect social, il faut en moyenne dix huit mois à deux ans. Donc ça ne fait pas un gros turnover en fait, on ne peut pas satisfaire la demande. » ACT*

Les situations sont complexes à gérer, avec la santé d'un côté, et la précarité de l'autre. La durée moyenne de l'occupation d'un logement sera de deux ans pour Chambéry, mais certaines personnes resteront plus longtemps, pour diverses raisons supplémentaires à leurs difficultés initiales. Les sorties se font généralement vers des structures spécialisés si besoin ai, ou bien dans le droit commun avec un logement social plus stable.

La seconde partie du tableau concerne cette fois-ci un type de public bien particulier : les personnes plutôt âgées. J'ai fait cette distinction car les problématiques de ces personnes là seront en partie différentes de celles des personnes plutôt jeunes et jeunes. Les institutions concernées ne sont également pas les mêmes.

J'ai rencontré deux EHPAD de Chambéry, anciennement appelées « maison de retraite ». Ces deux structures accueillent et hébergent des personnes âgées :

*« Votre public est composé uniquement de personnes âgées alors.*

*Oui. Il peut y avoir, il me semble, pour les personnes handicapées aussi. Au SSIAD et service à domicile, c'est aussi pour les personnes handicapées.*

*D'accord oui.*

*Nous aussi, sur dérogation du Conseil Général. Normalement c'est soixante ans, mais il peut y avoir des personnes admises avant sur dérogation du Conseil Général. » Résidence du Parc*

L'âge légal pour entrer en EHPAD est fixé à soixante ans, mais il est possible d'avoir des personnes plus jeunes, sur dérogation donc. Bien évidemment, il n'y a pas de limite d'âge en EHPAD :

*« Ecoutez, on a eu des gens de soixante cinq, jusqu'à cent deux, cent trois ans, jusqu'à la fin quoi. » Les Charmilles*

Se sont, quoi qu'il en soit, des personnes vieillissantes qui intègrent les EHPAD. Mais d'autres caractéristiques peuvent s'ajouter à la vieillesse :

*« Et il y a beaucoup de résidents qui sont en situation de précarité ?*

*De précarité, heu oui, il y en a pas mal.*

*Sur le plan économique ?*

*Oui, ils ont des aides sociales, tout ce qui existe comme aides hein. » Les Charmilles*

Les résidents n'ont pas tous une retraite aisée, puisque l'animatrice de l'EHPAD de la Motte Servolex remarque un nombre important de personnes en précarité économique certaine. Il n'a été possible de le quantifier lors de l'entretien, mais cela évoque des parcours de vie non sans difficultés, pour une fin de vie modeste. Un certain nombre de résidents, et ce peut importe l'EHPAD concerné, sont atteints par des maladies, quelles

soient particulières, ou simplement liée à leur âge. De plus, le handicap peut s'accoupler à la maladie de ces personnes de moins en moins mobiles et de plus en plus fragiles.

Mais ils n'ont pas été les seuls à pouvoir me renseigner sur les personnes âgées, car je suis allé à la rencontre de deux professionnels du pôle PAPH, personnes âgées personnes handicapées. Dans la plupart des cas, ces professionnels interviennent au domicile des personnes, il n'y a donc pas de point d'accueil à proprement parler, par contre il y a un réel accompagnement à la personne. Leurs missions sont les suivantes :

*« On évalue les besoins de la personne, au niveau de la toilette, l'habillement, les courses, la compagnie, la surveillance, de l'aide au transfert, voilà.*

*On s'occupe aussi de la mise en place des aides de soins, voir si la logistique est cohérente par rapport à la dépendance des personnes, hein, ça paraît rien mais c'est parfois compliqué de mettre en place des services adaptés, et puis des suivis aussi. » PAPH*

L'aide à la personne, sous toutes ses formes, est prégnante pour ce service. Concernant la personne âgée, la santé est prise en compte, ainsi que la situation économique :

*« Bah c'est très large, et c'est ça qui est intéressant. On n'a peut être plus de personnes précaires chez les personnes handicapées, du fait justement de leur handicap. Alors qu'en fin de vie, le dispositif s'ouvre à tout le monde, donc on aura autant de personnes avec quatre cents euros de retraite que d'autre. La par exemple j'ai un dossier où on est à cinq mille neuf cents euros de retraite, donc on ne peut pas appeler ça de la précarité hein. [...]*

*On a aussi des situations avec quatre cents ou cinq cents euros par mois, on a de tout.*

*Oui, c'est ça qui est riche, on touche tous les milieux.*

*» PAPH*

Ce qui est intéressant pour un service comme celui-ci, c'est aussi et justement parce que ce n'est pas un point d'accueil, et le discours de ces deux professionnels permet de se rendre compte de la situation de personnes âgées, notamment, qui ne sont pas identifiables dans des lieux, structures précises. Et il est facilement possible de remarquer un certain nombre des personnes aux ressources très précaires, qui, nous le verront ensuite, ont des animaux de compagnie, et risque l'hospitalisation, ou l'entrer en EHPAD à tout moment.

Après avoir vu qui sont les animaux de la ville, et établis une certaine typologie des personnes pouvant être accueillis, accompagnés et hébergés, concentrons nous maintenant sur le dispositif PACHA.

### **3.2 Autour de PACHA**

Comme nous l'avons vu dans la première partie, PACHA est un dispositif récent, et nous n'avons pas encore assez de recul pour savoir combien de temps il sera viable, ni même si d'autres solutions de ce type existent sur le territoire de la Savoie. Nous allons voir dans cette partie à la fois l'avis des professionnels et des premiers usagers sur ce dispositif hors du commun, puis dans un second temps ce que PACHA apporte, pour mettre en perspective des évolutions.

Il m'a semblé intéressant de connaître le point de vue de chaque professionnel rencontré concernant le dispositif, afin de prendre en compte les remarques, les idées, et tout ce qui peut faire évoluer PACHA, toujours en tenant compte du contexte professionnel de chacun et de leurs attentes face leur métier et public. Entamons cette analyse avec les vétérinaires. Tous deux soutiennent et font partie du projet, avec d'un côté le SVS, et de l'autre VPT :

*« Disons que c'est bien que ça ai commencé à servir, effectivement on se rend compte que pour l'instant, nous les véto on n'a pas été trop sollicités, après à voir comment ça va se passer cette année, ça va faire augmenter je pense le nombre de cas. » SVS*

En effet, le protocole de fonctionnement du dispositif rappelle que pour qu'il y est l'intervention d'un vétérinaire, il faut que l'animal ne soit ni vacciné, ni identifié, pour qu'un contrôle puisse être fait. Ceci dans le souci de ne pas mettre en danger les autres animaux de la pension Meryterrachien. Or, après la prise en charge de plusieurs animaux de compagnie, le gérant m'a expliqué qu'un chien qui n'avait sûrement jamais eu de vaccins et qui n'avait jamais été suivi par un vétérinaire, il aurait donc fallu le faire voir par un vétérinaire. Mais à l'époque de la prise en charge, plusieurs boxes étaient libres et M. Exertier a pu recevoir l'animal sans vérifications préalables, puisqu'une mise en quarantaine a été possible. Par contre, dans le cas où la pension aurait été remplie d'animaux, un des vétérinaires engagé sur PACHA aurait fait le nécessaire. Il y a donc,



dans la pratique, des solutions un peu différentes que celles pensées au préalable, qui ici vont finalement faciliter la prise en charge de l'animal. D'après M. Billès, le nombre de cas potentiellement accepté par le dispositif risque d'augmenter, de part le fait d'une diffusion de l'information qui dans le passé n'était pas faite, pour des raisons de lancement et d'adaptation du dispositif. M. Hurstel, également vétérinaire, a pu constater des annonces dans son cabinet :

*« Alors je pense que c'est utile, nous c'est pas rare de voir des gens mettre des annonces parce qu'enfin, ça peut être des hospitalisations mais aussi des personnes âgées qui entrent en maison de retraite, des gens malades, donc souvent ils sont gardés par des amis, des voisins ou des gens de la famille, mais on arrive quand même à voir des gens qui viennent mettre des annonces parce qu'ils n'ont pas d'autres solutions en fait. [...] Donc après effectivement oui, c'est un très bon système oui. » VPT*

Le point de vue des vétérinaires est positif quant à la raison de PACHA, ce qui est à la fois rassurant et prouve son utilité. Puisque quand certaines personnes peuvent faire garder leur animal, et ce peut importe la raison de l'absence de son logement, il y a et il y aura toujours des personnes qui ne le pourront pas, d'où les annonces affichées eu sein du cabinet.

*« Mais oui, je pense que le dispositif à un intérêt réel, [...] nous on a été que très rarement confronté à ce problème la parce que malheureusement ce genre d'animaux là ne sont bien souvent pas médicalisés, donc moi j'avais eu la question, mais oui je pense que c'est utile. Après en termes de nombre, ça on va le voir dans les années qui viennent. » SVS*

Le Syndicat des Vétérinaires de Savoie a accepté de s'engager sur PACHA sans finalement avoir été confronté à cela jusque là. Ce discours s'entend aussi sous un autre sens, c'est-à-dire que les personnes précaires ne font pas - dans la grande majorité des cas - suivre ou soigner leurs animaux de compagnie, ils n'en n'ont soit pas les moyens, soit pas l'éducation, qui peut être un facteur explicatif en ce rapportant à un model de socialisation primaire. Quant à la quantité d'animaux qui vont pouvoir bénéficier du dispositif, il n'est évidemment pas possible de le prévoir à l'avance.

*« [...] Et vu le budget limité, je pense qu'il vaut mieux privilégier les personnes malades que les personnes incarcérées. Après la question peut se poser, que va devenir l'animal de la personne en*

*prison, c'est sûr. Après le souci du système c'est aussi que ça reste dans de l'hospitalier, que ça ne s'ébruite pas trop parce que sinon vous allez avoir des demandes pour tout type de situation, comme la pour la personne incarcérée. Il risque d'y avoir des débordements, même si pour l'instant on a un cadre assez droit, qu'on refuse ponctuellement des demandes qui sortent du cadre, il faut que ça reste gérable oui. » SVS*

Une remarque intéressante est qu'en effet, le fait de parler au plus grand nombre du dispositif PACHA risque d'attirer l'attention de certaines personnes qui n'ont pas de moyens de garde de leurs animaux, mais dans situations autres que celle d'hospitalisation. On peut facilement imaginer des personnes âgées qui entre en EHPAD, ou encore, comme la demande en a été faite, une personne incarcérée qui à plusieurs animaux. Si le dispositif fonctionne pour des cas d'hospitalisation, il est possible d'imaginer que d'autres associations, tournée vers l'incarcération par exemple, créaient également un système de garde d'animaux de compagnie.

Une analyse M. Hurstel vient appuyer le discours de son homologue, avec une approche différente :

*« Alors maintenant il ne faut pas que ça traite trop de cas parce qu'il n'y aura pas la possibilité de traiter trop de cas quoi. C'est comme nous, dix cas, pour soulager dix cas ça suffit, parce qu'en fait quand on a l'impression de soulager dix cas, nous par exemple si on soulage quinze cas par an avec VPT, je sais que le nombre de coup de téléphone qu'on a, en fait ça doit être cinquante ou soixante personnes qu'on traite, vous voyez. Par contre il y en a, en nous appelant ils ont trouvé une solution autre, mais en voyant que le dispositif existait, ça leur a permis de trouver une solution. Donc même si vous ne traitez que trois ou quatre cas, ça servira à plus même s'ils ne passeront pas par le service, on a moins la pression après, on peut trouver d'autres solutions, que si les gens sont perdus, dépourvus, ils peuvent se dire « Ha je peux faire ça, peut être que je peux faire ça mais je vais demander là quand même ». Ca c'est bien quoi, faut pas penser qu'il y a que les cas qui vont rentrer dans le système qui vont être traités, il y aura peut être d'autres cas qui vont être traités, mais qui ne bénéficieront pas du système, je pense. Donc oui c'est très bien, et oui il faut que ça se pérennise, non je ne pense pas que ça puisse traiter trop de cas quoi, enfin sur le département, c'est un petit département la Savoie, donc dix quinze voilà, ça ne dépassera jamais ça, heureusement. » VPT*

PACHA a une vocation de prise en charge concrète des animaux de compagnie, mais comme le souligne ce vétérinaire, qui de part son adhésion à Vétérinaire Pour Tous sait

comment un dispositif peut fonctionner, il ne faut pas oublier que la simple existence d'un tel dispositif peut venir en aide à un nombre important de personnes. C'est tout un réseau qui se crée autour de cela, avec des contacts entre professionnels du social, du médical et animalier échangés, ce qui n'est pas négligeable. De plus, si une personne est dans le besoin d'une prise en charge pour son animal et connaît l'existence de PACHA, plusieurs solutions s'offrent à lui : demander à sa famille, ses amis, essayer d'obtenir la somme nécessaire pour payer la pension, ou en dernier recours faire appel au dispositif. Je pense en effet qu'une pression est dès lors enlevée pour ces personnes, car en cas d'urgence ou d'impossibilité de solutions autres, l'animal sera pris en charge, et c'est aussi le message que Marie Blandine veut faire passer : PACHA n'est pas ouvert à tous sans avoir cherché auparavant une solution pour l'animal, mais c'est bien un « dernier secours » pour permettre l'hospitalisation aux plus nécessiteux. Voici les pronostiques M. Hurstel, qui ne seront vérifiables qu'une fois l'année passée :

*« [...] mais à mon avis ça va être dix à quinze personnes, des fois ce sera seize, des fois dix sept, nous c'est pareil à VPT, l'année dernière on en avait peut être vingt sept, cette année il y en a peut être neuf, mais en moyenne c'est à peu près tout. Parce qu'on est un petit département, il n'y a pas beaucoup d'habitant hein. Donc après, pour étendre à d'autres départements, bon, c'est une bonne idée hein, mais c'est comme pour tout, il y a plus de financement nécessaire dans les plus gros départements, sinon ça va pas être facile. » VPT*

Son raisonnement paraît juste dans le fait de dire que la Savoie n'est pas un gros département qui n'est pas surpeuplé, ce qui ne promet pas des années extrêmement chargées pour PACHA, mais une fois de plus, il faut rester vigilant. L'information sur le dispositif est passée sur Chambéry, mais elle risque de mettre plus de temps à arriver dans les villes en retrait de l'agglomération, et dans les villages de montagne, donc il est possible d'envisager une évolution de la quantité de prise en charge.

Pour rester dans le milieu animalier, M. Askevis, gérante du refuge Amis des Bêtes a donné son avis sur le dispositif. Pour elle, la mise en place est trop compliquée, et les réunions trop importantes :

*« C'est heu, de réunion en réunion, nous les mecs qui sont dans la 'merde', on les aides depuis trente ans, vous voyez ce que je veux dire ? [...] Ha ouais, dix mille fois trop, ça dépend du temps qu'on a à y consacrer hein. [...] Mais je suis prête à répondre à vos questions, mais je vous le dit, c'est beaucoup trop compliqué. » Amis des Bêtes*

Outre le fait que les réunions soient trop nombreuses pour mettre en place le dispositif, son point de vue tant à remettre en cause le fonctionnement même du dispositif, qui pour elle est trop compliqué. Ce sont là les paroles d'une passionnée d'animaux, prise par des journées bien chargées et qui fait primer la pratique avant tout. Elle revient notamment sur ce point avec une explication, sans mâcher ses mots :

*« En tout cas, en ce qui concerne Amis des Bêtes, voilà. S'il y a besoin, on y est. La on va récupérer deux chiens d'un gars qui est incarcéré, je peux pas les prendre maintenant mais c'est bon pour début de semaine prochaine si on a un placement, mais voilà, ce sera fait. Et je sais très bien que les frais de pension, je les aurais « dans le cul », mais voilà, c'est trop long, trop de paperasse, trop de « bordel », trop de machin. [...] C'est trop, l'état de l'animal, le nom du vétérinaire, le téléphone... [...] La réunionite est quelque chose qui n'est pas fréquent à Amis des Bêtes, c'est l'action qui prime. » Amis des Bêtes*

Ces propos peuvent paraître durs, mais ils ne sont pas en destination directe de PACHA. Ces paroles sont plus une réalité de terrain pour cette professionnelle. Par exemple, les salons du chiot se multiplient et il faut se mobiliser et responsabiliser les personnes avant qu'ils n'achètent un chien sous l'impulsion et qu'ils le regrettent ensuite, et parallèlement à cela le refuge ne désemplie pas au niveau du nombre d'animaux. Ils se mobilisent sur diverses actions, et seront présents pour trouver des solutions sur toutes les situations, comme par exemple en prenant les animaux de la personne incarcérée.

La pension Meryterrachien accueille et garde les animaux de compagnie des personnes hospitalisées, voilà ce qu'il en pense :

*« Et sur les cas d'hospitalisation, vous pensez que ça restera quelque chose de ponctuel, ou est ce que ça peut augmenter ?*

*Ha bah moi je vais vous dire déjà que ça va augmenter parce que j'en fais beaucoup hors PACHA, parce qu'avec tout ce qui est tutorat, assistantes sociales etcetera j'en ai, j'ai eu un chat la pendant des mois, j'ai un chien qui est là, une dame est en train de mourir à priori et c'est les voisins qui s'en occupe, pour l'instant c'est eux qui s'occupent de faire l'intermédiaire entre les deux, j'ai régulièrement heu, le chien ça doit faire quatre mois ou cinq mois qu'il est là.*

*La c'est sur de la longue durée par contre.*

*Ha oui, j'ai un chat qui est resté la cinq mois, six mois je sais plus, oui c'est ça six mois, et puis après on en a plein régulièrement, d'hospitalisation. » Meryterrachien*

D'après son expérience hors dispositif PACHA, il s'occupe de plusieurs animaux dont les maîtres sont hospitalisés, ce qui signifie que si ces mêmes personnes font appel au dispositif pour la garde de leurs animaux, le nombre de prises en charge risque d'augmenter considérablement. Après, il faut bien entendu consulter le dossier de la personne pour savoir si elle se trouve en situation de précarité, et qu'aucune autre solution n'est possible pour son animal de compagnie. En attendant, il a un retour très positif face aux premières prises en charge d'animaux via PACHA :

*« Les personnes ont appréciés ?*

*Oui, ils le mettent facilement parce qu'ils savent que le chien revient en bonne santé, qu'il n'y a pas de problèmes, donc voilà. Des chiens qui font voir qu'ils sont contents de venir, ils ne les regardent même pas quand ils partent, les chiens s'en vont vite aux boxes, contents d'aller voir les copains. Mais pour ça il faut que le chien vienne souvent, on le voit bien avec le petit bichon de la dame, elle savait qu'elle pouvait le mettre ici elle ne réfléchissait même pas, elle disait voilà, il vient telle date et elle était tranquille. Elle pouvait m'appeler pendant son séjour pour prendre des nouvelles, voilà.*

*Et en général les personnes appellent pour prendre des nouvelles ?*

*Bah la c'est surtout des courts séjours, donc c'est une fois quoi. Mais après quand ils ont l'habitude ils ne se prennent plus la tête hein, ils savent que le chien va bien hein. »*

*Meryterrachien*

Le fait que les personnes hospitalisées appellent la pension pour prendre des nouvelles de l'animal montre nettement l'importance attachée à l'animal et au bon déroulement du séjour.

Dans un autre registre, M. De Goër m'explique pourquoi, sur la PASS, le dispositif est un atout :

*« Alors moi c'est pas fréquent, c'est-à-dire que j'ai pas de problématique quotidienne avec ça hein, c'est très occasionnel mais quand ça arrive ça devient extrêmement compliqué. C'est pour ça que le dispositif PACHA nous intéresse énormément parce que quand ça arrive, d'avoir la réponse dans les vingt quatre heures et de régler la situation, ça nous soulage hein.*

*Par an, vous pouvez estimer ça à combien...*

*Je sais pas, deux fois par an, c'est pas une fois par moi, c'est vraiment très occasionnel. C'est rare hein, par rapport au volume de gens qu'on voit. Mais c'est toujours heu, voilà, toujours très difficile. » PASS Chambéry*

Sur les situations d'hospitalisation, le temps peut parfois devenir le maître mot, car l'urgence n'attend pas. Et c'est en ça que pour lui, PACHA est un dispositif apprécié et une véritable solution, même si le problème n'arrive pas tous les jours. Son estimation est d'environ deux fois par an, ce qui paraît être peu et à la fois gérable pour le dispositif. Concernant la PASS d'Albertville, ce n'est pas l'avis direct de la personne que j'ai pu recueillir, mais son impression, qui est toute aussi parlante :

*« J'ai fais il y a quelques années, un courrier au président de la chorale, parce que c'est géré par la chorale de la communauté de commune d'Albertville (la fourrière), heu j'ai fais un courrier en demandant de conventionner avec la chorale. J'ai eu une réponse négative, [...] Aujourd'hui je l'ai laissé un petit peu tombé parce que c'est vraiment quelque chose d'anecdotique, c'est pas quotidien. Donc je vais refaire une demande à l'occasion, quand je serai de nouveau confronté au problème, je pense que je vais le prendre à deux mains, mais pour l'instant ce n'est pas dans mes priorités.*

*Et la dans votre courrier, vous demandez quoi précisément ?*

*Je demandais à ce que, heu, la gratuité de la prise en charge au niveau de la fourrière municipale en cas de besoin par rapport à de l'accès aux soins, voilà. [...] Parce que le problème est vraiment rare hein, sur des durées qui sont rarement très longues, ça va être par exemple une semaine pour une personne qui a besoin de faire un sevrage, c'est rare que ça soit très long. »*

*PASS Albertville*

Albertville fonctionne finalement avec la fourrière de la ville, et sa demande de gratuité pour la prise en charge des animaux de compagnie des personnes hospitalisées revient au même objectif que PACHA. J'entends dans ces paroles qu'il peut cependant s'en passer, parce que pour lui le cas est très rare, voire « anecdotique », et les problématique n'est pas une priorité dans son travail quotidien. De plus, il y bien souvent à faire face à des durées d'hospitalisations courtes, ce qui est gérable financièrement pas son service. Il a cependant faite cette demande particulière en pensant qu'elle serait justement acceptée, aux vues des cas isolés sur son territoire, mais ça n'a pas été le cas. Il souhaite renouveler sa demande si le cas se représente, mais sais aussi qu'il peut faire appel au dispositif PACHA en cas de besoin. Ce qui, de son point de vue, est un bémol dans l'action du

dispositif, c'est que la pension se situe géographiquement loin d'Albertville, et qu'une prise en charge d'un animal sur Albertville demanderait une gestion et une organisation pour le transport de l'animal. C'est une difficulté soulevé, à savoir s'il ne serait pas possible finalement de créer différents partenariat de pensions ou fourrières sur des lieux hétérogènes, pour répondre à l'ensemble de la demande sur le territoire de la Savoie. Pour finir, voici le discours de M. Gal concernant le dispositif et son utilité :

*« Et du coup ça va faciliter, à la limite je dirais que ça va que nous faciliter les choses, parce qu'on a quand même un certain nombre de résidents qui arrivent dans des états de santé relativement dégradés et qui ont des hospitalisations, mais si se sont hospitalisations courtes, un animal, s'ils n'ont pas de ressources personnelles pour placer l'animal, faire garder leur animal, et bein c'est pas possible. Du coup, ce dispositif, je dirais que ça va faciliter l'acceptation des animaux, ça c'est sûr.*

*Est-ce qu'avant PACHA, c'était un souci, est ce que vous cherchiez des solutions ?*

*Les gens ont toujours trouvé une solution en fait [...] avec les proches, ils ont toujours réussis à trouver des solutions jusque la, ouais.*

*Donc est ce que c'est une réelle réponse à un besoin ?*

*Dans le cas présent, oui, parce que c'est quelqu'un qui, bon à mon avis elle aurait pu trouver, mais disons que ça va faciliter, parce que ça évite aussi de se mettre en difficulté avec l'entourage, de demander un service à des gens qui après se sentent redevable par exemple. Donc on enlève une pression, une tension en fait, c'est ce qui est intéressant. » ACT*

Une nouvelle fois, le dispositif paraît être une solution pour palier à une difficulté. En tant qu'aide à l'hospitalisation, PACHA influe à la fois sur les patient, mais aussi sur les professionnels qui les suivent. Cette problématique existait déjà avant la création du dispositif, et les personnes concernées trouvaient déjà des solutions avec l'entourage notamment, mais le fait de demander à ses connaissances ou à sa famille enlève une certaine autonomie à la personne dans le besoin. La différence avec le dispositif est que c'est un service extérieur, qui permet une certaine neutralité dans la demande de service. C'est en partie cela qui enlève de la « pression », de la « tension » chez les patients, deux notions fortes de sens, qui décrivent l'inquiétude et la préoccupation de trouver une solution pour son animal.

Du côté des usagers cette fois-ci, j'ai pu rencontrer deux personnes qui ont pu bénéficier de PACHA pour la garde respective de leur chien. Voici l'expérience de Mme Dupond :

« [...] donc c'est madame Niveau qui se chargeait de faire la coordination entre le gardien et puis moi bah en fait. Ce qui m'a permis d'avoir un prix très intéressant, et ça m'a bien aidé d'ailleurs parce que bon bah sinon, je ne sais même pas comment j'aurais pu faire quoi.

*Oui, si le dispositif n'avait pas existé, quelle autre solution auriez-vous pour votre chienne ?*

*Bah je n'ai pas d'autre solution, le problème était là parce que j'ai vraiment fait appel à madame Niveau, surtout la deuxième fois je crois, parce que vraiment je n'avais pas d'autres solutions en fait.*

*Donc pour vous ça a été quelque chose de positif.*

*Tout à fait. » Mme Dupond*

Cette personne a fait appel plusieurs fois au dispositif, pour sa chienne Baya, suite à des hospitalisations d'une durée d'une semaine. Pour elle, le prix d'une pension animalière est trop élevé, elle n'a pas les moyens financiers pour y accéder. PACHA a été une solution, notamment lors de sa seconde hospitalisation, où aucun aboutissement n'était possible du côté de son réseau familial quant à la garde de Baya. Elle n'a pas bénéficié de la gratuité de la pension, puisque le minimum est d'au moins un euro par jour pour subvenir aux frais d'électricité, mais le prix a été abordable et très intéressant par rapport à sa situation financière. Un retour très positif pour elle, à plusieurs niveaux :

*Ca a permis de vous libérer l'esprit, de savoir que Baya était bien prise en charge ?*

*Ha oui, oui, ça je savais que mon chien était bien en sécurité dans ce [...] cette pension, voilà, heu je trouve qu'il est bien, si je devais moi toute seule replacer mon chien pour un petit moment, je choisirais cet endroit là parce que j'ai été tout à fait satisfaite hein.*

*Vous y êtes allé à Merry...*

*Oui, j'allais la conduire et j'allais la rechercher à chaque fois, oui oui. [...] je crois que c'est un bon endroit pour les bêtes, oui. Parce que bon, moi je voyais, quand j'allais chercher Baya, c'était souvent le vendredi après-midi, donc il y avait beaucoup de gens qui venaient, plus ou moins en même temps quoi, récupéré les animaux, donc heu, on voyait les chiens qui étaient contents, les maîtres pareil, ça se passait bien. » Mme Dupond*

Le fait de savoir son animal en sécurité est quelque chose de rassurant, de réconfortant. Ça permet également d'avoir une certaine tranquillité et de pouvoir se concentrer sur sa santé, qui est en générale mise à mal dans ce contexte.

Je me suis rendu à la maison Villeneuve, anciennement la Maison des Monts, pour connaître le ressenti de M. Martin, qui a également eu recours plusieurs fois au dispositif



pour des prise en charge au CHS de Bassens pour Bicolore, son chien. Il a été difficile pour moi de communiquer avec cette personne car son état de santé se dégrade et il oublie certaines choses, notamment lorsqu'il s'agit de son chien. M. Martin a une problématique d'addiction à l'alcool visible, et je n'ai pu avoir toutes les réponses souhaitées :

*« Je l'ai toujours avec moi, la il est à la SPA, je vais me débrouiller pour monter à la SPA pour aller le récupérer...*

*Corinne Ricard- Meryterrachien !*

*Meryterrachien, oui.*

*C'est différent, c'est une pension pour les animaux.*

*Ha ouais ?*

*Corinne Ricard- C'est mieux la pension que la SPA !*

*Vous avez le numéro de téléphone ? » M. Martin*

Ce monsieur ne se souvient pas que son chien est à Meryterrachien, il pense sans cesse qu'il est à la SPA, et cherche à le récupérer. Je ne l'ai donc pas vu avec son chien. Mais lorsqu'il me parle de Bicolore, je sens qu'il est attaché à lui, et que ce chien a une place sa vie. Compagnon d'infortune, il est resté au quotidien près de son maître, parfois caractériel envers lui. C'est finalement M. Ricard qui parle le mieux de sa situation, puisqu'elle le suit en tant qu'infirmière :

*« Et donc là bas (à Villeneuve), pour ceux qui ont des animaux, ça se passe comment ?*

*Bah ils acceptent, M. Martin il est là-bas avec son chien hein, sauf que quand il est hospitalisé, si tu veux, il faut que quelqu'un s'occupe du chien, c'est pour ça qu'à ce moment là, on le met à Meryterrachien dans le dispositif PACHA. Mais la structure, comme il y a d'autres personnes qui connaissent le chien, une fois il avait été hospitalisé et les résident ont gardé le chien, ils ne l'ont pas mit à Mery, sauf que si tu veux, le problème c'est le caractère de M. Martin, il ne veut pas que les gens s'occupent de son chien, il y a de la jalousie si tu veux un peu, quand les gens de la structure s'occupent de son chien il est un peu jaloux, il dit que son chien ne l'aimera plus, qu'il préférera les autres. Donc vous éviter les conflits, comme on demande à ce qu'il se soigne, heu bah peut être que le mettre à Mery est une solution, après on verra par la suite si on peut travailler cette histoire de jalousie qu'il a par rapport au chien et aux résidents. » Corinne*

*Ricard, EMPP*

Le dispositif PACHA recouvre des situations très diverses, car Bicolore pourrait rester à Villeneuve lors des hospitalisations de M. Martin, mais les différentes problématiques de ce dernier - notamment la jalousie envers son chien - font que de le laisser dans la structure créer de nouveaux problèmes, de nouveaux conflits. C'est donc pour apaiser les tensions que le chien est pris en charge par PACHA, et cela facilite bien évidemment les hospitalisations de M. Martin, qui est bien moins réticent quand M. Ricard lui propose d'emmener son chien à Mery plutôt que de savoir que se sont les personnes de Villeneuve qui vont s'en occuper.

Pour conclure cette partie consacrée à l'utilité du dispositif PACHA, nous pouvons affirmer qu'il est une réelle solution à une demande précise, sur le territoire de la Savoie. Même si le nombre de prise en charge reste modeste pour l'instant, il répond bien à une problématique.

### **3.3 Les structures d'accueil et d'hébergement de la ville : vision et fonctionnement**

Pour mieux appréhender les notions d'accueil, je propose d'ouvrir ce point avec une approche analytique de la notion d'accueil.

#### **A. Les notions d'accueil et d'accompagnement**

L'accueil des personnes en difficulté dans son ensemble permet d'informer plusieurs plans, et non seulement celui de la personne avec son animal de compagnie. Pour voir plus loin, l'action même d'accueillir, et ce peu importe le type de public, permet de renseigner un autre degré de compréhension. La théorie et la pratique de l'accueil ne sont sensé ne faire qu'un, or nous allons par la suite voir la dissemblance entre les deux, car la pratique n'est que rarement le reflet de la théorie, et ce dans tous les domaines. La théorie consiste à mettre en place des principes par la suite applicable à une situation, donc la pratique de l'accueil doit faire écho à sa théorie. Selon les corps de métiers, les apprentissages de l'accueil sont différents, de part la diversité des accueillis. Alors comment accueille-t-on une personne en difficulté ? Quelles sont les différences en termes d'accueil entre une personne sans animal et une personne qui en a en sa

possession ? Lors de sa conférence intitulé “Qu’est-ce que l’accueil ?”, Robert Redeker<sup>41</sup>, professeur de philosophie, a fait l’essai d’une définition au sens large du terme « accueil ». Ces écrits permettent une appropriation de la notion selon le contexte d’étude, c’est pourquoi il me semble intéressant de s’appuyer dessus. Deux grandes théories ressortent de ces écrits, à savoir d’une part l’idéalisations de l’accueil, et d’autre part l’accueil réel. Ses questionnements sont fondamentaux, et permettent d’éclairer en partie les pratiques de mes enquêtés. L’idéalisations de l’accueil, comme cité dans sa conférence, relève de la morale et consiste à se centrer sur l’accueillant, en oubliant qu’il y a une relation avec un accueilli. L’acte d’accueil cité ici ne prend pas en compte l’accueilli, qui est alors un prétexte. Selon Redeker, ce premier point est une parodie, une illusion de l’accueil, qui empêche l’accueil dit « vrai ». Le paradoxe relevé dans cette forme d’accueil est que l’accueillant affirme pourtant viser l’accueilli, être généreux, alors qu’il s’auto-condamne à le manquer, par une « vanité narcissique ». La seconde théorie de l’accueil, par défaut à la première, ne consiste pas à se sauver soi-même ni à idéaliser l’accueil mais au contraire à se concentrer sur l’accueilli. Une définition de l’auteur me semble pertinente : « [...] l’accueil est une mise-en-relation de deux pôles dans laquelle, plutôt que de se renforcer soi-même, de s’axer sur son salut, on *s’ex-pose*, on se *décourve*. »<sup>42</sup>. L’explication qui en découle est simple : l’accueil est un rapport à l’extériorité, où l’individu se tient sur le « seuil » - entre le dedans et le dehors – entre soi-même et l’autre. Le seuil est ici synonyme d’inconnu, d’un aller vers quelque chose de potentiellement dangereux, d’un lieu ou la personne qui accueille s’expose à un risque non définit, réel ou non. En effet, l’accueil est toujours nouveau, non prédéterminé à l’avance. L’une des choses primordiales est alors de prendre en compte l’accueilli dans sa globalité, en tant que personne singulière. Pour conclure donc cette conférence, Robert Redeker nous parle de tissage de lien entre l’accueillant et l’accueilli, d’un rapport naissant : l’accueil est créateur.

Après avoir fait un tour d’horizon sur la notion d’accueil, voyons ce qu’il est possible de comprendre derrière celle d’accompagnement.

---

<sup>41</sup> *Qu’est ce que l’accueil*, Robert Redeker, conférence prononcée à la clinique Joseph Ducuing de Toulouse, le 9 Décembre 2001.

<sup>42</sup> *Qu’est ce que l’accueil*, Robert Redeker, conférence prononcée à la clinique Joseph Ducuing de Toulouse, le 9 Décembre 2001, p5.

Maela Paul, Docteur en Sciences de l'Education à Nantes, est une spécialiste de la notion d'accompagnement. Elle écrit notamment un article dans la revue « Recherche et Formation »<sup>43</sup>, rubrique « Autour du mot », où elle s'attarde à décrire ce qu'est l'accompagnement. Le terme « d'accompagnement » est récent et travaillé seulement depuis la fin des années 1990. Selon l'auteur, « [...] le mot ne désigne ni une notion stabilisée dans ses significations, ni un territoire bien délimité dans ses usages. », autant dire que l'accompagnement est vaste et permet des approches multiples. Ici, l'accompagnement est perçu comme un fondement qui relève d'une multitude de pratiques et formes émergentes, telles que le coaching, le conseil ou encore le parrainage. L'accompagnement n'est donc pas un concept en soi, mais englobe tout un ensemble de procédé qui est une forme d'accompagnement. Par exemple, dans notre société actuelle, le coaching correspond moins au monde sportif qu'auparavant, mais d'avantage au monde professionnel, avec du coaching personnalisé pour faire carrière dans telle ou telle entreprise, réussir de performance dans son travail par exemple, ou encore être un orateur parfait et acquérir un certain charisme. C'est une manière parmi d'autres d'accompagner un individu, dans un domaine en particulier. Par rapport à ma recherche, le terme d'accompagnement est donc extrêmement vaste et peut correspondre à diverses situations : un professionnel de santé peut accompagner une personne malade dans la précarité vers sa guérison ou dans un circuit d'accès aux droits communs ; quand parallèlement un professionnel du social peut accompagner une personne sans emploi vers sa réinsertion professionnelle. Quoi qu'il en soit, le point commun de tous ces accompagnements tien d'un relationnel fort entre l'accompagnant et l'accompagné. Il s'agit, tout comme pour la notion d'accueil, d'être avec l'autre, d'aller vers quelque chose ensemble, sur la base du partage. La phrase qui suit permet une définition intéressante : « Toutes ces formes d'accompagnement tendent à se définir comme pratiques intégratives dans laquelle un professionnel essaie d'être au plus près de la personne dans l'exploration d'une situation difficile ou d'une épreuve à franchir, dans les moments de positionnement et d'orientation, de choix et de prise de décision, dans l'évolution d'une situation problématique. »<sup>44</sup>. En effet, l'accompagnement fait toujours référence à ce qu'une personne ne peut pas faire seule, donc en situation difficile, ou lors d'une épreuve, comme cité plus haut. Il est important de le rappeler, car c'est l'assise de tout accompagnement. Il

---

<sup>43</sup> Maela Paul, *Autour du mot accompagnement*, L'accompagnement dans la formation, Revue « Recherche & Formation », n°62, 2009, pp.91-107.

<sup>44</sup> Maela Paul, *Autour du mot accompagnement*, L'accompagnement dans la formation, Revue « Recherche & Formation », n°62, 2009, p.101.

se positionne également toujours dans une dynamique de changement, c'est une action. Une dernière phrase de cet article permet de comprendre au plus près l'accompagnement : « Si l'enjeu est bien d'agir sur le monde environnant, cela inclut un nécessaire déchiffrement du réel. La situation interpelle et fait naître un état de questionnement. »<sup>45</sup>. Cette explication met en exergue l'environnement de l'accompagnant, sa situation. Un accompagnement ne peut être réel que si ces conditions sont prises en compte, car si elles sont oubliées, l'essence même de l'accompagnement perd son sens. L'accompagnement auquel je fais référence dans ma recherche le montre bien : Une personne prise en charge dans quelconque accompagnement, doit être prise en compte dans sa globalité. A savoir, dans cette étude, avec son animal de compagnie, qui ne doit pas être un obstacle à l'accompagnement de la personne, mais qui fait partie de son environnement direct et qui doit donc être pris en compte. Un second article de Maela Paul « L'accompagnement dans le champ professionnel »<sup>46</sup> apporte des nouveaux éléments éclairants, sur diverses formes d'accompagnement, comme dans la formation par exemple, mais surtout dans le social. De son point de vue, l'accompagnement social est un projet individualisé : « [...] liant deux notions clefs : l'évaluation du parcours de l'utilisateur et son adhésion aux actions qui lui sont proposées, à défaut de toujours pouvoir être négociées avec lui. »<sup>47</sup>. Cette citation ajoute des précisions à ce qui a déjà été dit de l'accompagnement global, ici plus centré sur le social. Le volet institutionnel entre dès lors en compte, en offrant aux accompagnés des manœuvres possibles pour palier à leurs difficultés. La question qui se pose alors est de savoir, si dans notre société actuelle, ces actions institutionnalisées permettent aux usagers de l'accompagnement social de pouvoir faire des projets accompagnés de leur animal de compagnie ? Est-ce que l'institution permet cette manœuvre, prévoir cela dans ces codes, ou est ce qu'il faut se tourner vers la part de vital - non dictée par le social - qui est en chacun des accompagnants ?

## B. Diverses politiques face à l'animal de compagnie

Lors du colloque du 23 Mai, j'ai présenté rapidement - par manque de temps - le schéma actuel qui consiste en une demande sociale et médicale d'une personne avec un

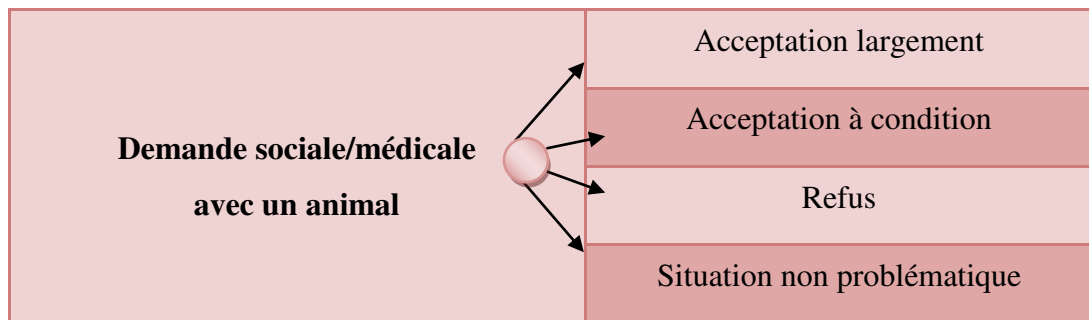
---

<sup>45</sup> Maela Paul, *Autour du mot accompagnement*, L'accompagnement dans la formation, Revue « Recherche & Formation », n°62, 2009, p.102.

<sup>46</sup> Paul Maela, « L'accompagnement dans le champ professionnel », *Savoirs*, 2009/2 n° 20, p. 11-63. DOI : 10.3917/savo.020.0011.

<sup>47</sup> Paul Maela, « L'accompagnement dans le champ professionnel », *Savoirs*, 2009/2 n° 20, p. 11-63. DOI : 10.3917/savo.020.0011. p.19.

animal de compagnie. C'est-à-dire qui sont ceux qui finalement intègrent l'animal de compagnie avec la personne, et qu'elles sont les politiques implicites et explicites de chaque structure et pourquoi. J'y consacre une partie dans cette synthèse car il me semble important de faire un état des lieux de cette situation pour mieux comprendre les enjeux qu'il peut y avoir à recevoir ou non un public avec des animaux, et connaître toutes les difficultés recensées. Voici le tableau présenté lors de l'ouverture du colloque :



Une hypothèse de départ était que soit les structures acceptent les animaux, soient ils ne les acceptent pas. Or, en pratique, ce n'est pas si simple que cela, et il a fallu nuancer les politiques de chaque structure. Partons de situations concrètes pour expliquer les situations d'acceptation large de l'animal de compagnie, d'acceptation à condition ou encore de refus. La quatrième partie du tableau montrera qu'il y a des structures qui accueillent des personnes très précaires sur Chambéry, mais qui ne sont pas concernées par la prise en charge ou non d'animaux de compagnie.

Commençons par les situations d'acceptation large de l'animal de compagnie, avec notamment l'hébergement d'urgence en période grand froid :

*« Donc de fait, on les considère souvent comme des SDF, alors qu'ils ont un logement, parce qu'ils trainent avec les SDF.*

*Et vous, vous ne les accueillez pas alors ?*

*Si, on accueille tout le monde nous.*

*Même pour l'hébergement du coup ?*

*C'est, on accueille quand même. Bon bah, la première nuit on va pas, les collègues heu, officiellement non, officieusement on le fait, parce que c'est pas les collègues de vingt deux heures le soir qui, devant une personne « j'ai perdu les clefs de chez moi, je sais pas comment faire pour rentrer chez moi », il est vingt deux heures le soir, il fait froid donc ils vont le mettre à l'abri, le temps que le lendemain ils passent le mot pour savoir ce qu'il se passe, et qu'en journée on*

*s'inquiet de savoir si on peut, heu, faire en sorte qu'elle intègre son logement. » Hébergement d'urgence SASSON*

Cette situation ne concerne pas exclusivement des personnes avec des animaux de compagnie - bien qu'il soit possible d'imaginer qu'elle le pourrait - mais montre dans un premier temps que le cadre officiel fixé au départ peut être enfreint, c'est finalement l'ensemble du contexte qui va primer sur l'accueil en hébergement : le froid, l'heure, une personne déboussolée, l'urgence. C'est important de le noter, pour comprendre leur logique d'accueil, et ce que la personne possède un logement à côté ou non.

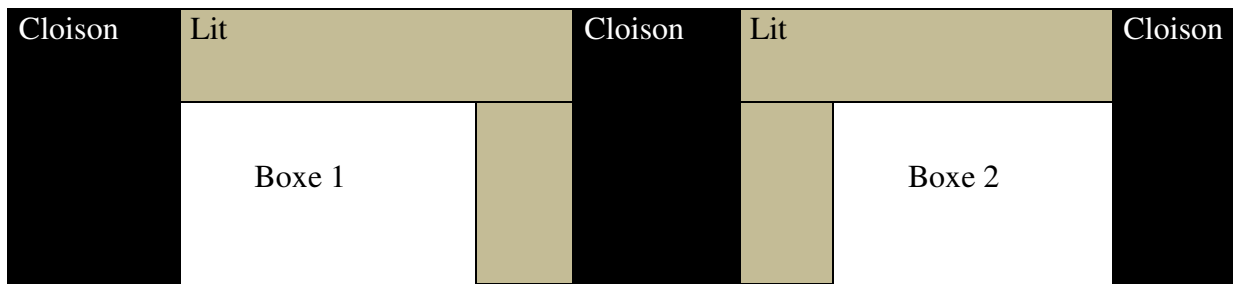
*« Ici on accueille tout le monde. Oui, tout le monde avec les animaux, sauf à l'accueil de jour en bas où les personnes sont priées d'attacher leurs animaux à l'entrée, et de venir rencontrer le médecin, l'assistante sociale ou le psychologue ou qui que se soit, sans leur animal. Premièrement pour des questions de sécurité, deuxièmement pour des raisons d'hygiène, parce qu'ils ont de gros problèmes aussi, les maîtres, à nettoyer le pipi et le caca de leurs bêtes.*

*Ils ne le font pas ?*

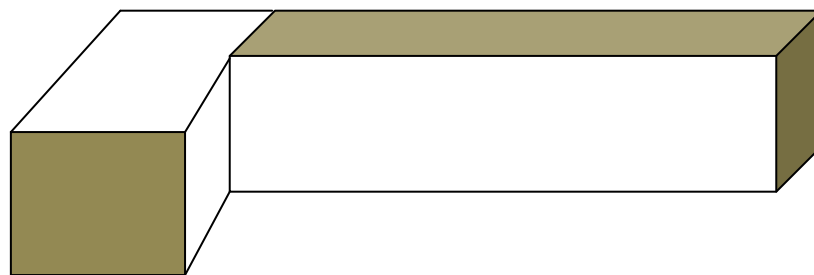
*Pas forcément non, il faut leur demander, ce n'est pas inné. Donc voilà, ça c'est le premier point, et ça c'est le deuxième point, il y a sept ans en arrière, ou huit en arrière, non neuf ans, ils ont arrêté de laisser le lieu ouvert au public avec leur animal, de rentrer, parce que c'était ingérable. » Services SASSON*

Les services de la SASSON acceptent largement les animaux, mise à part à l'accueil de jour quand les personnes ont un rendez-vous quelconque avec un professionnel, comme l'explique M. Batista. Les raisons sont simples : la sécurité et l'hygiène. La notion d'hygiène est très importante dans ce cas, puisqu'il y a une dizaine d'années, l'accès aux animaux à l'intérieur du bâtiment a été interdit pour cause de débordement. Des débordements non pas au niveau de la quantité d'animaux, mais clairement sur le plan de la propreté des locaux. Ce qui est un frein à l'acceptation librement des animaux. Mais j'ai également pu observer des facilitateurs dans les situations d'hébergement d'urgence à la personne en grande difficulté avec son animal de compagnie, et notamment l'aménagement des dortoirs. Ils ont été conçus de manière à intégrer complètement l'animal de compagnie dans le lieu de repos :

*Vue aérienne des boxes :*



Sous les lits se trouvent des cages, prévus pour l'animal - voir les animaux s'ils sont plusieurs - :



Ce système est simple et permet d'enfermer l'animal toute la nuit, ce qui évite à la fois qu'il divague dans l'hébergement et qui restreint tout conflit avec les autres animaux, s'il y en a. Le concept paraît bien pensé, cependant il y a une faille majeure : ces personnes qui ont un animal de compagnie et qui sont en errance n'ont pas l'habitude d'enfermer leur animal, ni de s'en séparer. Au final, les trois quart des personnes refusent donc de mettre leur animal en cage et l'attache au grillage à l'extérieur de la cage :

*« Bon, il y en a qui acceptent, pour donner le change devant nous. Quand c'est des gros molosses, on a du mal, donc on demande à attacher le chien, à le mettre dans la cage surtout. »*

*Hébergement d'urgence SASSON*

Mais le constat ne s'arrête pas là :

*« Mais quand c'est des petits chiens, heu la plupart du temps, voir les ¾ du temps, on est confronté à un problème, c'est que les gens, le matin on retrouve la bête avec eux, sur le matelas, comme une peluche. Donc on a des gaillards de 35 ans, ça joue les mauvais garçons, les bad boys*

*[...] » Hébergement d'urgence SASSON*



Cette image du « bad boy » et de la « peluche » est tout à fait contradictoire, et montre une fois de plus que l'animal est dans ce cas là un soutien, quelque chose qui reconforte et qui tient une réelle place de compagnie pour l'homme. Même pour ceux qui ne le montre pas et cherchent à se donner une image agressive, de quelqu'un à ne pas embêter.

Ces boxes sont finalement une solution qui permet l'hébergement de la personne et de son animal, avec une adaptation des locaux.

Le second hébergement qui se trouve en position d'acceptation assez libre des animaux de compagnie est les ACT :

*« Et donc là, dans les appartements, vous acceptez les animaux de compagnie.*

*Oui, depuis tout le temps, ça a toujours été le cas. Donc on a limité en fait à deux animaux par personne, pour le principe, ce qui est déjà pas mal, pour plusieurs raisons : parce qu'on a un certain nombre de logements qui ne sont pas très grands, donc il faut avoir la place, mais pour des questions d'hygiène aussi, et de gestion parce que c'est pas simple de gérer des animaux, s'il y en a dix je pense que c'est carrément compliqué, aussi pour le respect du voisinage parce qu'on a des logements et on a besoin de les garder, donc il faut prendre en compte tout ça. Mais on a toujours acceptés les animaux, donc il y a des gens qui ont des chiens, d'autres des chats. On n'a pas eu d'autres types d'animaux pour le moment, et c'est déjà pas mal. » ACT*

Depuis la création des ACT sur le territoire de Chambéry, les animaux de compagnie ont toujours été acceptés, avec une petite condition tout même : pas plus de deux animaux par logement. Les appartements de coordination thérapeutique sont quand même, pour cette étude, des hébergements où les animaux des personnes malades sont librement acceptés, car leur règlement fixé au nombre de deux animaux maximum d'empêche pas les personnes à accéder à ces logements, ce n'est pas une barrière. Comme Mme Gal l'explique, il y a des raisons à cette règle : tout d'abord une question de place matérielle entre en jeu, ainsi qu'une nouvelle fois des questions l'hygiène, et enfin la prise en compte du voisinage. Pour le bon fonctionnement du dispositif des ACT, la gérante ne peut pas se permettre de perdre un logement à cause d'un animal de compagnie qui gênerait de trop les voisins par exemple, donc tous ces critères sont pris en compte ici. Par rapport aux questions d'hygiène, plusieurs remarques ont été faites :

*« Alors c'est vrai qu'on a mis en place en fait des visites de logement deux fois par an, avec la conseillère en économie sociale et familiale, et moi-même. Donc deux fois par an on visite les appartements, parce qu'en fait on c'était rendu compte que certains résidents ne respectaient pas*

*le minimum de règle d'hygiène, donc du coup on fait vraiment un point, on visite tout le logement, même les sanitaires et les lieux privés qu'on ne voit pas quand on fait des simples visites à domicile, que les travailleurs sociaux ne voient pas, et du coup on peut parler de ces questions d'hygiène, ça permet d'aborder ça, jusque là tout ceux qui ont eu des animaux étaient des gens qui prenaient soin des logement, donc voilà. Il n'y avait pas de problème d'hygiène à cause des animaux. On a eu des gens qui avaient des vrais problèmes d'hygiène, mais ils n'avaient pas d'animaux, donc on pourrait imaginer que ce soit un critère aggravant, et pour le moment nous on n'a pas cette observation là en tout cas.» ACT*

Les personnes qui intègrent un logement par le biais des ACT ne sont pas entièrement livrées à elles-mêmes, et pour ces professionnelles, le fait de prendre le temps de visiter les appartements leur permet à la fois de s'occuper de la personne, et d'aborder notamment la question de l'hygiène qui dans certains cas n'est un sujet de discussion évident. C'est également un moyen de vérifier la situation de l'animal et de pouvoir se rendre compte des effets que ce dernier peut avoir sur la personne :

*« En fait, le fait qu'on accepte les animaux, c'est surtout parce que c'est un soutien pour les gens, et ceux qui ont un animal ne rentreront pas dans les ACT sans leur animal, donc de toute façon il faut se mettre à ce niveau là de réalité, parce que ce sont des compagnons pour les gens, donc c'est un soutien pour toutes les épreuves qu'ils travers en permanence, ça c'est une évidence par contre. » ACT*

Cette vision des choses permet, comme le dit bien Mme Gal, de « se mettre à un niveau de réalité », et d'intégrer l'animal non pas comme un problème supplémentaire qui empêche l'accès des appartements de coordination thérapeutique, mais comme une aide considérable pour des personnes fragilisées par la maladie, dans tout ce qu'elles peuvent vivre au quotidien. Leur politique face aux animaux de compagnie est donc explicitement annoncée. Pour pérenniser l'accès aux animaux dans les appartements, l'équipe en place s'est tout de même questionnée :

*« [...] mais on se l'est reposée en équipe, par rapport à comment l'animal est pris en compte, à quelles problématiques ça pose pour que les gens puissent venir participer aux activités collectives par exemple, ils ne viennent pas avec leurs animaux quand on fait des groupes, ou des ateliers. Et c'est vrai qu'il fallait bien se poser cette question là parce que ça ne doit pas être un frein, voilà. Si c'est un frein à la participation, c'est un problème, donc il faut que les chiens*

*puissent rester, et c'était aussi la question qui c'était reposé et puis le nombre, parce qu'on a eu des demandes avec des gens qui avaient beaucoup d'animaux, et c'est vrai qu'on c'était dit « C'est pas possible », on ne peut pas aller non plus au-delà d'une certaine limite non plus. » ACT*

Une analyse de la situation a permis, et permet encore aujourd'hui, à intégrer l'animal et à contourner les difficultés potentielles liés à sa présence.

L'hébergement La Galoppaz se situe à mi chemin entre acceptation et refus des animaux :

*« Bah en fait les gens sont expulsés de leurs logement, ça veut dire avec leurs meubles, leurs animaux, leurs enfants, et tout. Et il y en a qui n'accueillent pas les animaux.*

*Vous vous ne les accueillez pas ?*

*On n'accueille pas les animaux, officiellement. Officiellement on en a accueillis, le problème c'est que ça devient rapidement une difficulté. D'abord on a des personnes, alors pas toutes, mais on peut avoir des personnes qui ne savent même pas tenir leur lieu de vie, donc ça veut dire que quand on avait deux chats dans l'appartement, la litière non changée, les gamins et tout ça ça paraît un peu difficile au niveau hygiène, et on est aussi dans un collectif, mine de rien même si les gens sont chacun dans leur lieu de vie, et ce qui veut dire que les gens sont à même effectivement de se prendre en charge, ce qui n'est pas évident, et un chien en plus ne peut pas vivre en appartement, comme nous en plus on a des petites chambres de douze mètres carrés, les chats c'est limite. » La Galoppaz*

La politique de la Galoppaz a évolué, puisqu'au départ ils acceptaient les animaux. C'est suite à des cas difficiles que l'hébergement a révisé son engagement. Les freins identifiés ici son en premier l'hygiène, un facteur récurrent quand on parle d'animaux de compagnie, suivie une nouvelle fois de la place en terme d'espace de vie, qui ici sont des chambres de douze mètres carrés, et enfin le prise en compte des autres résidents, puisque l'hébergement est un collectif avec des endroits communs à tous. Finalement, voici leur fonctionnement :

*« [...] donc les animaux qu'on acceptent ce sont les animaux en cage. C'est-à-dire un rat, un cochon d'inde, un lapin, une souris, on a même eu des oiseaux, et les gens sont partis et nous on laissé les oiseaux. [...] Sans prévenir, ils ont déménagé de leur lieu de vie en pleine nuit en nous laissant deux belles perruches. » La Galoppaz*

La décision d'accepter un animal ou non va être prise au cas par cas, selon le type et la taille de l'animal. L'important est de pouvoir mettre l'animal en cage, pour éviter tout

désordre dans la structure. Mme Chapuis me raconte plusieurs situations difficiles avec des animaux, dont les deux perruches laissés volontairement dans l'hébergement. Leurs expériences quelque fois négatives ont influencé leur choix de ne pas ouvrir l'hébergement à tous les animaux, pour ne pas à avoir de situations complexes à gérer en plus. L'histoire s'est bien finit pour les perruches qui ont été adoptées par une famille qui vivait à la Galoppaz et qui a pu retrouver un logement. Mais pour eux, la problématique reste entière :

*« [...] la on a une dame qu'on a accueilli en expulsion de logement, qui a deux chiens trois chats, elle a réussi à caser ses deux chiens, et un chat, il lui reste deux chats dont un qui est très âgé, qui est sur le départ, et moi je peux comprendre que c'est difficile pour elle, mais bon moi j'ai dit non hein. Alors c'est pas évident, parce qu'on ne sait pas du tout comment répondre à cette demande, en sachant que parfois il y a des enfants qui sont attachés aux animaux, on a une dame le chien dormait dans sa voiture quand elle était accueilli ici, donc pendant pratiquement trois mois, donc elle le sortait le matin, le soir elle le rentrait, c'était pas en plus un petit chiot, c'était un doberman, voilà souvent c'est pas des petites bêtes. » La Galoppaz*

Actuellement, l'hébergement cherche des solutions pour répondre au mieux à cette demande, car le fait de refuser une personne à cause d'un animal n'est pas une solution.

*« [...] ça fait partie des questions que moi j'ai mis à l'ordre du jour à l'évaluation interne qu'on doit faire au niveau de la Galoppaz, parce que c'est un vrai problème, et on peut comprendre que les gens sont déchirés de devoir se séparer de leurs animaux, mais aussi tout le travail que doit faire le SAOD, ce principe de persuasion, le problème c'est que, bein il y en a qui préfèrent rester dehors plutôt que de venir en centre d'hébergement parce qu'ils ont effectivement leurs animaux. [...] Ici, c'est un réel problème, pourtant on a de l'espace là (elle me montre l'extérieur), est ce qu'on va mettre des cages à l'extérieurs pour que les animaux restent là pour la nuit, et puis les voisins voilà, on est dans un lieu urbain, donc on n'a pas de solution. » La Galoppaz*

La question reste épineuse, et des solutions sont à apporter. La directrice de l'hébergement me parle d'une idée, qui est de pouvoir rassembler des familles volontaires pour garder pendant un temps les animaux des personnes demandeuses d'un hébergement social. Ce serait en effet moins radical que de s'en séparer définitivement, ou même des les abandonner pour certains. Un de leur difficulté est de prendre le temps de chercher des

réseaux, de prendre à bras le corps ce problème pour faire émerger des solutions en pratique.

*« Voilà, on cherche des fermes sociales, il faudrait inventer quelque chose. [...] Je pense que si quelqu'un voulait se, heu, prendre en charge cette demande en travaillant avec tous les animaux avec Brigitte Bardeau et compagnie, quand on voit comment elle se défend pour sauver deux éléphants, on pourrait peut être arrivé à prendre en compte les animaux des personnes qui sont en centre d'hébergement, ou alors c'est de l'utopie à mon avis, c'est qu'on se fait des illusions. » La Galoppaz*

Entre illusion et réalisme, il y a un tout un travail à faire de ce côté là, car la demande existe et mériterait, pourquoi pas, un temps de recherche.

Les deux EHPAD interrogés se placent dans la même perspective, avec une acceptation des animaux pour le foyer logement, avec chacun leurs conditions, et un refus total au niveau de l'EHPAD. Analysons en premier lieu la structure située sur la commune de la Motte Servolex :

*« Auparavant, ils refusaient tout. Il y avait rien, il n'y avait pas d'animaux.*

*Mais il y a eu des demandes.*

*Oui, il y a toujours eu des demandes. Il y a en a un qui était dans une situation toute particulière, un chat. Mais moi je suis partie du principe qu'un chat c'est un chat, ça ne fait pas de bruit, donc voilà. Par contre, on est resté contre les chiens, au niveau du foyer logement, il y a la contrainte de le sortir, le matin le midi et le soir, etcetera, pour une personne qui vieillit, c'est quand même moins facile à gérer. Donc on est resté sur pas de chien, mais des chats.» La Résidence du parc*

Cet extrait informe que la demande en EHPAD a toujours existé. Entre le chien et le chat, leur choix s'est tourné vers le dernier, de part son indépendance et sa discrétion. Le chien, à l'inverse, demande une certaine forme physique du propriétaire pour le sortir tous les jours, partir en balade, et les personnes vieillissantes sont de moins en moins apte à pouvoir le faire. Une des questions majeure est de savoir qui va s'occuper de l'animal et de l'entretien extérieur, dans le cas des déjections canines. Par rapport aux autres animaux, il n'y a jamais eu de demandes concernant les Nac's, mais pour les rongeurs, si la demande se fait un jour, la directrice ne voit pas pourquoi il y aurait un refus de leur part. Finalement, la situation sera étudiée au cas par cas, afin de prendre toutes les mesures pour soit dans un cas, accepter l'animal et que ce ne soit pas une contrainte, soit

dans l'autre cas refuser son accès à l'animal car la situation deviendrait trop complexe à gérer pour les professionnel. Au-delà de cela, il y a toute une réflexion de fond pour intégrer un animal dans la structure, qui deviendrait l'animal de tous :

*« Bah on a essayé à un moment, avec Marie-Blandine, d'en mettre ici. Elle avait une possibilité d'adopter deux chattons, bon il y en a un qui s'est sauvé, l'autre elle l'a récupéré in extrémiste. Et puis on a le problème que dans les deux établissements, soit aux Glycines là bas soit à l'EHPAD ici, on en a deux qui ont la phobie des chats. Ça ne va pas aider. Mais c'est vrai qu'on va essayer de voir s'il est possible de mettre un animal de compagnie à la maison de retraite. » La Résidence du parc*

Cette idée tourne autour du fait que l'animal est vecteur de plusieurs choses positives, comme de la tendresse envers les personnes âgées par exemple. Mme Wyckaert a elle-même un chien qu'elle emmène quelques fois dans son bureau, et elle remarque que les personnes réagissent toujours quand l'animal arrive, ça les sort de leur quotidien et ils n'ont pas l'habitude d'en voir tous les jours. Le premier frein, relatif au chat, est que plusieurs personnes du service en ont la phobie, et la structure ne peut pas omettre ce point, qui deviendrait une grosse difficulté pour les personnes qui ont peur. Alors pourquoi pas un rongeur, ce projet est en cours de réflexion.

Le second EHPAD, situé sur la commune de la Motte Servolex, n'accepte pas les animaux, officiellement :

*« Alors ils sont acceptés en foyer logement, mais en EHPAD je ne crois pas hein, ça m'étonnerai parce que si vous voulez ce sont des personnes qui sont dépendantes donc elles ne peuvent pas gérer leur animal, ce serait aux agents de le faire, donc c'est pas possible. Mais foyer logement c'est autorisé ouais. » Les Charmilles*

Les animaux de compagnie n'ont pas toujours été autorisés au foyer logement, et l'animatrice suppose que la direction a changé de politique pour élargir les possibilités au regard d'une demande moins importante que dans le passé. Les animaux ne sont pas acceptés en EHPAD actuellement, pourtant il y a un chat dans le passé, un « cas exceptionnel » selon elle. L'animal est resté avec sa maîtresse dans le souci de ne pas perturber la propriétaire, mais plusieurs difficultés ont fait réfléchir le service. La personne n'était en effet pas en capacité de changer la litière de l'animal, tâche qui incombait aux personnels. De plus, des questions d'hygiène sont venues se poser, car il y

a un règlement pour les EHPAD. Une dame vit au foyer logement avec son chien, un caniche. Elle est la seule à avoir un animal de compagnie. Une condition tout de même pour pouvoir garder son chien : la personne a dû faire une demande écrite à la direction en stipulant bien qu'en cas de d'hospitalisation, sa sœur pourra récupérer l'animal, afin que ce ne soit pas à la structure de gérer cela. Ici, la frontière entre le fait d'accepter un animal et le fait de s'en décharger de toute responsabilité est finalement minime, l'animal ne doit pas engendrer une quelconque prise en charge. Cette dame peut d'ailleurs garder son animal parce que ce dernier n'est pas gros et a un caractère calme, il ne risque pas de faire tomber une personne, et ne les dérange pas non plus. Dans les premiers où la personne résidait en foyer logement, il y a eu des plaintes contre le chien de la part des autres résidents, car quand l'animal se retrouvait seul, il aboyait constamment. Finalement, sa propriétaire trouver une solution simple : quand elle s'absente, elle descend son chien dans la pièce commune et il reste sagement couché dans son panier, sous la surveillance des habitués assis dans leur fauteuil. Chaque cas est à prendre à part, et la réponse finale de l'établissement viendra de l'étude de ces divers critères.

La troisième partie du tableau concerne les structures qui refusent strictement les animaux de compagnie. Il n'y a pas d'étonnement à dire que ce sont les PASS et les hôpitaux, pourtant les situations ne semblent pas toujours aller de soit. Voici un exemple avec la PASS Chambéry :

*« Parce que donc vous avez eu quoi, une personne qui est venu avec des rats...*

*Bah moi j'en ai eu plusieurs qui sont venu, je demandais aux gens de se déshabiller et ils étaient gênés, et qui me disait « j'ai mon rat », bon bah voilà, ils venaient en consultation avec, donc caché dans les habilles en fait, hein. Même sur la peau quoi. Et puis du coup on a eu une situation la avec ma collègue, il y a plusieurs années, où on avait vraiment travaillé sur une personne qui ne voulait pas venir en consultation à cause de ses rats, des gros rats hein, et on avait vue ça avec le service sécurité en effet, on les avait mit dans une boîte, une grosse boîte même et on avait dit « avec la boîte ils sont en sécurité, on vous les garde il n'y a pas de souci, vous les récupérerez quand vous aurez fini », voilà. Mais je vous dis ça, il y a une dizaine d'année hein. » PASS*

*Chambéry*

La problématique autour des animaux en milieu hospitalier a évolué depuis environ une dizaine ans. Avant, il était possible pour les médecins de voir, comme dans ce cas anecdotique, des patients avec des rats sur eux. Même si ces cas n'ont pas été une

majorité, ils permettent de se rendre compte de la réalité de terrain et des évolutions par rapport aux types d'animaux. A partir d'aujourd'hui, les médecins qui sont confrontés à des prises en charge d'une personne avec un animal de compagnie auront comme solution PACHA, puisque la PASS travaille uniquement avec un public en précarité économique. Le service de la PASS d'Albertville adopte la même politique que celle de Chambéry, puisque les locaux se trouvent dans un bureau annexe du centre hospitalier. M. Pays m'explique que quand les personnes qui viennent le voir ont des chiens, il l'accroche à l'extérieur de l'enceinte de l'hôpital, sur un pilier extérieur. Bien souvent, ils laissent leurs sacs avec, ils ont confiance en l'animal qui va alors jouer un rôle de protection. Lui n'a pas eu de cas où les personnes venaient sur la PASS avec leurs animaux, sinon attachés à l'extérieur.

Pour terminer, la dernière ligne du tableau concerne une situation que je n'avais pas envisagée au départ. C'est rencontrant le délégué départemental de la Savoie et un bénévole responsable de secteur du Secours Catholique ; ainsi que deux bénévoles des Resto du Cœur que je me suis rendu compte qu'ils n'étaient jamais - ou très exceptionnellement - confronté à des personnes avec des animaux de compagnie sur leurs services. Afin d'identifier les personnes qu'ils accueillent, voilà un tour d'horizon. L'équipe centre ville du Secours Catholique reçoit en grande partie des personnes étrangères, notamment avec les demandeurs d'asile. La mission des bénévoles sera alors de les écouter, de les aider dans la constitution d'un dossier pour une demande de carte de séjour pour la France par exemple. Leurs aides seront aussi de type alimentaire, avec l'épicerie sociale, ou encore l'initiation à l'informatique. Il y a tout un ensemble d'accompagnement prévu par l'organisation, comme la mise en place de pèlerinages. Les personnes ont finalement tout type de difficultés, tant sur le plan financier que sur le plan familial, en passant par le logement et l'emploi. Leur public est aussi de nationalité française, mais à aucun moment ils ne seront confrontés à des animaux de compagnie :

*« Non, non ils ne viennent pas. Alors il y a les, mais ils ne viennent pas non plus chez nous, c'est les personne de la rue, ils ont souvent des chiens hein, mais ils ne viennent pas nous voir, ha non non. [...] Non, c'est un style de vie, ils ont leur parcours un petit peu, ils se sentent bien en dehors de la société, ils ont le minimum vital, c'est assez bizarre d'ailleurs.*

*Parce que s'ils vous le demandaient, vous pourriez leur venir en aide.*

*Ha oui, tout à fait, s'ils venaient nous voir, on les recevrait il n'y a pas de problème hein. Ils sont... complètement en dehors du circuit de tout hein, et certains disent « on n'a besoin de rien »,*



*alors ils se baladent avec leur chien, des fois on se dit « le pauvre chien » (rire) des fois le pauvre chien, quand on dit que l'animal est fidèle hein. » Secours Catholique*

Les personnes sans domicile fixe ne se rendent pas à l'accueil du Secours Catholique. Selon M. Bellemin, leur style de vie ne correspond pas, finalement, à leurs services.

*« Mais effectivement, on n'a pas ces gens là qui viennent nous voir en disant heu « mon chien il n'a pas a manger » ou autre, et puis c'est d'abord à eux de s'occuper d'eux, le chien heu bon, ça passe après quoi.*

*Votre politique c'est d'aider d'abord les personnes.*

*D'abord oui, après s'ils veulent une adresse pour faire soigner leur animal on leur donne, mais on ne pourra pas faire autre chose » Secours Catholique*

Les paroles de ce bénévole montrent que même s'ils étaient concernés par une problématique autour des animaux de compagnie, ils ne pourraient concrètement pas leur venir en aide. La question à se poser serait de savoir si les personnes qui pourraient être demandeuses le savent et, de fait, ne feront jamais de demande. Pour le savoir il faudrait consacrer un temps de recherche sur cette question précise.

J'ai également fait la rencontre de deux bénévoles des Resto du Cœur à Aix-les-Bains, et pensait revenir avec beaucoup d'information et de renseignement autour de la problématique animale. Or, ce n'est pas ce qui c'est produit. Pour des raisons matérielles, je n'ai pas pu enregistrer cet entretien, qui n'en a finalement pas été un, puisque ça a été très court et que les personnes ne pouvaient pas me renseigner pour ma recherche. Les aides fournies à Aix-les-Bains sont entre autre les paniers repas, mais également des couches et autres produits matériels pour venir en aide aux mamans souvent seules et en précarité financière. Elles accueillent également des hommes, mais jamais personne n'est accompagné d'animaux, ou n'en parle. Une demande leur a été faite pour des croquettes, mais c'est un cas très isolé, et elles m'expliquent que quand les personnes viennent les voir, ce n'est pas pour parler de leur animal - si toute fois ils en ont un - mais pour vider leur sac et parler d'autre chose, car ils ont des soucis plus importants. Pour ces deux structures donc, la prise en compte des animaux de compagnie avec la personne en difficulté n'est pas du tout une problématique.

En conclusion de cette dernière partie, il est important de garder en tête que le couple animal/homme, ou homme/animal, essaie d'être pris en compte au maximum pour palier aux diverses difficultés. Les freins majeurs identifiés lors de cette enquête sont l'hygiène, suivie de la place matérielle - mais aussi la place symbolique, car l'animal n'a finalement pas sa place au sein d'un hôpital -, puis de savoir « qui va s'occuper de l'animal », pour un public déjà en difficulté, souvent dépendant des structures et des professionnels. A l'inverse, des facilitateurs existent quand même, comme la relation particulière et bénéfique de l'animal sur la personne, ou encore l'adaptation des locaux pour recevoir les animaux dans les meilleures conditions possible.

#### **IV. Un stage, un colloque**

Je souhaite consacrer cette dernière partie à ma période de stage, ainsi qu'à l'évènement marquant qu'a été le colloque du 23 Mai avec pour titre : « *La relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie : Quelle prise en compte par les intervenants ?* ».

##### **A. Un premier pas vers la professionnalisation**

La volonté de ce master professionnalisant proposé à l'Université de Savoie par le département de sociologie est vraiment de pouvoir s'intégrer à une entreprise, ou association, dans le but de mettre en pratique les compétences requise tout au long de ces cinq ans d'études. Je peux en effet dire, après avoir passé six mois dans l'association RESPECTS 73, que ce stage a été pour moi une autre formation à la sociologie : celle de terrain. Je suis arrivée en Décembre avec un regard sociologique neuf concernant le thème de la précarité, de la santé, et des animaux de compagnie. Ce n'est pas s'en mal qu'il a fallu prendre le temps de se familiariser avec cet environnement professionnel particulier, se sentir à l'aise avec le jargon du métier, et arriver à identifier toutes les personnes ressources primordiales pour ma recherche. Toutes les théories apprises ne valent rien en situation professionnelle, car c'est seul que j'ai dû réussir à conjuguer année universitaire et stage professionnel, avec des exigences sur le plan de la recherche, mais aussi une date butoir programmé pour le 23 Mai 2013, jour du colloque.

Mes différentes fonctions, au-delà de la fiche de missions et d'objectifs préalablement prévus pour les six mois, ont été tout d'abord de m'adapter à l'association et à ses locaux. J'ai en effet partagé le bureau de Jérôme Navet, chargé de missions de l'association. Avec un premier recul, cette mise en situation professionnelle a été très riche de discussions sur nos objets de recherche respectifs, ce qui peut paraître tenir uniquement de l'ordre des interactions sociales à titre personnel, mais qui en fait m'a permis d'accéder à des réflexions sur le monde social, notamment sur plusieurs champs étrangers à ma connaissance. Un échange professionnel donc, finalement indéterminé et préalablement indéterminable, qui prend en compte les situations de contexte, et dont je mesure toute l'importance quand pour nous, jeunes étudiants, un premier pas vers le monde professionnel peut nous interroger et nous perdre à certains moments. C'est avec la plus grande rigueur que j'ai essayé de combiner scientificité et professionnalité, pour comprendre et répondre à la demande sociale qui m'a été confiée, mais également pour être comprise d'une multitude de professionnels venant de tout horizon.

J'ai pu acquérir des connaissances pratiques, notamment sur tout ce qui concerne le dispositif PACHA. A savoir, quels peuvent être les enjeux d'un dispositif de ce type dans une association, mais également sa mise en forme et sa pérennisation dans le temps. PACHA a rassemblé, mais c'est toujours le cas, différents professionnels qui se côtoient dans le champ médico-social, mais également quelque chose de novateur : des professionnels du monde animal. De part leurs formations et leurs expériences, les objectifs de tous ces professionnels est bien différent, dans leur vie quotidienne. Mais ce projet a réussi à faire se réunir, s'entrecroiser, des spécialistes du chien avec des médecins, des vétérinaires avec des infirmières, des milieux professionnels qui ne vont pas forcément de paire, et dont il n'est pas d'emblé attendu qu'ils se rencontrent et travaillent ensemble. Pourtant, pour PACHA, le pari a été réussi, puisque le projet a aujourd'hui une existence viable sur un territoire relativement important. Le dispositif vient aujourd'hui répondre à une demande identifiée dans le passé, mais toujours d'actualité. La société et ses acteurs tendent à évoluer constamment, chose à laquelle il faudra être vigilant dans le futur pour mesurer l'importance de la problématique et de son évolution dans le temps, et réadapter au plus juste le dispositif et les solutions existantes pour aider, si le besoin en est ressenti.

Ce stage a été également pour moi l'organisation, avec Marie Blandine Niveau, d'un projet conséquent : un colloque sur la thématique de PACHA.

## B. Un colloque pour en parler

J'aimerais revenir également sur ce temps fort du mois de Mai, qui a nécessité beaucoup d'heures de travail pour la réflexion, la préparation et la mise en place d'un tel évènement. L'idée est née dans l'esprit de Marie Blandine Niveau bien avant que j'intègre l'association et l'équipe de PACHA. Le but premier étant de pérenniser financièrement le dispositif de PACHA, qui à l'époque fonctionnait grâce au financement de la fondation 30 Millions d'Amis et soutien de RESPECTS 73. Le projet de mettre en place un colloque payant à l'entrée permettait de prévoir la suite du dispositif et donc de garantir sa durabilité. Mais d'autres volontés se sont combinées à cela, comme le fait d'informer les professionnels potentiellement concernés par la problématique, de les sensibiliser, de connaître leurs difficultés et de permettre de faire émerger des idées nouvelles, des solutions pour ces structures. Il a donc fallu travailler ce projet de colloque sur toutes ces facettes, de la communication à la mise en place pratique de la journée, en passant par le choix des intervenants pour en parler. L'équipe du comité de pilotage s'est réunie une fois par moi pour parler tout cela, et aider à la prise de décision concernant tous les domaines impliqués. Le choix de la création d'un document de douze pages a été validé, ce qui a permis de mettre à l'écrit les tenants et aboutissants du colloque, d'informer sur la programmation de la journée, sur qui ont été les intervenants et pourquoi ils étaient là, ainsi qu'un article de trois pages rédigé par mes soins pour faire connaître aux participants de cette journée une partie des résultats de mes recherches.

Si ce colloque est arrivé à intéresser un public divers et varié, c'est aussi un signe parlant : la problématique existe depuis longtemps, mais apparaît sur la scène sociale que depuis peu. Des spécialistes, tous domaines confondus, commencent à se faire connaître et reconnaître pour leurs travaux, ce qui montre l'intérêt grandissant d'un tel sujet. Finalement, sur le territoire de la Savoie, les professionnels et les usagers de services sociaux et médicaux manquent d'information, et cette journée aussi permet de combler et pallier ses lacunes. Les représentations face à l'animal de compagnie ont été travaillées, pour que ce dernier ne soit plus perçu comme un frein à l'accès aux institutions pour son propriétaire. Le colloque a été reconnu au titre de formation professionnelle continue, ce qui promet de nouvelles journées d'échange sur le thème, car il y a un intérêt d'information et de réflexion. J'ai d'ailleurs créé un dossier de presse regroupant toutes les communications sur le colloque et la publicité faite autour de l'évènement.

Ce colloque a vraiment été formateur, car j'ai pu à la fois mobiliser mes différentes connaissances sociologiques pour arriver à son résultat, mais j'ai également beaucoup appris.

## Conclusion

Il a été possible, au cours de ces six mois de recherche exploratoire, de rendre compte de plusieurs points importants, qui vont pouvoir établir une première base de donnée. Mon rôle n'a pas été de prédire le futur du dispositif PACHA, ni même de recenser précisément la quantité et le type d'animaux de compagnie que possèdent les Chambériens. Cette étude tien ses fondement de récits d'enquêtés, qui peuvent être plus ou moins représentatifs de l'ensemble du territoire, sans certitude aucune. Des pistes de lecture et de compréhension ont été mises en avant tout au long de cette rédaction.

Mon enquête sociologique n'a finalement recouvert qu'une partie de l'étude qui aurait pu être mené, de par la forme du stage et du temps imparti. Mais bien évidemment, il est possible d'appréhender le terrain de différentes manières, notamment en recueillant les discours des personnes en situation de précarité et qui ont un animal de compagnie. Ce volet permettrait d'informer la réalité de vie des ces publics, et de compléter cette recherche exploratoire.

En lien avec ma question de départ, ce mémoire répond et permet d'identifier les différentes manières de prendre en charge une personne en difficulté, accompagné de son animal de compagnie. Selon les situations d'acceptation ou de refus, le point à retenir est que ce n'est jamais simple et énoncé clairement. Gardon à l'esprit que chaque structure applique ses propres principes, et ce toujours au regard de situation et de contexte. C'est l'une des difficultés majeures finalement, car il n'est possible de définir à l'avance qu'elles vont être les situations et les contextes à venir. Par contre, il est tout même possible d'avoir une idée assez largement, selon les tendances d'un territoire et de sa population, de qui sont nos animaux de compagnie, qui en sont les propriétaires - en situation de précarité - et qu'est ce qui existe comme solutions pour pallier aux difficultés recensées. Il est possible de penser, et non d'affirmer, mais de penser que PACHA est unique sur le territoire de la Savoie, et qu'aucun autre dispositif, ou autre forme d'aide, n'existe autour de la précarité, de la santé des individus et de l'animal de compagnie - ni même plus largement -.

Le colloque a finalement permis de prendre conscience de certaines problématiques males connues du territoire de la Savoie, et une diffusion large de l'existence du dispositif PACHA. Ce qui promet des suites au niveau de l'information des publics et du fonctionnement même de ce dispositif.

## Bibliographie

Baratay Eric, *Le point de vue animal, Une autre version de l'histoire*, Paris, Seuil, 2012.

Beaud Stéphane, Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2010 (4<sup>ème</sup> édition).

Bergot Judicaëlle, *Jamais son mon chien, La relation entre la personne âgée et son animal de compagnie face à l'entrée en résidence collective*, mémoire d'initiation à la recherche DEASS, Juin 2010.

Blanc Alain, *Sociologie du handicap*, Paris, Armand Colin, 2012

Blanchard Christophe, *Les jeunes errants Brestois*, Sept. 2007.

Bouvier Pierre, *Le lien social*, Paris, Gallimard, 2005.

Boyer Gilliane, *Le binôme de la rue : l'animal, un compagnon dans l'insertion*, mémoire d'initiation à la recherche DEASS, Juin 2011.

Collard M., Gambiez C., *Quand l'exclu devient l'élu*, Paris, Fayard 1998.

Desnoyers Pierre, *Le bien être des animaux de compagnie*, La Mission Agrobiosciences, 2001.

Digard Jean-Pierre, *L'Homme et les animaux domestiques : anthropologie d'une passion*, Paris, Fayard, 1990.

Digard Jean-Pierre, *Les Français et leurs animaux*, Paris, Fayard, 1999.

Elias Norbet, *Logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.

Emmanuel Gouabault et Claudine Burton-Jeangros, *L'ambivalence des relations humain-animal : une analyse socio-anthropologique du monde contemporain*, Sociologie et sociétés, vol. 42, n°1, 2012, pp. 299-324.

Etienne Jean et al. , *Dictionnaire de Sociologie*, 3<sup>ème</sup> édition, Paris, Hatier, 2004.

Franklin A., *Animals and modern cultures. A sociology of Human-Animal in Modernity*, London-California-New Delhi, Sage Publications, 1999.

Gagnon A.C., *Les animaux : rôle médical et social*, Le Point vétérinaire, vol.19, n°110, 1987.

Garica Isabelle, *L'insertion par le logement des personnes SDF : « Jamais sans mon chien »*, mémoire DEASS, Juin 2009.

Gontier Thierry, *L'homme et l'animal*, 1999.

Héran F. , *Comme chiens et chats. Structures et genèse d'un conflit culturel*, Ethnologie française, XVIII, 4, 1988.

Herpin Nicolas et Verger Daniel, *Sont-ils devenus fous ? La passion des Français pour les animaux familiers*, In: Revue Française de Sociologie, 33-2, 1992, pp. 265-286.

Leblanc Nathalie, *La place de l'animal dans les politiques urbaines*, In Communications, 74, 2003. pp. 159-175.

Piette Albert, *Entre l'homme et le chien*, *Socio-anthropologie*, N°11 | 2002, article en ligne du 15 novembre 2003.

Savary Béatrice, *La cohabitation homme/animal en milieu urbain : l'exemple du chien*, Mémoire de Master Management du Service Public : Collectivités et Partenaires, 2007.

Volat Liliane, *La présence animale en maison de retraite : un moyen d'améliorer la qualité de vie*, Mémoire de l'Ecole Nationale.

Yonnet Paul, *Jeux, modes et masses*. Paris, Gallimard, 1985.



## **REVUES COLLECTIVES**

*La relation Homme-Animal de la recherche fondamentale aux expériences pratiques, en passant par le vécu de chacun : une longue histoire pleine d'enseignements*, Ethologia, 2001.

*La relation homme animal en milieu urbain*, Centre de ressources prospectives du Grand Lyon, 2005.

*L'homme, la bête et le social*, Le Sociographe, Champ Social Editions, n°23, Mai 2007.

## **VIDEO**

*Les chiens du macadam*, Florence Gaillard, Cinergie Productions, France Télévisions, 2012.

## **SITES WEB**

<http://www.academiechienetcie.fr>

<http://www.fondation-apsommer.org>

<http://www.facco.fr>

<http://www.médiation-animal.com>

<http://www.parole-de-chien.com>

<http://www.presence-animale.fr>

<http://socio-anthropologie.revues.org/index141.html>

## Annexe 1 - Cahier des charges



### LA RELATION DES PERSONNES ISOLEES – PRECAIRES OU AGEES –

#### AVEC LEUR ANIMAL DE COMPAGNIE

#### Quelle prise en compte par les intervenants extérieurs ?

##### 1) PRÉAMBULE

La relation entre l'animal et l'Homme s'inscrit dans un long processus de rapprochement, qui trouve ses sources dans un domaine d'utilité : l'animal lui sert de nourriture puis le remplace dans des tâches pénibles. Au cours des siècles le processus a évolué et a été marqué, dans les dernières décennies, par la place de plus en plus prépondérante de l'animal de compagnie<sup>48</sup>.

Ce phénomène d'intégration de l'animal dans la sphère familiale a commencé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle parallèlement à l'évolution de la famille, qui voit réduire le nombre d'enfants et monter l'individualisme et l'autonomie de ses membres, ainsi que l'indique Eric Baratay<sup>49</sup>. Il note que « *les effectifs canins seraient passés de un à neuf millions entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XX<sup>e</sup> siècle, alors que la population humaine a seulement doublé* ».

C'est aussi à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que, selon Thierry Gontier, « *il ne sera plus possible de dissocier les destins de l'homme et de l'animal* »<sup>50</sup> – à l'issue d'une longue période durant laquelle l'animal était réduit à l'état de machine sans sensation ni pensée, ainsi que le décrit Descartes. Thierry Gontier rappelle en préalable que de l'antiquité jusqu'aux cartésiens, tous admettent que l'animal, comme l'Homme, possède une âme, mais discutent de leur place réciproque : « *la querelle porte sur la faculté de l'âme des bêtes à accéder aux plus hautes fonctions de la raison humaine...* »<sup>51</sup>.

La fin du XX<sup>e</sup> et le début du XXI<sup>e</sup> siècle sont marqués par la reconnaissance de l'animal comme auxiliaire de l'Homme : chien d'assistance, chien sauveteur, chien guide d'aveugle et plus récemment chien médiateur thérapeutique. « *La présence d'un animal auprès d'un enfant ou d'un adulte en difficulté peut développer (ou compenser) chez eux des capacités (des handicaps physiques, psychologiques, affectifs, etc.) non révélées par leur environnement humain (...). La restauration ou la compensation de ces capacités peut permettre un moindre isolement (...), une plus grande autonomie motrice (...), un plus grand sentiment de sécurité (...)* »<sup>52</sup>. De la visite

<sup>48</sup> Article L214-6 du code rural - On entend par animal de compagnie tout animal détenu ou destiné à être détenu par l'Homme pour son agrément.

<sup>49</sup> Baratay, Eric. *Le point de vue animal, Une autre version de l'histoire*. France : Seuil, 2012. Collection l'univers historique. pp. 38-40.

<sup>50</sup> Gontier, Thierry. *L'homme et l'animal*. 1999, modifié en 2006.

<sup>51</sup> *ibid.*

<sup>52</sup> Galinon-Méléneq, Béatrice, dir. *Homme/Animal : quelles relations, quelles communications ?* France : IB Impressions, 2003. p. 16.

d'animal dans les maisons de retraites à la zoothérapie en passant par les murmureurs ou les détecteurs de maladie, la relation de l'animal avec les êtres humains s'est largement diversifiée avec plus ou moins de bonheur et de reconnaissance.

Enfin, il est important de noter que l'animal de compagnie représente le dernier lien qui reste à l'Homme lorsqu'il est isolé, désocialisé ou oublié. Et c'est aussi par lui que pourra se reconstruire une relation d'humain à humain afin de permettre aux personnes isolées, précaires ou âgées de renouer avec la vie. « *Ce qu'il y a de terrible, c'est que, souvent, trop souvent, nous remarquons d'abord le chien et, ensuite, par effet de ricochet, l'homme qui est à ses côtés, sur le trottoir. Le chien est, en quelque sorte, le dernier trait d'union entre l'homme qui a tout perdu, et auquel on dénigre même parfois le statut d'être humain, et le reste de l'humanité. C'est un lien fragile, ténu, mais il ouvre une brèche.* »<sup>53</sup> Cette dernière dimension mérite d'être explorée.

## 2) CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ACTION

### ***A – Constats à l'origine de ce projet***

Ils sont de deux natures : financière et sociologique.

#### FINANCIERE

Les personnes en situation de précarité propriétaires d'un animal de compagnie expriment une difficulté d'accepter l'hospitalisation lorsqu'elles n'ont pas de solution de garde pour celui-ci, n'ayant souvent pas les ressources humaines ou financières permettant de trouver une solution palliative le temps de leur hospitalisation. Cette préoccupation nous a amené à mettre en place en 2011, pour le département de la Savoie (73), le dispositif PACHA<sup>54</sup>, avec l'aide d'un comité de pilotage multi-partenarial composé d'un médecin, de vétérinaires, de représentants institutionnels et associatifs, et de travailleurs sociaux.

Ce dispositif permet d'héberger les animaux lorsque leur prise en charge fait obstacle à l'hospitalisation de leur maître. Lorsque cela s'avère nécessaire pour le placement en pension, une consultation vétérinaire gratuite est proposée, qui permet l'identification et la vaccination des animaux concernés et garantit, dans la mesure du possible, leur bonne santé.

Le financement de ce dispositif a trois fonctions :

- Santé de l'animal
  - Prise en charge des consultations par l'engagement de vingt vétérinaires bénévoles organisé par SVS (Syndicat de Vétérinaires de Savoie)
  - Prise en charge des coûts des produits nécessaires à l'identification et à la vaccination par VPT (Vétérinaire Pour Tous et les vétérinaires participants)
  
- Hébergement de l'animal
  - Proposition d'un tarif réduit par les pensions engagées (Méryterrachiens et Melkev)
  - Prise en charge du complément des coûts de pension par une subvention de la Fondation 30 Millions d'amis

---

<sup>53</sup> Cobert, Harold. *Le blog de la médiation animale et des interactions homme-animal*. Interview par Sandie Bélair, octobre 2009.

<sup>54</sup> Précaire avec Animaux de Compagnie : Hospitalisé/Accueillis.

- Administration
  - Les frais de gestion du dispositif : contacts, animation du comité de pilotage, déplacements, etc., sont supportés par REVIH-STTS

## SOCIOLOGIQUE

Un bénéficiaire du dispositif a déclaré : « *lors de ma dernière hospitalisation, il fallait toujours que j'aie vu mon chien qui restait dans ma voiture. Cette fois je sais qu'ils [les chiens] sont bien pris en charge* ». Pourtant, lors de son montage, ce projet a suscité des interrogations voire des scepticismes, d'une part sur l'orientation de l'aide financière, certains professionnels refusant « *l'idée que des animaux profitent de subventions alors qu'[ils] ont du mal à trouver de l'argent pour les gens dont [ils] s'occupent* », et d'autre part sur la place de l'animal de compagnie, vécue par certains intervenants comme objet plutôt que comme sujet, et considéré alors comme une charge supplémentaire dont on pourrait se passer. Cette dernière position ignore combien l'hospitalisation perd de ses bienfaits lorsque le maître est préoccupé du bien-être de son animal, ainsi que le montre le témoignage précédemment cité.

Ces débats révélaient une difficulté à reconnaître le rôle important que peut revêtir un animal de compagnie pour des personnes en difficulté. Même si une évolution est en cours – ainsi « *les professionnels, à la fois du secteur social et animalier, semblent réceptifs à cette problématique encore nouvelle et relativement récente* »<sup>55</sup> –, on constate que « *lorsque les difficultés apparaissent dans la vie de personnes en voie de précarisation, cette légitimité [avoir un animal de compagnie] ne va plus de soi.* »<sup>56</sup>

L'animal de compagnie crée, chez les personnes précaires, des effets positifs mais également des contraintes<sup>57</sup>. Il est nécessaire de les prendre en compte si l'on souhaite que la prise en charge de ces personnes puisse évoluer favorablement.

Cette problématique se retrouve à l'identique chez les personnes âgées, notamment lors de leur entrée en maison de retraite.

## **B – Objectifs**

### DIFFUSER LE SAVOIR RELATIF A LA RELATION ANIMAL/HUMAIN

Il arrive encore que la place et le rôle de l'animal de compagnie auprès des publics isolés et/ou précaires soient mal interprétés ou mal compris. Pourtant de nombreux travaux ont été effectués sur cette question et des chercheurs de disciplines diverses « *partagent l'idée que la communication homme/animal est un possible adjuvant à la remédiation d'états déficients sur le*

<sup>55</sup> Boyer, Gilliane. *Le binôme de la rue, L'animal un compagnon dans l'insertion*. Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, Nantes, Juin 2011. p. 48.

<sup>56</sup> Perreau-Raby, Marianne. Le regard des services sociaux sur les personnes en situation de précarité accompagnées d'animaux. In Marguenaud, Jean-Pierre, Burgat, Florence et Leroy, Jacques, dir. *Les animaux compagnons de solitude*. Revue semestriel de droit animalier, Janvier 2010. p. 178.

<sup>57</sup> Boyer, Gilliane. op. cit. p. 32.

*plan de la santé physique, psychologique, voire sur celui du malaise et de la non-intégration sociale et plus généralement un porteur de développement pour l'homme. »<sup>58</sup>*

Ce n'est que bien intégrée par les professionnels et correctement prise en compte que cette relation pourra être utilement mise à profit pour que l'animal soit reconnu comme auxiliaire du travail de réinsertion, au même titre que les autres intervenants. C'est pourquoi il est nécessaire de donner aux acteurs concernés – professionnels de santé, travailleurs sociaux, professionnels du monde animal – des outils de lecture et de compréhension de cette évolution.

#### TROUVER DE NOUVEAUX FINANCEMENTS

Actuellement une partie des coûts de pension est financée par une subvention de la Fondation 30 Millions d'amis. Cela permet la prise en charge d'animaux de personnes suivies par les PASS<sup>59</sup> ou par l'EMPP<sup>60</sup>. Cette période-test permet de vérifier le bien-fondé de l'action mais ne nous autorise pas à faire connaître ce dispositif à l'ensemble des professionnels intéressés, ni à élargir nos interventions à l'ensemble des besoins du département.

La recherche de subventions doit perdurer, mais notre dispositif doit également se doter d'autres sources de financement, telles des formations ou des colloques payants.

#### 3) – LA DESCRIPTION DE L'ACTION

Il s'agit donc d'organiser un colloque sur le thème de la relation des personnes isolées (précaires ou âgées) avec leur animal de compagnie, qui viserait à répondre aux questions soulevées lors de la mise en place du dispositif, tout en constituant une nouvelle source de financement.

#### LE CONTENU DU COLLOQUE

- *Présentation de l'état de la connaissance*
  - Point de vue historique
  - La relation homme/animal
  - Les animaux de compagnie et les personnes isolées (âgées, précaires)
  - La médiation thérapeutique
  - Témoignages
  
- *Valorisation d'expériences*
  - Présence animale : centre de médiation animal savoyard
  - La maison de Rodolphe : accueil de sans-abris avec animal à Lyon
  - Maison de retraite de Yenne : ateliers où la présence de chiens permet de promouvoir le maintien ou l'amélioration des « fonctions humaines » chez des personnes âgées dépendantes
  - etc.

#### LES PARTICIPANTS AU COLLOQUE

---

<sup>58</sup> Galinon-Méléneq, Béatrice, dir. *Homme/Animal : Quelles relations, Quelles communications ?* France : IB Impressions, 2003. p. 13.

<sup>59</sup> PASS - Les permanences d'accès aux soins de santé sont des cellules de prise en charge médico-sociale, qui doivent faciliter l'accès des personnes démunies non seulement au système hospitalier mais aussi aux réseaux institutionnels ou associatifs de soins, d'accueil et d'accompagnement social.

(<http://www.sante.gouv.fr>)

<sup>60</sup> EMPP - Equipes Mobiles de Psychiatrie Précarité.

Ce colloque s'adressera à des professionnels issus d'horizons différents, ce qui permettra un échange de pratiques complémentaire à ce qui sera apporté par les intervenants.

- Travailleurs sociaux
- Professionnels médicaux et paramédicaux
- Travailleurs à domicile
- Vétérinaires et assistants vétérinaires
- Cadres de santé et responsables de structures d'accueil
- Toutes personnes intéressées par cette question

#### **LE FINANCEMENT DU COLLOQUE**

- Participation financière des participants
- Bénévolat des intervenants
- Organisation de stands payants
- Soutien financier
- Sponsoring

#### **5) – PLANIFICATION DU PROJET**

- *De juin à décembre 2012*
  - Recherche des intervenants
  - Recherche des sponsors et des aides financières
  - Contact avec les OPCA<sup>61</sup>
  - Elaboration du budget prévisionnel
  - Mise en place d'un site web
  - Organisation pratique : réservation de salle, réservation des buffets, etc.
- *De janvier à mars 2013*
  - Rédaction de la plaquette de présentation
  - Confection des listings d'envoi
  - Envoi des plaquettes
  - Recensement du contenu des pochettes qui seront remises aux participants
- *A partir d'avril 2013*
  - Suivi des inscriptions
  - Organisation de l'accueil des intervenants et des participants
- *Mai 2013*
  - Tenue du colloque

#### **6) – BIBLIOGRAPHIE**

##### **LIVRES**

Baratay, Eric. *Le point de vue animal, Une autre version de l'histoire*. France : Seuil, 2012. Collection l'univers historique.

---

<sup>61</sup> Organismes Paritaires Collecteurs Agréés.

Cobert, Harold. *Un hiver avec Baudelaire*. France : Editions Héloïse d'Ormesson, 2009.

Galinon-Méléneq, Béatrice, dir. *Homme/Animal : Quelles relations, Quelles communications ?* France : IB Impressions, 2003.

Palma, Maryse de. *Entre l'humain et l'animal, De la zoothérapie à la télépathie*. 2<sup>ème</sup> édition. Québec : Ed. Québecor, 2006. Collection Psychologie.

#### ARTICLES ET DOCUMENTS

Ancelet, Eric. *Relation homme/animal : le nouveau paradigme*. <ohm-bioalternatives.com>

Boyer, Gilliane. *Le binôme de la rue, L'animal un compagnon dans l'insertion*. Mémoire d'initiation à la recherche dans le champ professionnel en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social, Nantes, Juin 2011.

Cobert, Harold. *Le blog de la médiation animale et des interactions homme-animal*. Interview par Sandie Bélaïr, octobre 2009.

Gontier, Thierry. *L'homme et l'animal*. 1999, modifié en 2006.

Perreau-Raby, Marianne. Le regard des services sociaux sur les personnes en situation de précarité accompagnées d'animaux. In Marguenaud, Jean-Pierre, Burgat, Florence et Leroy, Jacques, dir. *Les animaux compagnons de solitude*. Revue semestriel de droit animalier, Janvier 2010.

Pinçon-Charlot, Monique. *La place de l'animal dans la société des XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle*, dans « *La recherche médicale à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle* », Editions scientifiques et médicales ELSEVIER SAS.

#### SITES WEB

<http://www.academiechienetcie.fr>

<http://www.fondation-apsommer.org>

<http://www.médiation-animal.com>

<http://www.parole-de-chien.com>

<http://www.presence-animale.fr>

6) – COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

<b>Structure</b>	<b>NOM Prénom</b>	<b>Fonction dans la structure</b>	<b>Profession</b>
AMIS DES BETES	Madame ASKEVITZ		
CLUSTER 12	Olivier IHL		Professeur IEP de Grenoble
DDCSPP – SERVICE PROTECTION ET SANTE ANIMALES ET INSTALLATIONS CLASSEES	Laurence DENIS	Chef de service	
EMPP CHS	François RIETTE		
FONDATION P ET A SOMMER	Boris ALBRECHT	Directeur	
FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS	Sandra KAUTZ	Responsable des aides aux refuges et associations	
LA MAISON DE RODOLPHE	CHRS	Directeur	
MERRYTERRACHIEN	Jonathan EXERTIER	Propriétaire	
PASS ALBERTVILLE	Serge PAYS		
CENTRE HOSPITALIER CHAMBERY PASS	Béatrice BOUCHARD	Assistante Sociale	Assistante Sociale
PRESENCE ANIMAL	PRESENCE ANIMAL	PRESENCE ANIMAL	PRESENCE ANIMAL
PASS ET RESPECTS 73	Docteur Bruno DE GOËR	Membre du bureau	Médecin
RESPECTS 73	Marie-Blandine NIVEAU	Bénévole responsable du projet	Infirmière SSIAD
RESPECTS 73	Jean VANOYE	Vice-président	
SPA SAVOIE	Docteur Pierre PETRUZZI	Président	Vétérinaire
SPA SAVOIE	Madame BABOULAZ		
SVS (SYNDICAT DES VETERINAIRES DE SAVOIE)	Docteur Tristan BILLES	Président	Vétérinaire
FONDATION P ET A SOMMER	Boris ALBRECHT	Directeur	
VPT (VETERINAIRE POUR TOUS)	Docteur Vincent HURSTEL	Président	Vétérinaire



## Annexe 2 - Protocole de fonctionnement du dispositif PACHA



### Protocole de fonctionnement du dispositif « PACHA »

#### Qui est concerné ?

Le projet concerne les personnes en situation de précarité qui doivent être hospitalisés et n'ont pas d'autres solutions (famille, amis,...) pour la garde de leur animal domestique.

#### Quelles sont les règles ?

La loi prévoit que, pour être pris en charge par une pension, un animal doit être identifié et à jour de ses vaccinations (vaccin de moins d'un an). Il existe trois possibilités :

- L'animal est vacciné et identifié
- L'animal est identifié mais pas vacciné
- L'animal est vacciné et non identifié

**Dans le premier cas** (vacciné et identifié) : l'animal peut être conduit à la pension.

**Dans les deux autres cas** il devra préalablement subir une visite vétérinaire. Pour cela des vétérinaires ont donné leur accord pour effectuer ces visites.

#### Comment procéder ?

Lorsqu'un patient doit être hospitalisé et qu'il est en possession d'un animal domestique pour lequel il n'a pas de solution de garde, **le médecin ou l'assistante sociale** :

- Vérifiera que l'animal est identifié et vacciné.
  - S'il y a doute, il ou elle pourra téléphoner au vétérinaire traitant et lui poser la question
- Contactera RESPECTS 73 (ex REVIH-STIS) au 04 79 96 58 25  
C'est RESPECTS 73 qui contactera Marie-Blandine NIVEAU, responsable de ce dispositif.

ATTENTION de bien noter que Marie-Blandine, ayant par ailleurs un emploi, peut ne pas être disponible au moment de l'appel. Il faut donc indiquer clairement le nom et le téléphone de la personne qu'elle doit contacter. Ce rappel peut avoir lieu en dehors des heures de bureau.

- Lorsque Marie-Blandine NIVEAU rappellera il faudra lui indiquer :

- Les dates prévues de prise en charge
  - L'état de l'animal
  - Le nom du vétérinaire s'il y a lieu
  - Le téléphone où elle pourra être ensuite contactée
  - Évaluera la hauteur de la participation financière du propriétaire de l'animal.
  -
- C'est Marie-Blandine NIVEAU, représentante de RESPECTS 73 (ex REVIH STS), qui prendra contact avec la pension et les vétérinaires et qui indiquera la conduite à tenir.

### **Quel coût ?**

Une participation de 1 euro par jour minimum (plus 1 euros par jour pour le chauffage l'hiver) sera demandée aux propriétaires pour la pension. Il est impératif de communiquer le taux de participation des bénéficiaires de ce dispositif en sachant que le coût de pensions est de 8 euros pour les chiens et 6 euros pour les chats.

Le propriétaire paiera sa participation à la reprise de l'animal.

### **BIEN NOTER :**

- En ce qui concerne les visites vétérinaires, ce dispositif ne fonctionne pas en dehors des heures d'ouverture des cabinets vétérinaires.
- Durant les périodes de vacances scolaires, la pension risque d'être pleine et donc de ne pas pouvoir accueillir d'animal. En cas d'hospitalisation programmée, éviter ces périodes.
- Afin de permettre la prise en charge du plus grand nombre d'animal il est impératif de :
  - Vérifier qu'il n'existe pas d'autres moyens de faire garder l'animal
  - De calculer le taux de participation du propriétaire au plus juste coût.

## Annexe 3 - Dossier de presse

Site internet de RESPECTS 73 - Rubrique dispositif PACHA & A la une



**RESPECTS 73**  
Réseau Santé Précarité Egalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie

Accueil | L'ASSOCIATION | RESEAU SANTE PRECARITE | LES ACT | PIERCING TATOO | **DISPOSITIF PACHA** | FORMATIONS

Vous êtes ici : Accueil > Dispositif Pacha > COLLOQUE PACHA



**COLLOQUE**

**La relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie**

*Quelle prise en compte par les intervenants ?*

**Jeudi 23 Mai 2013**

A l'Auditorium de l'IFST 740, Faubourg Maché

**CHAMBERY - SAVOIE**

Institut de formation en soins infirmiers

La fiche d'inscription et le programme sont disponibles sur le site [www.respects73.fr](http://www.respects73.fr) dans les pages « dispositif PACHA ».

**Programme**

Ce colloque a deux objectifs :

- Permettre aux professionnels et bénévoles travaillant auprès de personnes isolées, précaires ou âgées, de comprendre les liens qui unissent ces derniers avec leur animal de compagnie
- Proposer une aide à cette fin adaptée cette dimension et vos difficultés par accompagnement.

**Les intervenants du colloque**

La participation est de 65 euros et comprend un buffet de midi pris sur place ainsi qu'un café d'accueil. Les bénévoles seront évidemment rattachés au dispositif PACHA.

Pour les personnes relevant d'ARPAF, les frais de formation pourront être pris en charge au titre de la formation professionnelle continue. Dans ce cas merci de signaler lors de votre inscription que vous souhaitez avoir une attestation de présence ainsi qu'une facture. En ce qui concerne l'inscription, la possibilité de prise en charge est à vérifier au cas par cas directement auprès de votre conseiller.

**INVITATION**

**LETTRE D'INFORMATION**

Envoyez votre email ci-dessous pour votre envoi

Voire email  **Envoyer**



**Partenaires** | **Liens utiles**

-  Conseil Général de la Savoie
-  Direction des services de santé de Savoie
-  RESPECTS Education Santé Savoie
-  pips
-  FIM VHI Fédération Nationale d'Intégration Vie et Santé Pathologies
-  Association des Professionnels des PACHA Rhône-Alpes

**TAGS**

ETUDE | NON-RECOURS | TATOUAGE-PIERCING | FORMATION | SANTE | PRECARITE

# Site internet de la Fondation A et P Sommer - L'agenda Homme / Animal



Site dédié à la relation Homme Animal

**FONDATION A ET P SOMMER**  
sous l'égide de la Fondation de France

Accueil LA FONDATION MEDIATION ANIMALE SCOLAIRE ACTUALITES ESPACE PRESSE DOCUMENTATION **English version**



Navigation : [Accueil](#) - L'agenda de la médiation animale

## Anthropologie des relations hommes-animaux à l'EHESS

**du 21/11/2012 au 29/05/2013**

Vous trouverez en cliquant sur les liens ci-dessous les informations relatives aux séminaires du laboratoire d'anthropologie sociale qui sont dédiés aux relations homme-animaux.

[Cliquez ici pour accéder au programme 2012-2013.](#)  
[Cliquez ici pour vous rendre sur le site de l'EHESS.](#)

Partager  Imprimer 

## Colloque de RESPECTS 73 à Chambéry

**du 23/05/2013 au 23/05/2013**



Le Réseau Santé Précarité Égalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie (RESPECTS) organise un colloque intitulé :

La relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie.

Quelle prise en compte par les intervenants ?

[Cliquez ici pour télécharger le programme.](#)

[Plus d'informations sur le site de Respects 73.](#)

Partager  Imprimer 

**ACTUALITES**

Toutes les rubriques

- ▷ L'agenda Homme / Animal
- ▷ Toute l'actualité
- ▷ Newsletter

Newsletter

- ▷ Lettre N°6
- ▷ Lettre N°5
- ▷ Lettre N°4
- ▷ Lettre N°3
- ▷ Lettre N°2
- ▷ Lettre N°1

Inscription

Email

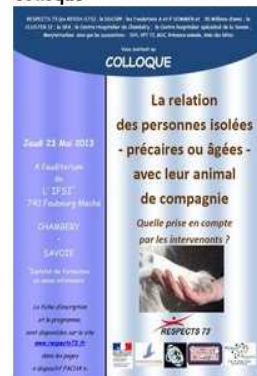
- DÉCOUVRIR CHAMBÉRY
- VIVRE À CHAMBÉRY
- QUARTIERS
- LA MAIRIE
- PARTICIPER
- SE FAIRE AIDER
- PRÉSERVER
- DÉVELOPPEMENT DURABLE
- CHAMBÉRY À TOUT ÂGE
- CULTURE
- SPORT
- VIE ASSOCIATIVE
- INTERNATIONAL
- ECONOMIE
- URBANISME
- GRANDS PROJETS

à la une > Agenda

## Agenda

### "La Relation des Personnes Isolées - Précaires ou Âgées - avec leur Animal de Compagnie"

Colloque



du 23/05/2013 au 23/05/2013 - Auditorium de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)

"L'association RESPECTS 73 pilote, depuis l'année 2011, le dispositif PACHA. Ce dispositif permet aux personnes en situation de précarité devant être hospitalisées, et n'ayant pas de recours pour leur animal de compagnie, de disposer d'un accès facilité aux pensions partenaires". Le jeudi 23 mai 2013.

"La relation entre l'animal et l'Homme s'inscrit dans un long processus de rapprochement, qui trouve ses sources dans un domaine d'utilité : l'animal lui sert de nourriture, puis le remplace dans les tâches pénibles.

Au cours des siècles, le processus a évolué, et la fin du XX<sup>ème</sup> et le début du XXI<sup>ème</sup> sont marqués par la reconnaissance de l'animal comme auxiliaire de l'Homme.

*'La présence d'un animal auprès d'un enfant ou d'un adulte en difficulté peut développer (ou compenser) chez eux des capacités non révélées par leur environnement humain [...]. La restauration ou la compensation de ces capacités peut permettre un moindre isolement [...], une plus grande autonomie motrice [...], un plus grand sentiment de sécurité [...].'*<sup>1</sup>

De la visite d'animal dans les maisons de retraite, à la zoothérapie, en passant par les chiens murmureurs ou détecteurs de maladies, la relation de l'animal avec les êtres humains s'est largement diversifiée, avec plus ou moins de bonheur et de reconnaissance..."

<sup>1</sup> : Béatrice GALINON-MENELEC, dir. *Homme / Animal : Quelles relations, quelles communications ?*

➤ Pour **plus d'informations**, et pour vous **inscrire**, vous pouvez cliquer sur les liens ci-dessous :

[Télécharger le fichier](#) [En savoir plus](#)

## Brèves

---

### Opération tranquillité vacances

Durant les vacances scolaires de Pâques, l'opération tranquillité vacances est à nouveau mise en œuvre par les services de police et de gendarmerie pour lutter contre les cambriolages résidentiels. Pour en bénéficier, il suffit de remplir le formulaire adéquat auprès de la brigade de gendarmerie ou au commissariat de police de votre domicile, ou de se rendre sur le site de la préfecture de Savoie.

>

### Colloque la relation avec son animal de compagnie

L'association Respects 73 organise le 23 mai prochain à l'auditorium de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, un colloque sur la relation des personnes isolées, précaires ou âgées, avec leur animal de compagnie.

> Cette association pilote depuis deux ans le dispositif PACHA, qui permet aux personnes en situation de précarité devant être hospitalisées et n'ayant pas de recours pour leur animal de compagnie, de disposer d'un accès facilité aux pensions partenaires.

> Inscriptions auprès de l'association. Plus d'infos : <http://www.respects73.fr>

>

### La nuit des Dojos

La nuit des Dojos est organisée le 20 avril par l'association sportive Kaisendo 73 qui fête ses 10 ans. Elle a pour but de réunir un bon nombre d'Associations du Bassin Chambérien telles que : l'Aïkido, le Yosekan Bubo, du body Karaté, karaté contact, karaté traditionnel, du Sly Do, du Tai-chi-chuan, du Chanbara, les arts martiaux vietnamien, du Kempo, de la self défense féminine et bien sur le Kaisendo. Cela permettra de faire découvrir au public la pratique des sports de combat. A cette occasion quatre champions du monde de Karaté seront présents : Tiffany FANJAT, Ruth SOUFFLET, Karen SAINTE PATRICE, Serge SERFATI ainsi que le fondateur du Kaisendo en France Michel GERAUD.

> À 19h30 - Gymnase Jean Jaurès

>

## Evenements/débats

### Colloque : La relation des personnes isolées, précaires ou âgées avec leur animal de compagnie : quelle prise en compte par les intervenants ?

jeudi 23 mai 2013 à Chambéry

Colloque proposé par le Réseau Santé Précarité Egalité Coordination dans les Territoires de Santé de Savoie (RESPECTS 73)

[pour en savoir plus](#)

### CCRPA Rhône-Alpes

vendredi 17 mai 2013 à Saint Etienne - 10h-16h

Autour de la question :

**Comment faire en sorte que les membres du CCRPA soient invités, concertés et écoutés dans les services déconcentrés de l'Etat au niveau local, régional, national et dans les instances de démocratie participative ?**

[voir l'ordre du jour](#)

### Entreprise solidaire, chantier d'insertion, expérimentation EPIDA

Vendredi 26 avril 2013 à 17h30 - MFR de Crolles

Solid'action vous invite à fêter l'installation définitive du chantier d'insertion dans le cadre de l'expérimentation EPIDA.

L'équipe vous convie à partager un moment convivial pour inaugurer ses nouveaux locaux. Merci de confirmer votre présence auprès de Charlotte SULTANA [c.sultana@solidaction.fr](mailto:c.sultana@solidaction.fr)





- FORMATIONS 2013 MED ANIMA 
- INFORMATIONS 
- CONTACT 
- PARTENAIRES & LIENS 
- PETITES ANNONCES ... 
- NOUS AIDER 
- BIBLIOGRAPHIE 
- Mentions légales 
- album photos 
- VIDEOS ... 
- QUE DEVIENNENT LES STAGIAIRES ... 

## Association présente depuis 2006...

**Le bien-être des plus fragiles passe par la pérennité de votre engagement, pour une belle Année 2013 !**

RESPECTS 73 (ex REVIV-STS) - la DDSPPT les Fédérations A et P. BONMER et 30 Millions d'amis - le CLUSTER 12 - la SPA - le Centre Hospitalier de Chambéry - le Centre hospitalier spécialisé de la Savoie - Meryer/rachien ainsi que les associations : SVS, VPT 73, M3C, Présence animale, Amis des bêtes

Vous invitent au  
**COLLOQUE**

Jeudi 23 Mai 2013

A l'auditorium  
de  
L'IFSI\*

CHAMBERY  
-  
SAVOIE

\*IFSI  
Institut de formation  
en Soins Infirmiers  
740, Faubourg Maché  
73000 CHAMBERY

La fiche d'inscription et le programme sont disponibles sur le site [www.respects73.fr](http://www.respects73.fr), ainsi que les pages « devenir » et « nous aider ».

**Bienvenue, welcome,  
willkommen, bienvenidos,  
benving uts, benvenuto,  
ben-vindo, shalom, huaying,  
ahlan wa sahan,...**

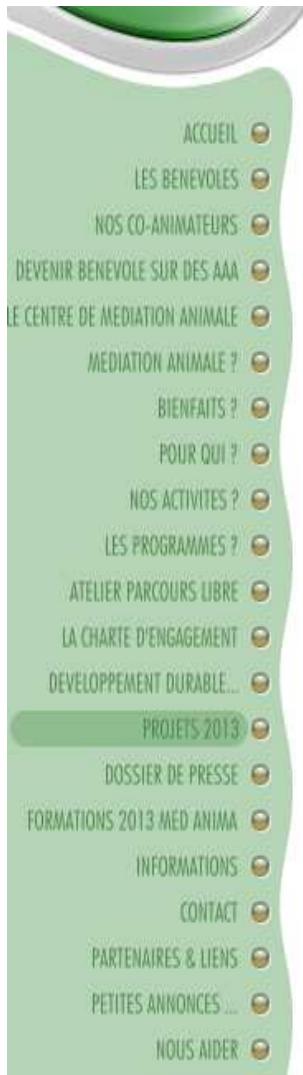
### La relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie

*Quelle prise en compte  
par les intervenants ?*



**RESPECTS 73**





## Projets 2013

### Colloque du 23 Mai 2013

à l'IFSI de Chambéry,

" la relation des personnes isolées-précaires ou âgées- avec leur animal de compagnie. Quelle prise en compte par les intervenants ? "

Participation à l'organisation du colloque de mai prochain à Chambéry - Précaires avec Animal de Compagnie : Hospitalisés, Accueillis), animé par Marie-Blandine NIVEAU, dans les locaux de l'association RESPECTS 73 (anciennement REVIH-STS) à Chambéry.

<http://www.respects73.fr/dispositif-pacha.html>

**Information et sensibilisation à la médiation animale auprès des équipes du médico-social,**

Différents établissements (IME,MAS,FOYER DE VIE,...) font appel à nos intervenants bénévoles pour venir informer et sensibiliser leurs équipes d'éducateurs spécialisés à la médiation animale, à la mise en oeuvre d'activités associant l'animal dans leurs institutions.

### Partenariat avec le Lycée Professionnel "LE BREDA" d'Alleverd

Projet "**Modulons notre regard sur le Handicap mais ne restons pas Handi'fférents**"

Moduler le regard souvent réducteur sur le handicap et induire des comportements altruistes chez les jeunes, futurs aidants professionnels dans le secteur d'accompagnement, soins et services à la personne.

### Journée intergénérationnelle avec pour thème

Site des professionnels  
des PASS de Rhône-Alpes



Page d'accueil

Qui sommes-nous ?

Vie de l'association

Les PASS Rhône-Alpes

Journées APPASSRA

Boite à outils

Theses-Memoires

Articles-Rapports

Liens precarite

Coordination regionale des PASS Rhone-Alpes

**Actualite**

On parle des PASS

L'officiel des PASS

Enquetes sur les PASS

Newsletters

Contact

## ACTUALITES

---

[L'actualité Accès aux Soins \(Google\)](#)

[L'actualité Médicale \(Google\)](#)

[L'actualité de l'Aide Médicale d'Etat \(Google\)](#)



**03/04/2013 - Etrangers malades : L'IGAS et l'IGA prônent un transfert intégral des missions des ARS à l'OFFII.**  
Il s'agirait de confier aux médecins de l'OFII le soin de recevoir et d'examiner les demandeurs et de proposer au préfet l'avis quant à leur admission au séjour pour raison de santé. Il n'y aurait plus de médecins agréés ni de praticiens hospitaliers... [Lien vers le rapport](#)

COLLOQUE

La relation  
des personnes isolées  
- précaires ou âgées -  
avec leur animal  
de compagnie  
Quelle prise en compte  
par les intervenants ?



Affiche du colloque et lien vers site d'info



**Colloque Chambéry - programme téléchargeable**  
La relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie. Quelle prise en compte par les intervenants ?  
Programme colloque pers iso et ani comp.  
Document Adobe Acrobat [160.0 KB]  
[Télécharger](#)



Association des professionnels des professionnels  
d'accès aux soins de santé Rhône-Alpes

*Ce site a pour but  
d'échanger des  
informations, et  
d'améliorer les liaisons  
entre les PASS de Rhône-  
Alpes, mais aussi  
d'autres régions.*

[Retour à la Page d'accueil](#)

[Dans l'actualité Accès aux Soins Google...](#)

[Dans l'actualité Médicale Google...](#)

[Agenda de l'association](#)

---

**Pour être informé régulièrement :**  
**Inscrivez-vous à notre Newsletter**

Adresse e-mail



Deux raisons à cela : améliorer les pratiques professionnelles pour limiter les non-conformités (identité-vigilance ou modalités de prélèvements non respectées...) et répondre aux exigences de l'accréditation des laboratoires qui aura lieu courant 2013. (cf article *Tétràs Lire* de décembre 2012).

Il s'agit d'un plan pluri-annuel de formation assuré par les infirmières du secteur des prélèvements externes du laboratoire. Les séances d'une trentaine de minutes ont lieu au moment de la relève entre les équipes de matin et de soir. Pour favoriser les échanges, les formatrices s'appuient sur trois petits films réalisés en interne, qui montrent le parcours d'un tube de prélèvement en phases pré-analytique, analytique et post-analytique.

Vous êtes cadre et vous n'avez pas encore inscrit votre personnel ? Il est encore temps en remplissant le tableau situé sur X:/Dssi/COMMUNS/Formation bonnes pratiques de prelevement.xls

Et pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le secrétariat de la direction des soins au 50 81.

### Journée santé et sécurité au travail : mon ordinateur sans douleur !



Le 18 avril prochain, la journée santé et sécurité au travail aura pour thème « mon ordinateur sans douleur ». Par le biais d'animations au self (distribution de plaquettes, diffusion de films, et autres surprises...) et d'informations directes auprès des services, l'objectif de cette journée sera d'apprendre à mieux gérer sa position face à son ordinateur (hauteur de l'écran, position du clavier...).

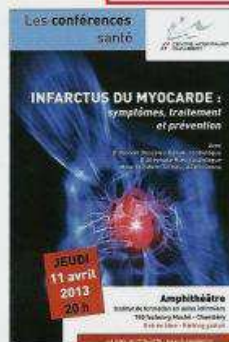
Renseignements auprès de la médecine du travail (poste 50 31), de Patrick Faucheu, chargé de la prévention des risques professionnels (poste 85 39) ou d'Agnès Lecterc, chargée de prévention des risques manutention (poste 58 46).

### Personnes isolées et animal de compagnie, une relation à préserver

L'association Respects 73 (ex REVIH-STIS) et ses nombreux partenaires, dont le centre hospitalier de Chambéry, organisent un colloque consacré à « la relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie. Quelle prise en compte par les intervenants ? » Le colloque aura lieu le jeudi 23 mai 2013 à l'IFSI de Savoie, de 8 h 30 à 17 h. Cette journée aura pour objectifs de permettre aux professionnels et bénévoles travaillant auprès de personnes isolées, précaires ou âgées de comprendre les liens qui unissent ces derniers avec leur animal de compagnie et de proposer des outils en vue d'améliorer leur accompagnement pour un meilleur accès à la santé. Ce sera également l'occasion de présenter le dispositif PACHA (Précaire avec animaux de compagnie : hospitalisés/accueillis)

auquel adhère la Permanence d'accès aux soins de santé (PASS) de notre établissement.

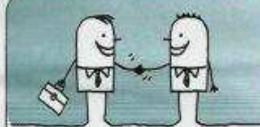
Renseignements et inscriptions (avant le 15 mai 2013) sur [www.respects73.fr](http://www.respects73.fr), rubrique « Dispositif PACHA ».



### Une conférence santé consacrée à l'infarctus du myocarde

Après deux premières soirées consacrées à l'accident vasculaire cérébral et aux antibiotiques, en 2010 et 2011, le centre hospitalier reprend son cycle de conférences santé destinées au grand public avec une soirée sur le thème de « l'infarctus du myocarde : symptômes, traitement et prévention ». Elle sera animée par les D<sup>rs</sup> Vincent Des-

### AGENDA - AVRIL 2013



3 conférence-débat « maladie d'Alzheimer : un diagnostic différent », à 20 h à la salle Jean des familles et amis des résidents dépendant  
04 79 62 22 28 [afap@orange.fr](mailto:afap@orange.fr)

- 4 Ciné-conférence au cinéma d'Ugine, en partenariat avec la Ligue contre le cancer en surpoids à 18 h 15 puis, à 20 h 30, conférence sur l'obésité (causes, conséquences, endocrinologue-diabétologue et spécialiste de l'obésité au CH de Chambéry, Pr
- 11 Conférence santé « infarctus du myocarde : symptômes, traitement et prévention » animée par D<sup>rs</sup> Vincent Descotes-Genon et Stéphane Rias, cardiologues, et Elizabeth Tardieu à 20 h. Entrée libre.
- 12 Intervention de capoeiristes brésiliens à la Cerisaie de 10 h 30 à 12 h, au self de 14 h 30 à 16 h. Pour plus d'informations sur les manifestations organisées par Monténon au 10 36.
- 16 Assemblée générale de la Ligue contre le cancer, à Chambéry (Manège), à l'occasion de « la représentation des usagers dans les établissements de soins », puis « le sein », à 20 h 30.
- 18 • Journée santé et sécurité au travail au CH de Chambéry sur le thème : « mon ordinateur sans douleur » (distribution de plaquettes, diffusion de films, et d'autres surprises...)  
• Formation « Précarité et santé. Se former ensemble entre professionnels et usagers » se déroule dans le service de formation continue, de 9h à 17h. Contact et inscriptions : PASS -04 79 96 51 06
- 19 Participation de la DRH au rallye emploi organisé par le Lions Club Chambéry à Manège, à Chambéry.
- 20 Intervention de la chorale universitaire chambérienne à 16 h 30, dans le hall d'entrée.
- 22 - 27 Semaine européenne de la vaccination. L'Espace de santé publique sera ouvert pour l'information sur la vaccination, de 12 h à 14 h. Présence également de 14 h à 19 h.
- 26 - 27 Le « côlon tour », visite d'un côlon gonflable par des médecins, à Chambéry, Doc Savoie.

## Bulletin interne du Centre Hospitalier de Saint Jean de Maurienne

### **Les activités de RESPECTS 73**

L'association gère et anime 17 Appartements de Coordination Thérapeutiques (ACT) destinés à des personnes précaires atteintes d'une maladie chronique sévère. Les ACT de Savoie assurent une coordination médicale, un accompagnement social de proximité (VAD, aide aux démarches d'insertion, accompagnement physique...) et un soutien psychologique qui s'adaptent à chaque résident.

Forte d'une expérience de plusieurs années, RESPECTS 73 continue d'assurer la formation des professionnels du tatouage et du piercing ainsi que la diffusion de messages de prévention, d'une charte de « bonnes conduites » à partir du site Internet de l'association.

Plus récent, le dispositif PACHA (Précaire avec Animaux de Compagnie : Hospitalisé/Accueillis) permet d'héberger les animaux lorsque leur prise en charge fait obstacle à l'hospitalisation de leur maître. Le 23 mai prochain, RESPECTS 73 organise un colloque sur ce thème, à Chambéry.

**Le public  
et ses problèmes  
de John DEWEY**

L'ouvrage *Le public et ses problèmes* est paru pour la 1<sup>ère</sup> fois

en 1925. John Dewey, figure classique mais un temps oubliée du pragmatisme américain entendait ici répondre aux travaux conduits par Walter Lippmann (1889-1974), ce dernier proposant une lecture critique de l'idée de (non)rationalité des peuples. D'après Dewey, la démocratie doit être envisagée en pensant le devenir, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de l'appréhender comme un processus en construction, et non pas comme une entité dont les interactions sont figées et préétablies. Dans cette démocratie processuelle, il propose de donner une place importante à l'enquête (la production de connaissance), qui est un facteur qui permet la vérification des faits. L'enquête doit donc être instituée dans le modèle démocratique, car il permet notamment de rationaliser la prise de décision. Il s'agit de voir dans les sciences un moyen de mettre le public (les citoyens) en phase avec la construction démocratique. De fait, le philosophe place ici l'éducation au premier plan (une information doit être à la fois le fruit d'une enquête et être compréhensible par le public). L'éducation est donc une pièce maîtresse de la proposition de Dewey, thématique qui lui est chère et à laquelle il accorde une grande importance.

Cet ouvrage lève d'intérêtantes et peu explorées perspectives à qui veut bien (re)penser l'idée de démocratie aujourd'hui.

John Dewey  
Le public et ses problèmes



**QUELQUES DATES DE  
MANIFESTATIONS ET RENCONTRES**

• **Mardi 22 mai 2013 à l'espace Albert Camus à Bron (Rhône)**  
Le CR.DSU fête ses 20 ans : inscription sur [www.crdsu.org](http://www.crdsu.org)

• **Jeudi 23 mai 2013 à Chambéry (Savoie)**  
Colloque avec RESPECTS 73 et d'autres partenaires organisés « *La relation des personnes isolées précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie : quelle place pour les intervenants ?* »  
Pour plus d'info : [www.respects73.fr](http://www.respects73.fr)

• **Du mardi 11 juin au 15 juin 2013 à Bourgoin-Jallieu (Isère)**  
Palette fête ses 20 ans : venez visiter l'exposition.  
Pour plus d'info : [www.asso-palette.fr](http://www.asso-palette.fr)

**DES ARTICLES ET PUBLICATIONS  
QUI NOUS ONT PLU**

- Philippe Brégeon : « *Parcours précaires. Enquête sur la jeunesse déqualifiée* », 2013
- Odenore : « *L'envers de la "fraude sociale"* », 2012
- Œuvre collective : « *Politiques de la jeunesse : le grand malentendu* », 2012
- Christophe Rameaux : « *L'État social. Pour sortir du chaos néolibéral* », 2012

Pour plus d'infos : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)

14, rue Passet - 69007 Lyon  
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94  
e.mail : [mrie@mrie.org](mailto:mrie@mrie.org) - site : [www.mrie.org](http://www.mrie.org)  
Directeur de la publication : Bruno Lachvitz  
Création graphique : Nozle Ayed

L'actu de  
la MRIE

**Travaux en cours**

**Accès aux droits des jeunes**

Il s'agit d'une étude portant sur l'accès aux droits des jeunes de 16 à 25 ans dans les quartiers Politiques de la Ville (Zone Urbaine Sensible et Contrat Urbain de Cohésion Sociale). La MRIE et ses partenaires cherchent à comprendre les mécanismes qui freinent ou impactent sur l'insertion de ce public, par le biais de leurs accès aux droits communs : santé, logement, éducation, formation et culture. L'étude est réalisée sur deux territoires : Grand Roanne Agglomération et l'Agglomération Romano Péageoise, avec la collaboration active de nombreux partenaires institutionnels, associatifs ou autres. Une enquête par questionnaire appuie des observations et une série d'entretiens avec des jeunes en difficulté quand à leur insertion. Ce travail devrait donner lieu à un rapport et une ou des restitution(s) d'ici l'automne 2013.

Contacts : [loria.pomeroy@mrie.org](mailto:loria.pomeroy@mrie.org) et [francois.vannedonck@mrie.org](mailto:francois.vannedonck@mrie.org)

**« De l'école à la Mission Locale : quel parcours ? »**

D'après les chiffres des missions locales, un grand nombre de jeunes, notamment les moins qualifiés mettent plusieurs mois voir années à s'inscrire en Mission Locale après être sortis du système scolaire. Un partenariat réunit la MRIE, le PRAO, l'ARML, le Cereq et l'Odenore, et est soutenu par la Région Rhône - Alpes afin d'étudier ce qui se passe pour ces jeunes entre le moment où ils « décrochent » du système scolaire et celui où ils rejoignent une mission locale.

Contact : [jeanpierre.nottin@mrie.org](mailto:jeanpierre.nottin@mrie.org)

**Enfance et pauvreté**

Suite à l'étude inter régionale « Vivre la pauvreté quand on est un enfant » réalisée en partenariat avec deux observatoires régionaux (DRDS et MIPES) et les Caisses d'Allocations Familiales, la MRIE a poursuivi la veille sur le sujet en 2012 en lien avec divers professionnels. Il a été décidé de s'intéresser plus particulièrement à un aspect peu étudié jusque là : les enjeux de santé. Par ailleurs, une focale a été investie sur les phénomènes « d'extrême pauvreté ». La réflexion issue de ces rencontres a fait l'objet d'une partie spécifique dans le Dossier annuel de la MRIE 2012 (cf. partie 4). Les différents travaux engagés par la MRIE ces dernières années sur cette thématique feront l'objet d'une soirée débat organisée en partenariat avec l'École de Santé Sociale du Sud Est (ESSSE) le jeudi 20 juin 2013 à Valence.

Contact : [loria.pomeroy@mrie.org](mailto:loria.pomeroy@mrie.org)

**Infos MRIE**

La MRIE accueille cette année encore plusieurs stagiaires :

- Gabriel URZELARRA, qui a déjà rejoint l'équipe depuis le mois de février et jusque mi -juillet, travaille sur une *étude ethnographique de la place Gabriel Péri* (Lyon 7<sup>ème</sup>).
- Arielle LAGUER, qui rejoindra l'équipe de mai à septembre, sera associée à deux études : l'une sur l'*accès aux modes d'accueil petite enfance pour les familles monoparentales en situation de précarité* et l'autre sur l'*accès aux droits des jeunes dans les quartiers prioritaires*.
- Chloé GIRON, rejoindra l'équipe en juin et juillet pour mener une *analyse géographique d'un territoire hors agglomération*.

Après une année de congé parental d'éducation en 2012, **Annalyg ASSOUX** a repris ses fonctions de chargée de mission le 1<sup>er</sup> janvier dernier.



Accueil
Qui sommes-nous ?
Nos travaux
Nos publications
Contacts
Liens
Recevoir la lettre

Cliquez ici pour la télécharger




Site actualisé le 29/03/2013

## Manifestations, rencontres

### Le CR.DSU vous invite à fêter ses 20 ans !

**Date et lieu :** Mercredi 22 mai de 15h à 20h à l'Espace Albert Camus à Bron (Rhône)

#### Programme :

 Réservez d'ores et déjà cette date pour venir partager avec nous, après l'assemblée générale, un moment dynamique, participatif et festif où le CR.DSU sera présenté et mis en scène dans une dimension à la fois historique, actuelle et prospective. Un spectacle de danse clôturera la journée.

Suivez les préparatifs de cet événement sur Facebook : [www.facebook.com/crdsu](http://www.facebook.com/crdsu)

### RESPECTS 73 (ex REVIH-STIS) et de nombreux partenaires organisent un Colloque "La relation des personnes isolées - précaires ou âgées - avec leur animal de compagnie : quelle place pour les intervenants ?"



**Date et lieu :** Jeudi 23 mai 2013 à l'auditorium de l'IFSI de Chambéry (Savoie)

**Thème :** La relation entre l'animal et l'Homme s'inscrit dans un long processus de rapprochement, qui trouve ses sources dans un domaine d'utilité : l'animal lui sert de nourriture puis le remplace dans des tâches pénibles. Au cours des siècles le processus a évolué et la fin du XXe et le début du XXIe siècle sont marqués par la reconnaissance de l'animal comme auxiliaire de l'Homme. « La présence d'un animal auprès d'un enfant ou d'un adulte en difficulté peut développer (ou compenser) chez eux des capacités non révélées par leur environnement humain (...) La restauration ou la compensation de ces capacités peut permettre un moindre isolement (...), une plus grande autonomie motrice (...), un plus grand sentiment de sécurité (...) ». De la visite d'animal dans les maisons de retraites à la zoothérapie en passant par les chiens murmureurs ou détecteurs de maladie, la relation de l'animal avec les êtres humains s'est largement diversifiée avec plus ou moins de bonheur et de reconnaissance.

**Pour + d'infos :** [www.respects73.fr](http://www.respects73.fr) ou télécharger directement :

- Invitation et programme
- Bulletin d'inscription

## A LA UNE !

### Associer les personnes en précarité : La MRIE se lance dans la formation

Nous proposons une formation-accompagnement « animer des démarches collectives associant des personnes en situation de précarité ». Il s'agit de mobiliser les énergies, les connaissances et les outils nécessaires pour accompagner les professionnels qui le souhaitent dans le lancement des démarches collectives de co-construction avec des personnes qui vivent la précarité.

Pour plus d'information, cliquez ici !

Contacts :  
[annaig.abjean@mrie.org](mailto:annaig.abjean@mrie.org) et  
[david.rigaldies@club-internet.fr](mailto:david.rigaldies@club-internet.fr)

LA MAURIENNE

Jeudi 2 mai 2013

AIC

## Chamoux-sur-Gelon

# “Présence Animale” et personnes isolées

Quinze jours après un premier week-end de préparation des installations d'accueil et de chantier de printemps, l'association "Présence Animale" prépare sa participation au premier colloque consacré à la relation des personnes isolées (précaires ou âgées) avec leur animal de compagnie et cette question sous-jacente : "quelle prise en compte par les intervenants ?", programmé le jeudi 23 mai à l'auditorium de l'IFSI, à Chambéry. Organisée par le réseau "RESPECTS 73", la rencontre s'intéressera à la relation homme/animal, et à ses effets sur les personnes dites précaires et/ou fragiles.

Mesure sociologique, analyse sociétale de la place laissée à l'animal et au couple qu'il forme avec son propriétaire, solution de garde ou d'accueil temporaire des chiens, chats et autre NAC lors de périodes d'hospitalisation ou de soins... la journée d'échanges s'interrogera sur les possibilités de faire évoluer les représentations et de développer les pratiques professionnelles. À ce



L'association Présence Animale entame sa saison printanière par une participation au colloque sur les relations des personnes isolées (précaires ou âgées) avec leur animal de compagnie à Chambéry le 23 mai prochain.

titre, la présidente fondatrice de l'association Présence Animale, Martine Pizzetta, partagera son expérience de centre de médiation animale des pays de Savoie avec le vice-président de RESPECTS 73, Jean Vanoye, cofondateur de la Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion. La journée re-

viendra également sur la réglementation relative aux conditions de détention des animaux d'espèce domestique et les questions de santé. Un joli coup de projecteur pour Présence Animale dont la saison des interventions et des formations reprend de plus belle.

Raphaël Sandraz



france bleu [ÉCOUTER LA RADIO](#) [RÉÉCOUTER](#) [CONNEXION](#)

## Cette année-là - L'Invité

# Eric Baratay

Mardi 21 mai 2013 à 14h00

**(Re)écouter cette émission**  
Disponible jusqu'au 14 février 2014

[Ajouter à mes playlists](#) [Recevoir sur mon mobile](#)

00:03  50:37

Professeur d'histoire à l'Université de Lyon, spécialisé dans l'histoire des relations hommes/animaux.


Eric Baratay participe ce jeudi 23 mai au colloque organisé à Chambéry sur le thème de "la relation des personnes isolées, précaires ou âgées, avec leur animal de compagnie". Eric Baratay est professeur d'histoire contemporaine à l'Université Lyon 3, spécialiste de l'histoire des relations hommes-animaux, principalement aux époques moderne et contemporaine. Il a notamment fait beaucoup de recherches sur la condition et la présence sociale des animaux.

[Recommander](#) 0 [Twitter](#) 0 [Partager](#)

[Ajouter aux favoris](#) [+](#) [-](#)

**Mots-clés** [+ sciences](#) [+ Eric Baratay](#)  
[+ relation hommes animaux](#)

[voir le site de l'émission >](#)

  
**Sylvia Depierre**

**Sur le web**

[Colloque de Chambéry du 23 mai](#)  
[respects73.fr](http://respects73.fr)

**Contactez-**

**FONDATION ARC POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER**  
Recherche d'origine publique

**Guérir 2 cancers sur 3, nous on y croit !**


**Je fais un don**

publicité -


**Le Tour de France 100**

**france bleu partenaire média**  
J-38

**Le Festival de Cannes déroule son tapis rouge du 15 au 26 mai**



**A gagner : l'hortensia France Bleu !**



**VOTRE REGION**

**CHAMBERY** Demain, colloque à l'auditorium de l'Institut de formations en soins infirmiers

**« L'animal, une présence bénéfique pour les personnes précaires »**

**C**onvaincu que l'animal de compagnie nourrit la sphère sociale des individus isolés, désocialisés, précaires ou âgés, le Réseau santé précarité égalité coordination dans les territoires de santé de Savoie (Respect 73) tient jeudi 23 mai, à l'auditorium de l'Institut de formations en soins infirmiers, à Chambéry, un colloque sur "La relation des personnes isolées (précaires ou âgées) avec leur animal de compagnie". Sous l'intitulé, une réalité : « Les relations que les personnes en précarité entretiennent avec leur chien ou leur chat leur apportent un équilibre et un réconfort moral souvent insoupçonnés, sinon incompris », dépeint Marie-Blandine Niveau.

**L'idée que la communication homme/animal est porteuse de développement pour l'individu, chemine**

La coordinatrice de ce colloque au sein de Respect 73 (et fondatrice du dispositif Pacha : Précaire avec animaux de compagnie : hospitalisé/accueillis) reconnaît comment les témoignages de "précaires" l'ont décidé à ouvrir le débat. « Un homme en situation difficile nous confiait, lors de sa dernière hospitalisation, qu'il lui fallait toujours aller voir son chien qui restait dans sa voiture. »



Le colloque revient sur l'état de la connaissance dans la relation homme/animal, restitue la place des animaux de compagnie auprès des personnes isolées (âgées, précaires) et fouille les effets de la médiation thérapeutique.

Dans certains cas, des personnes âgées « refusent l'hospitalisation lorsque celle-ci les éloigne de leur animal de compagnie ». Cette journée de débats et d'exposés veut donc interroger sur l'interprétation et la compréhension du rôle de l'animal de compagnie auprès des publics isolés et/ou précaires. Il espère aussi proposer une boîte à outils pour intégrer cet état de fait aux pratiques de soins.

Sur la foi de récentes études et des expériences, dont celles

conduites en Savoie, l'idée que la communication homme/animal soit porteuse de développement pour l'individu et un possible adjuvant à la remédiation d'états déficients chemine. Que ce soit sur le plan de la santé physique, psychologique ou sur celui du malaise et de la non-intégration sociale.

Lancé à 9 heures, le colloque revient sur l'état de la connaissance dans la relation homme/animal, restitue la place des animaux de compagnie

auprès des personnes isolées (âgées, précaires) et fouille les effets de la médiation thérapeutique. Les expériences menées par l'association "Présence animale", centre de médiation animale savoyard établi à Chamoux/Gelon, par la maison de Rodolphe dans l'accueil de sans-abri avec animal à Lyon, de la maison de retraite de Yenne dans ses ateliers avec présence de chiens auront valeur d'exemples. Cette première édition adressée aux travailleurs sociaux,

professionnels médicaux et paramédicaux, travailleurs à domicile, vétérinaires et assistants vétérinaires, cadres de santé et responsables de structures d'accueil a reçu le soutien de Méry Sport Canin, Présence Animale, Cluster 12 Rhône-Alpes, la fondation A & P Sommer et la DDCSPP.

Raphaël SANDRAZ

**POUR EN SAVOIR PLUS**

Participation : 65 €/pers.  
Renseignements :  
[www.respects73.fr](http://www.respects73.fr)